



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

La Bibliotheque Des Predicateurs

Qui Contient Les Principaux Sujets De La Morale Chrétienne, Mis par ordre
alphabétique

D - H

Houdry, Vincent

Lyon, 1716

Enfer. Peine du dam, & peine du sens; éternité malheureuse, &c.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-75863](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-75863)

E N F E R.

PEINE DU DAM, ET PEINE DU SENS;
Eternité malheureuse, &c.

A V E R T I S S E M E N T.

Nous n'avons point encore traité de sujet plus ample, plus abondant & en mesme temps plus difficile que celui de l'Enfer; tous les Prédicateurs en ont fait quelque discours, & n'auroient pas cru s'estre acquittez de leur ministère, s'ils n'avoient parlé de cette effrayante matiere; presque tous les livres pieux en traitent; & comme c'est un des principaux articles de notre foi, & l'un des plus difficiles à concevoir, les Theologiens s'efforcent de résoudre & d'expliquer les difficultez, que l'esprit humain y a fait naistre. Dans cette multitude de choses qui regardent ce sujet, nous ne choisissons, selon notre dessein, que ce qui est propre de la chaire, & les materiaux que le Prédicateur peut mettre en œuvre, pour inspirer à ses Auditeurs une crainte salutaire de l'Enfer, & du péché qui y conduit.

Comme tout ce qui peut entrer dans ce sujet, se réduit à la privation de Dieu, qu'on nomme communément la peine du dam; à la peine qu'on appelle du sens, causée par le feu, & les autres supplices qu'on souffre dans ce lieu infortuné, & à la durée éternelle de ces deux effroyables tourmens, on ne doit pas estre surpris si les desseins de Sermons que nous suggererons, ou que nous avons recueillis de divers Auteurs, sont plustost des tours differens d'un mesme sujet, que des desseins differens, parce que de quelque biais qu'on les prenne, on ne peut dire autre chose.

Du reste, il n'est pas necessaire d'avertir, que l'exageration que l'Orateur Chrétien doit éviter en toute sorte de matiere, n'est point à craindre en celle-ci; puisque l'esprit humain ne peut mesme concevoir la grandeur des peines de l'enfer; mais ce qu'il est necessaire de bien faire comprendre, c'est qu'un seul péché mortel nous rend dignes de ce supplice, & qu'il est facile d'effacer maintenant par la penitence, ce qu'on ne pourra expier dans l'autre vie, par tous les supplices imaginables.

PARAGRAPHÉ PREMIER.

Divers Desseins & Plans de Discours sur ce sujet.

I. COMME nous avons déjà averti que tout ce qu'on peut dire de l'Enfer se réduit à la peine du dam, qui est la privation du souverain bien; à la peine du sens, causée par le feu, & par les autres tourmens, & enfin à la durée éternelle de ces deux inconcevables supplices: Le premier dessein qui se presente, entre toutes les différentes manieres de tourner, & de traiter ces trois sortes de peines, c'est de les joindre ensemble dans un corps de discours, & de ne point separer ce qui sera toujours joint ensemble dans ce lieu de tourmens, & ce qui peut fournir les trois Points d'un solide & pathétique discours.

Le premier Point regarde la peine du dam, par l'éloignement & la privation de Dieu, dont la vue fait le souverain bien dans le Ciel. La grandeur de ce supplice, qu'on peut appeller le capital & l'essentiel d'un reprouvé, se doit mesurer; 1°. Par la grandeur du bien auquel ils pouvoient prétendre, & dont ils sont privez; & comme cette perte est infinie, elle cause aussi une inexplicable douleur. 2°. Par la violence du desir qu'en conçoivent ces malheureux, & par les efforts qu'ils font necessairement pour s'y joindre comme à leur fin, mais dont ils sont toujours repouffez. 3°. Par la reflexion sur les choses pour lesquelles ils ont perdu un si grand bien par leur faute, pour des choses de néant, qu'ils ont préférées à leur bonheur éternel, lors qu'il leur étoit facile d'éviter un si grand malheur.

Second Point; c'est la peine du sens, cau-

Tome II.

fée par un feu allumé du souffle de la colere de Dieu, & élevé au-dessus de la nature, par une vertu surnaturelle; 1°. Qui le fera agir sur l'ame & sur le corps d'un damné. 2°. Qui ramassera dans son être simple la force de tous les autres tourmens. 3°. Qui causera une douleur immense dans son étendue universelle, & insupportable.

Le troisième Point regarde la durée éternelle de l'un & de l'autre supplice. 1°. On en peut faire voir la justice & l'équité par de solides raisons. 2°. Combien la pensée d'une durée éternelle est capable de rendre insupportables les moindres douleurs, à plus forte raison des douleurs inconcevables. 3°. Comme dans cette durée infinie il n'y aura pas un seul moment de relâche, on conclura par l'étrange aveuglement des hommes de penser si peu à ce qui leur arrivera peut-être un jour, & de prendre si peu de précaution pour éviter un supplice éternel.

Sur les peines de l'Enfer en general.

1°. Les peines de l'Enfer sont certaines & veritables, n'y ayant rien de plus constant, ni de mieux autorisé dans l'Ecriture, dans les Conciles, & dans le sentiment des saints Peres, ni de plus conforme à la raison, que Dieu ait destiné un lieu, où les impies souffrent après cette vie le châtiment qui est dû à leurs crimes.

2°. Ces peines sont grandes, & en grand nombre, & répondent à la grandeur d'un Dieu offensé, & à l'indignité d'un pecheur qui s'est élevé contre son Créateur, qui

Z 3

270
violé ses loix, abusé de ses bienfaits, & qui a eu l'insolence de l'outrager en tant de manières.

3°. Elles sont éternelles, & ne finiront jamais, pour les raisons qui sont connues, & que nous rapporterons dans ce traité.

III. SUR le malheureux état d'un reprové dans l'Enfer, qui consiste en trois reflexions qu'il fera continuellement.

La premiere, sur les moyens qu'il a eus d'éviter le malheur où il s'est engagé par sa faute; ce qui lui cause un regret inexplicable.

La seconde, sur la cause des supplices auxquels il est condamné par un juste arrêt de la justice d'un Dieu; sçavoir, pour un petit bien créé, pour une fumée d'honneur; ou pour un plaisir d'un moment.

La troisième, sur l'impossibilité où il est, & où il sera toujours de sortir de cet état; ce qui lui cause un desespoir éternel.

IV. 1°. LE present, accable les malheureux damnez par le sentiment des peines inconcevables qu'ils endurent.

2°. Le passé, par le souvenir de leurs crimes, & des faux plaisirs qu'ils ont goûtés en cette vie, & qu'ils ont préférés à leur bonheur éternel.

3°. L'avenir, par la vûe de la durée infinie de leur malheur, sans esperance de voir jamais finir leurs tourmens.

V. LES malheureux damnez dans l'Enfer souffriront

1°. Des peines immenses dans leur étendue; puisque leurs âmes & leurs corps, leurs puissances & leurs sens, auront leur tourment propre, outre le tourment du feu, qui sera répandu par tout.

2°. Des peines cruelles & insupportables dans leur rigueur.

3°. Eternelles dans leur durée.

VI. L'ÉCRITURE nous apprend trois choses de l'Enfer, qui peuvent faire le partage d'un discours.

1°. Que c'est un lieu, où l'on est séparé de Dieu, & privé par conséquent de tout bien: *Discedite à me maledicti.*

2°. Un lieu, où l'on est enseveli dans un feu qui ne s'éteindra jamais, & qui causera les plus violentes douleurs à l'âme & au corps: *In ignem æternum.*

3°. Un lieu, où les damnez souffriront les cruelles morsures d'un ver rongeur, qui sera le remords de leur conscience, de sensibles regrets, & les différentes passions, qui ne cesseront jamais: *Et vermis eorum non morietur.*

VII. 1°. L'ENFER est un lieu & un état, où se trouve l'assemblage de tous les maux.

2°. Nulle consolation, & nul soulagement, de quelque côté que ce puisse être.

3°. Nulle esperance d'être jamais délivré des maux qu'on souffre, & de sortir de ce triste lieu.

VIII. 1°. L'ENFER est un malheur, où nous sommes en danger de tomber à tout moment, que nous avons peut-être mérité cent & cent fois, & auquel nous sommes peut-être déjà condamnés par la justice de Dieu; mais ce qui est étonnant, c'est de voir combien peu de personnes y font seulement reflexion, comme s'il n'y avoit rien à craindre pour eux: *Ducunt in bonis dies suos, & in puncto ad inferna descendunt.*

2°. L'Enfer est quelque chose de si épouvantable, que les plus grands pecheurs le crai-

gnent, & vivent cependant comme s'il n'y avoit point d'Enfer.

1°. LA pensée de l'Enfer, selon Saint Chrysostome, fait les impies; parce qu'ils en étouffent la créance pour s'abandonner à leurs desordres, voyant qu'ils ne peuvent vivre tranquillement pendant qu'ils croient qu'il y a un Enfer, à quoi aboutiront tous leurs plaisirs.

2°. La même pensée de l'Enfer, dit ce même Pere, fait tous les gens de bien; parce que pour prévenir ce malheur, ils sacrifient sans peine, leurs plaisirs à leur salut.

CES paroles de Saint Bonaventure peuvent faire le sujet d'un discours sur les peines de l'Enfer en general.

1°. *Acerbitate intolerabiles*: Elles sont insupportables pour leur rigueur. 2°. *Eternitate interminabiles*: Elles sont éternelles & sans fin dans leur durée.

SI l'on veut faire un discours sur la seule peine du dam, qui consiste en la privation du souverain bien, on pourra trouver plusieurs tours à ce sujet, lesquels reviendront au même dessein.

1°. Cette peine ôtera au damné son souverain bien, pour lequel l'âme séparée de son corps a de si fortes inclinations.

2°. Bien, sur lequel elle avoit tant de droits; ce qui lui causera de cuisans regrets de l'avoir perdu par sa faute.

3°. Bien, enfin, avec lequel elle avoit tant d'alliance; c'est à ce tour que Monsieur Bivoat s'est arrêté dans son Carême.

ON peut juger de la grandeur de la peine du dam par trois choses.

1°. Par la grandeur infinie du souverain bien que les damnez ont perdu.

2°. Par la grandeur & la violence prodigieuse du désir qu'ils ont de jouir de ce souverain bien.

3°. Par la grandeur des droits qu'ils ont eus à la possession d'un si grand bien, & dont ils sont déchus par leur faute.

1°. LES reprovés ont perdu Dieu, & en le perdant ils ont tout perdu. C'est une perte universelle & infinie.

2°. Ils ont perdu ce bien infini pour rien, pour un petit gain temporel, ou pour un plaisir d'un moment.

3°. Ils l'ont perdu volontairement; & cependant c'est pour toujours & sans ressource, ils ne le recouvreront jamais.

1°. UN damné est une créature rebelle que Dieu haïra éternellement. Jugez par la haine qu'il lui portera, de la grandeur des supplices qu'il lui fera souffrir.

2°. Le damné haïra réciproquement Dieu, comme l'auteur des tourmens qu'il lui fera souffrir; jugez par là de la fureur & de la rage qu'il concevra contre Dieu, & du desespoir qu'il concevra de voir tous ses efforts inutiles.

1°. LE reprové s'est éloigné de Dieu par son péché, & Dieu s'éloignera éternellement de lui par ses vengeances.

2°. Il s'est attaché aux créatures par son péché, & ces créatures s'attacheront éternellement à lui, pour faire son supplice.

SUR la peine du sens, dont plusieurs Prédicateurs ont fait un discours séparé; Dieu punira par le feu, deux sortes d'abus que les pecheurs ont faits, par deux sortes de peines.

1°. L'abus de leur liberté, dont ils se sont servis pour l'offenser; & Dieu les tiendra

IX

X

XI

XII

XIII

XIV

XV

XVI

Psal. 10.

captifs dans ce feu, & les y arrêtera par des liens & par des chaînes de feu: *Pluet super peccatores laqueos.*

2°. Ils ont cherché un plaisir illicite dans les créatures au mépris du Créateur; & Dieu punira ce plaisir par le plus violent de tous les agens, qui est le feu. Ainsi la captivité & la douleur seront les deux impressions que le feu fera sur les damnés.

XVII.

POUR juger de la grandeur du tourment que le feu des enfers fera souffrir aux reprobés;

1°. On peut considérer ce feu en lui-même, & dans sa nature; c'est le plus cruel & le plus douloureux de tous les supplices.

2°. On le peut considérer dans la main de Dieu, qui l'éleve & qui s'en sert pour punir les reprobés: car alors Dieu augmente sa force & sa vertu pour leur faire souffrir une plus violente douleur.

3°. Dans l'application sur l'ame & sur le

corps d'un malheureux reprobé, qui souffrira sans relâche, & sans diminution durant toute l'éternité.

Sur l'éternité malheureuse, dont on peut faire un Sermon entier, à l'exemple de plusieurs Prédicateurs; on peut considérer, & montrer trois choses.

La première, est la vérité ou la nécessité de cette éternité malheureuse, contre les Infidèles & les Héretiques.

La seconde, la justice, en faisant voir, qu'il étoit juste que Dieu ordonnât des peines éternelles pour punir les crimes en l'autre vie.

La troisième, ses rigueurs; en faisant voir combien la pensée d'un supplice éternel, est un surcroît de peine aux damnés.

1°. Ne point penser à l'Enfer, c'est un étrange aveuglement dans un Chrétien.

2°. Ne pas faire tous ses efforts pour l'éviter, & pour n'y pas descendre après la mort, c'est une extrême & une inexcusable folie.

XVIII.

XIX.

PARAGRAPHE SECOND.

Les sources où l'on peut trouver de quoi remplir ces Deseins, & les Auteurs qui en traitent.

Les saints Pères.

Saint Augustin, in *Enchiridio*, tâche de faire voir quel supplice c'est que d'être exclus du Royaume du Ciel.

Le même, ou l'Auteur des Sermons, *Ad fratres in eremo*, Sermon 63. & 68. parle des tourmens horribles de l'Enfer.

Le même, l. des 50. Homelies, Homel. 16. & sur le Pseaume 68. montre que les reprobés, condamnés aux peines de l'Enfer, ne sortiront jamais de ce triste lieu.

Le même, l. 3. de *spiritu & anima*, fait un long discours sur le feu de l'Enfer, sur le ver de conscience, & sur les autres peines des damnés.

Le même, *Serm. 36. de Sanctis*, fait voir comme ceux qui sont coupables des mêmes crimes, seront liés & tourmentés ensemble dans l'Enfer.

Le même, *Serm. 4. de Adventu ad judicium*, fait un dénombrement des peines que les damnés souffriront dans l'Enfer.

Le même, l. 21. ch. 9. & 10. de *Civitate Dei*, parle des peines qu'ils souffriront dans l'ame & dans le corps.

Le même, in *Psal. 49.* s'efforce de faire concevoir la grandeur du supplice d'être éternellement séparé de Dieu.

Le même, *Serm. 181. de Tempore*, montre combien le feu est un cruel tourment.

Le même, parle encore des tourmens des damnés au livre 16. de *Civit.* & dans le Sermon 227. de *Tempore.*

Saint Gregoire, in *hæc verba Matth. 8. ejicietur in tenebras exteriores*, fait une affreuse image de l'Enfer.

Le même, sur ces paroles de Job: *Ubi nihil ardo, sed sempiternus horror inhabitat*, fait un assez ample discours sur les tourmens qu'endurent les malheureux reprobés dans l'Enfer, lib. 9. in *Job. 37. 38. & 39.*

Le même, liv. 15. de ses Morales, chap. 8. sur ces paroles du même Job: *Affligetur reliquus in tabernaculo suo*, dépeint le misérable état d'un damné.

Le même, chap. 34. sur le chap. 42. de Job, & au liv. 9. chap. 48. & 49. explique comment le feu d'Enfer brûlera sans éclairer.

Le même, au liv. 4. de ses Dialogues, chap. 28. & 44. montre que le feu matériel de l'En-

fer agira sur les ames séparées de leurs corps, & combien cette vérité est certaine.

Le même, liv. 6. de ses Morales, sur ces paroles de Job: *In vastitate & fame ridebis*, fait voir de quelle manière les damnés souffriront la faim & la soif.

Le même, *Homil. 40. in Evang.* explique ces paroles de Saint Luc: *Inter nos & vos magnum cabos firmatum est*, & en quoi consiste cette separation.

Le même, Homel. 38. sur ces paroles de Saint Matth. chap. 22. *Ligatis manibus, & pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores*, explique moralement de quelle manière les damnés sont liés, & les peines qu'ils souffrent.

Le même, liv. 34. de ses Morales, sur le chap. 15. de Job, montre que la peine des damnés sera éternelle, & réfute l'opinion contraire d'Origene.

Le même, liv. 8. sur le chap. 8. de Job, parle encore de l'éternité des peines de l'Enfer.

Le même, liv. 15. chap. 11. de Job, montre que chaque damné souffrira, selon la multitude & la grièveté de ses crimes; & montre la même chose sur le chap. 39.

Saint Jérôme, l. 18. sur le chap. 65. d'Isaïe, parle du feu de l'Enfer, & rapporte les témoignages de l'Écriture sur ce sujet.

Le même, expliquant ces paroles de Jérémie: *Plorans ploravit in nocte*, &c. montre que dans l'Enfer il n'y aura nulle consolation, & quels seront les regrets des reprobés.

Saint Chrysostome, lib. de *Providentia Dei*, montre que si Dieu n'eût point menacé les hommes de l'Enfer, & d'une éternité de peines, il y auroit eu peu de personnes qui eussent travaillé pour mériter le Ciel.

Le même, Homel. 24. sur Saint Matthieu, montre que le plus grand supplice des damnés, c'est d'être privé de la vue de Dieu. Il y fait aussi une peinture de l'Enfer.

Le même, Sermon 25. sur l'Épître aux Romains, montre que ce que l'Évangile dit de l'Enfer, n'est pas une simple menace, mais des supplices réels & effectifs.

Le même, Homel. 10. sur le chap. 5. de la seconde Épître aux Corinthiens, montre

combien les peines qu'on souffre dans ce lieu sont terribles, & particulièrement la peine du feu.

Le même, Homelies 49. & 50. du cinquième Tome, parle aussi du même sujet.

Origene, Homel. 8. sur le livre des Nombres, parle de l'inégalité des peines des damnés.

Saint Basile, *Orat. in Psalm. 33.* fait une peinture effrayante de l'Enfer.

Le même, Homel. cinquième sur le Pleau-
me 28. explique la nature du feu de l'Enfer, qui brûle sans éclairer, & sans consumer.

Innocentius Papa III. de *Contemptu mundi*, cap. 10. montre qu'il n'y a ni miséricorde, ni espérance pour les damnés.

Eusebe d'Emese, *Homil. 1. ad Monachos*, fait aussi une terrible peinture des tourmens qu'on souffre en ce lieu.

Saint Pierre Damien, Sermon 60. en fait encore une autre peinture.

Saint Bernard, *Epist. 252.* rend raison pour-
quoi un pecheur est puni éternellement dans l'Enfer.

Le même, Sermon 16. sur les Cantiques, se représente ce triste lieu, & marque la crainte & l'effroi qu'il en conçoit.

Le même, en parle encore pathétiquement au liv. 2. de la Consideration au Pape Eugene.

Hugues de Saint Victor, *lib. 2. de Anima*, fait une description de ce lieu affreux & des tourmens qu'on y souffre.

Saint Thomas, *contra Gentes*, lib. 4. cap. 90. montre comment un feu materiel agit sur les ames des damnés.

Saint Bonaventure, *Tom. 1. Opusculorum*, *Opusc. 1.* traite amplement de l'Enfer.

Saint Bernardin de Sienne, Tome 2. Sermon 22.

Denis le Chartreux, de *quatuor Novissimis*, à cap. 35. &c.

Saint Ephrem. Tome 1.

Sanctus Dorotheus, *Doctr. Orthod. Tom. 2.*

Il n'y a presque point de saints Peres qui n'ayent parlé de l'Enfer dans leurs ouvrages; ceux que nous avons marquez sont les principaux.

Les Livres
spirituels,
& autres.

Le livre de l'Imitation de Jesus-Christ, liv. 3. ch. 24.

Le Pere Louis de Grenade, dans la Guide des Pecheurs, chap. 8.

Le même, dans les Traitez de la Consideration, cinquième Traité, où il a cinq Paragraphes sur ce sujet.

Le même, dans son Memorial, parle encore de ce sujet fort au long.

Le Cardinal Bellarmin, *lib. 2. de Gemitu Columba*, cap. 2.

Le Cardinal de Richelieu, dans la Perfection du Chrétien.

Le Pere Salien, livre de la crainte de Dieu, chapitre dernier.

Drexellius, Tome 1. *Considerationes de eternitate.*

Le même, de *Dammatorum rogo*. Ce livre est traduit en François par le Pere Girard, sous le titre de *Tableau de la Justice divine.*

Gabriel Inchinus, de *quatuor Novissimis*, part. 3.

Belle, outre ses Sermons, a fait un livre particulier des quatre fins dernières.

Le Cardinal Bellarmin, a aussi fait un Traité particulier de l'Enfer.

Denis le Chartreux, in *speculo amatorum mundi*, parle de l'étendue de l'éternité.

Sanchez, de *Regno Dei*, lib. 8. cap. 5.

Petrus Canisius, de *quatuor Novissimis*, cap. 3.

Le Pere Caussin, dans la Cour sainte, Maxime 18. du malheur éternel.

Essais de Morale, quatrième Volume, second Traité, chapitre sixième.

P. Guillelmus Stanibursius, de *quatuor Novissimis.*

Le Pere Antoine de Saint Martin de la Porte, dans la Conduite de la Grace, seconde partie, traité 3. où il traite de la peine du dam, & de la peine du sens.

Celada, Commentaire sur Judith, a de belles remarques sur l'Enfer.

Le Pere Guilleminot, dans la Sagesse Chrétienne, ch. 16. où il montre qu'il y a un Enfer; quelle est la rigueur des supplices qu'on y souffre, & que ces supplices sont éternels.

Le Pere Guilloire, a traité à fond comment un feu materiel peut agir sur les ames.

Le Pere Croiset, Tome premier de ses Reflexions Chrétiennes, parle de l'éternité malheureuse.

Lestius, de *Perfectionibus divinis*. Ce livre a été mis en François par le Pere Maucorps, où dans le discours 13. qui traite de la justice de Dieu, il est parlé de l'Enfer.

Reynerius de Pisis, in *Pantheologia*, traite ce sujet Theologiquement, *titulo, Ignis inferorum.*

Le Pere Theophile Renaud, en sa Theologie naturelle, a traité à fond comment un feu materiel peut agir sur les ames.

Et Suarez, *Tertia parte.*

Tous ceux qui ont fait des Meditations, ou des Retraites, en ont fait sur ce sujet. Dupont, & les autres, outre une infinité de livres spirituels en toutes les langues, qu'il seroit impossible de rapporter.

Molinier, second Sermon pour le troisième Jeudi de Carême, parle des peines de l'Enfer.

Le Pere le Jeune, Prêtre de l'Oratoire, Tome 7. a un Sermon sur l'Enfer, & trois sur l'éternité malheureuse.

Le Pere Reina, sur l'Evangile du mauvais Riche, montre que l'Enfer est un lieu de tourmens, de mort & de separation.

Le Pere Paul Seigneri, fait de belles reflexions dans le discours sur le même Evangile.

Le Pere Delingendes, a fait trois Sermons sur la même matiere, où il traite de la peine du dam, de la peine du sens, & de l'éternité malheureuse.

M. Joly, dans ses Prônes, quatrième discours sur l'Enfer.

Dans le premier, il parle des peines de l'Enfer en general; dans le second, de la douleur qu'une ame reprobée souffre de la privation de Dieu; dans le troisième il montre que le feu produit en l'ame & au corps la plus violente de toutes les douleurs.

M. Biroat, dans son Carême, a aussi trois Sermons sur l'Enfer. Dans le premier, qui est le troisième pour le premier Lundi de Carême, il parle de la separation du souverain bien, ensuite de l'arrêt prononcé contre les reprobés: *Discidite à me maledicti*; dans le second, pour le troisième Jeudi de Carême, il parle de l'éternité malheureuse; & dans le troisième, pour le troisième Vendredi, il parle de la peine du sens causée par le feu.

Le Pere Texier, dans son Avent de l'Im-

Les Prédicateurs, particulièrement les modernes,

pie malheureux, parle de la malheureuse penitence & conversion d'une ame reprouvée dans l'Enfer.

Le même, pour le Vendredi de la seconde semaine de Carême, parle du tourment que cause le feu à un damné; & dans le Sermon pour le Mardi de la cinquième semaine, il parle de l'éternité malheureuse.

Le Pere de la Colombiere, Sermon 55. a un Sermon sur l'éternité des peines de l'Enfer.

Le même, dans ses Reflexions Chrétiennes, parle encore de ce sujet, & des autres peines de l'Enfer.

Le Pere la Pesse, Tome troisième, a deux Sermons, l'un sur les peines de l'Enfer, & l'autre sur l'éternité de l'Enfer.

Le Pere d'Orleans, au premier Tome de ses Sermons, parle des peines du peché en l'autre vie.

Parmi les Sermons du Pere Bourdaloué, il y en a un sur l'Enfer, pour le Jeudi de la seconde semaine de Carême.

Le Pere Giroult, second Tome de son Carême, en a un sur la seule peine que cause le feu.

Dans les Discours Moraux, il y en a un

sur le même sujet.

Dans les Discours Chrétiens, Tome 4. un sur le miserable état des damnez dans l'Enfer.

M. la Font, dans les Entretiens Ecclesiastiques, Prône pour le premier Dimanche après l'Epiphanie, parle de la perte de Dieu dans l'Enfer; & pour le troisième Dimanche après l'Epiphanie, il parle du feu & des autres tourmens de l'Enfer.

L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, a traité la peine du sens. Dans le Tome premier du Carême, de l'éternité malheureuse. Dans le 2. Tome, & dans la Dominicale, Tome 3. il parle de la peine du dam.

Dans les Essais de Sermons de l'Avent, de la Dominicale, & du Carême, il y a plusieurs Sermons sur l'Enfer.

Il y en a deux dans le Tome second du Dictionnaire Moral.

L'Abbé de Monmorel, sur le 29. Dimanche après la Pentecôte.

Monsieur Fromentieres, & Monsieur de la Volpilliere, n'ont pas oublié ce sujet, & il y a peu de Prédicateurs qui n'en parlent.

PARAGRAPH TROISIEME.

Passages, exemples, & applications de l'écriture sur ce sujet.

Ignis succensus est in furora meo, & ardebit usque ad inferni novissima. Deuteron. 32. Congregabo super eos mala, & sagittas meas complebo in eis. Ibidem.

Terra miseria & tenebrarum, ubi umbra mortis, & nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat. Jobi 10.

Lues que fecit omnia, nec tamen consumetur; juxta multitudinem adinventionum suarum, sic & sustinebit. Jobi 20.

Devorabit eum ignis, qui non succenditur. Ibidem.

Vadent, & venient super eum horribiles. Jobi 20.

Mirabiliter me crucias. Ibidem, c. 10.

Omnis dolor irruet super eum. Ibidem, c. 20.

Mutatus es mihi in crudelem, & in duritia manus tua adversaris mihi. Ibidem, cap. 30.

Dabit ignem & vermes in carnes eorum, ut urantur, & sentiant usque in sempiternum. Judith 16.

Ducunt in bonis dies suos, & in puncto ad inferna descendunt. Jobi 21.

Pluet super peccatores laqueos. Psalm. 10.

Ignis & sulphur, & spiritus procellarum, pars calicis eorum. Ibidem.

Ad nimium calorem transat ab aquis vivium, & usque ad inferos peccatum illius. Jobi 24.

In diem perditionis servatur malus, & ad diem furoris ducitur. Jobi 21.

Sicut oves in inferno positi sunt, mors depascet eos. Psalm. 48.

Ignis ante ipsum procedet, & inflammabit in circuitu inimicos ejus. Psalm. 96.

Devorabit eos ignis. Psalm. 20.

Turbatus sum, & non sum locutus, cogitavi dies antiquos, & annos aternos in mente habui. Psalm. 76.

Calix in manu Domini vini meri plenus misto, & inclinavit ex hoc in hoc: verumtamen fex ejus non est exinanita, bibent omnes peccatores terra. Psalm. 74.

Cadent super eos carbonis. Psalm. 139.

MA fureur s'est allumée comme un feu; elle pénétrera jusqu'au fond des Enfers.

Je les accablerai de maux; je tirerai contre eux toutes mes flèches.

Cette terre de misere & de tenebres, où habite l'ombre de la mort, où tout est sans ordre, & dans une éternelle horreur.

Il souffrira les maux qu'il a faits, & n'en fera point consumé, & l'excès de ses maux égalera celui de ses crimes.

Il sera dévoré par un feu qui ne s'allume point.

Des Geans effroyables passeront & repasseront sur lui.

Vous me toutmentez d'une admirable maniere.

Les douleurs l'accableront de toutes parts.

Vous êtes changé & devenu cruel envers moi, & vous employez la dureté de votre main pour me combattre.

Il répandra dans leur chair le feu & les vers, afin qu'ils brûlent, & qu'ils se sentent déchirer éternellement.

Ils passent leurs jours dans les plaisirs, & en un moment ils descendent dans le tombeau.

Il pleuvra des lacets sur les pecheurs.

Le feu & le soufre, & le vent impetueux des tempêtes, sont leur calice & leur partage.

Qu'il passe des eaux froides de la neige à une chaleur excessive; & son peché le conduira jusqu'aux enfers.

Le méchant est réservé pour le moment où il doit périr, & Dieu le conduira jusqu'au jour, où il doit répandre sur lui sa fureur.

Ils ont été placez dans l'Enfer comme des brebis; la mort les dévorera.

Le feu marchera devant lui, & embrazera tout autour de lui ses ennemis.

Le feu les dévorera.

J'ai été troublé, & je n'ai pu parler, j'ai songé aux jours anciens, & j'ai eu dans l'esprit les années éternelles.

Le Seigneur tient en sa main une coupe de vin pur, pleine d'amertume, & quoi qu'il en verse, tantôt à l'un & tantôt à l'autre, la lie n'en est pas pourtant encore épuisée, tous les pecheurs de la terre en boiront.

Des charbons ardents tomberont sur eux.

Peccator videbit, & irascetur; dentibus suis fremet, & labesceat; desiderium peccatorum peribit. Psalm. 111.

Quis novit potestatem ira tua, & pro timore tuo, iram tuam dinumerare? Psalm. 89.

Erunt gementes, & memoria illorum peribit. Sap. 4.

Veniet in cogitatione peccatorum suorum timidi, & traducent illos ex adverso iniquitates ipsorum. Ibidem.

Dicentes intra se, poenitentiam agentes, & pro angustia spiritus gementes. Sapient. 5.

Per qua peccat quis, per hac & torquetur. Sapient. 11.

Via peccantium complanata lapidibus, & in fine illorum inferi, & tenebra, & poena. Eccli. 21.

Sunt spiritus, qui ad vindictam creati sunt, & in furore suo confirmaverunt tormenta sua. Eccli. 39.

Ibit homo in domum aternitatis sua. Eccli. cap. 12.

Iniquitates vestra dividerunt inter vos & Deum vestrum, & peccata vestra absconderunt faciem ejus à vobis ne exaudiret. Isaïa 59.

Potentes potenter tormenta patientur, exiguo enim conceditur misericordia. Sapient. 6.

In sempiternum ascendet fumus ejus, à generatione in generationem desolabitur. Isaïa 34.

Stuppa collecta synagoga peccantium, & consummatio illorum flamma ignis. Eccli. 21.

Vermis eorum non morietur, & ignis eorum non exstinguetur. Isaïa c. 66.

Calcavi eos in furore meo, & conculcavi eos in ira mea. Isaïa 63.

Congregabuntur in congregatione unius fascis in lacum, & clauduntur ibi in carcere, & post multos dies visitabuntur. Idem, c. 24.

Flatus Domini sicut torrens sulphuris succendens eam (terram.) Idem, c. 30.

Nocte & die non exstinguetur, in sempiternum ascendet fumus ejus. Idem, c. 34.

Dilatavit infernus animam suam, & aperuit os suum absque ullo termino: & descendit fortes ejus, & populus ejus, & sublimis, gloriosusque ejus ad eum. Idem, c. 5.

Convertentur torrentes ejus in picem, & humus ejus in sulphur: & erit terra ejus in picem ardentem. Isaïa 34.

Bibent de manu Domini calicem ira ejus. Idem, c. 51.

Quis poterit habitare de vobis cum igne devorante? quis habitabit ex vobis cum ardoribus sempiternis? Idem, c. 33.

Insanabilis est dolor tuus: propter multitudinem iniquitatis, & propter dura peccata tua hac feci tibi. Jerem. 30.

Creatura tibi factori deserviens, exardescit in tormentum adversus injustos. Sapient. 16.

Quare factus est dolor meus perpetuus, & plaga mea desperabilis? Jerem. 15.

Voca nomen ejus absque misericordia, quia non addam ultra misereri domui Israël, sed oblivione obliviscar eorum. Oleea 1.

Paleas comburet igni inextinguibili. Matth. 3. Discidite à me maledicti in ignem aeternum, qui paratus est diabolo, & angelis ejus. Ibidem, cap. 25.

Ligatis manibus, & pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores. Ibidem, c. 22.

Timeo eum, qui potest & animam, & corpus perdere in gehennam. Ibidem, c. 10.

Bonum est tibi debilem introire in vitam, quam duas manus habentem ire in gehennam, in ignem inextinguibilem, ubi vermis eorum non moritur, & ignis non exstinguetur. Marci 9.

Le pecheur le verra, & en fera en colere; il grincera des dents, & léchera de depit; mais le desir des pecheurs perira.

Qui peut connoître la grandeur de votre colere, & en comprendre toute l'étendue, autant qu'elle est redoutable?

Ils seront percez de douleur, & leur memoire perira pour jamais.

Ils paroîtront pleins d'effroi au souvenir de leurs offenses; & leurs iniquitez se soulevront contre eux pour les accuser.

Ils diront en eux-mêmes, étant touchez de regret, & jettant des soupirs dans le serrement de leurs cœurs. Chacun est tourmenté par la même chose par laquelle il peche.

Le chemin des pecheurs est uni & pavé de pierres; mais il conduit à l'enfer, aux tenebres & aux supplices.

Il y a des esprits qui ont été créés pour la vengeance, & par leur fureur ils augmentent les supplices des méchans.

L'homme s'en ira dans la maison de son éternité.

Ce sont vos iniquitez qui ont fait une separation entre vous & votre Dieu; & ce sont vos pechez, qui lui ont fait cacher son visage pour ne vous point écouter.

Les puissans seront puissamment tourmentez, & on aura plus de compassion pour les petits.

Il sortira de ce feu un tourbillon de fumée pour jamais, sa défolation subsistera de race en race.

L'assemblée des méchans est comme un amas d'étoiles, & leur fin sera d'être consumées par le feu.

Le ver qui les ronge ne mourra point, & le feu qui les brûle, ne s'éteindra jamais.

Je les ai foulez dans ma fureur; je les ai foulez aux pieds dans ma colere.

Les ayant ramassés, & liés ensemble, comme un faisceau de bois, il les jettera dans le lac, où il les tiendra en prison, & il les visitera long-temps après.

Le soufflé du Seigneur est comme un torrent de souffre qui l'embrase.

Son feu ne s'éteindra ni jour ni nuit, il en sortira pour jamais un tourbillon de fumée.

L'enfer a étendu ses entrailles, & il a ouvert sa gueule jusqu'à l'infini: & tout ce qui y a de puissant, d'illustre & de glorieux dans Israël, avec tout le peuple, y descendra en foule.

Les torrents d'Edom se changeront en poix, la poussière s'y changera en souffre, & la terre deviendra une poix brûlante.

Ils boiront de la main du Seigneur, le calice de sa colere.

Qui de vous pourra demeurer dans un feu dévorant? Qui d'entre vous pourra subsister dans des flammes éternelles?

Votre douleur est incurable; c'est à cause de la multitude de vos iniquitez, & de votre endurcissement dans le péché, que je vous ai traité de la sorte.

La créature vous étant soumise comme à son Créateur redouble sa force pour tourmenter les méchans.

Pourquoi ma douleur est-elle devenue continuelle? Pourquoi ma playe est-elle desespérée?

Donnez-lui le nom de sans misericorde, parce que pour l'avenir je ne ferai plus touché de misericorde pour la maison d'Israël, & je les effacerai de ma memoire pour jamais.

Il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteint point. Allez maudits loin de moi dans le feu éternel, qui a été préparé pour le démon, & pour ses anges.

Jettez-le dehors dans les tenebres, pieds & mains liées.

Craignez celui qui peut précipiter dans l'enfer & l'ame & le corps.

Il vous est plus avantageux d'entrer dans la vie n'ayant qu'une main, que d'en avoir deux & d'aller en enfer, dans le feu qui brûle éternellement, où le ver qui les ronge ne meurt point, & où le feu ne s'éteint jamais.

Filli regni ejicientur in tenebris exteriores : ibi erit fletus & stridor dentium. Matth. 8.

Ibunt hi in supplicium aeternum. Ibid. c. 25. Misse Lazarum, ut intingat extremum digiti sui in aquam ut refrigeret linguam meam, quia crucior in hac flamma. Luc. 16.

Ut refectur illis, ne & ipse veniant in hunc locum tormentorum. Ibidem.

Filli, recordare quia receperis bona in vita tua, & Lazarus similiter mala; nunc autem hic consolatur, in verbo cruciaris. Ibidem.

Omnia arbor non faciens fructum bonum exciditur. & in ignem mittetur. Ibidem, c. 3.

Si quis in me non manserit, mittetur foras sicut palmas; & arefct, & colligent eum, & in ignem mittent, & ardet. Joan. 15.

Qui dabant penas in interitu aeternas. 2. ad Theffal. c. 1.

In flamma ignis damis vindictam. Ibidem. Horrendum est incidere in manus Dei viventis. Ad Hebraeos, c. 10.

Angelis peccantibus non peperit, sed rudentibus inferni detractis in tartarum tradidit cruciandos. 2. Petri, c. 2.

Angelos vero qui non servaverunt suum principatum, in iudicium magni diei, vinculis aeternis sub caligine reseravunt. Epist. Cathol. Judae.

In diebus illis quarent homines mortem, & non invenient eam, & desiderabunt mori, & mors fugiet ab eis. Apocal. 9.

Hec est mors secunda, & qui non est inventus in libro vitae scriptus, missus est in stagnum ignis. Apocal. 20.

Terribilis quaedam expectatio iudicii, & ignis amulatio, qua consumptura est adversarios. Ad Hebraeos 10.

Blasphemaverunt Deum caeli pro doloribus, & vulneribus suis. Apocal. 16.

Missi sunt in stagnum ignis; pars illorum erit in stagno ardenti igne & sulphure. Ib. 20. & 21.

Quantum in deliciis fuit, tantum dato illis tormentum & luctum. Ibid. c. 18.

Lacus ira Dei magnus, stagnum ignis. Ibid. cap. 14. & 20.

Les enfans du royaume seront jettez dehors, dans les tenebres; c'est là que l'on pleurera, & que l'on grinçera des dents.

Ceux-ci iront dans les supplices éternels. Envoyez Lazare, afin qu'il trempe dans l'eau le bout du doigt pour me rafraichir la langue: car je souffre cruellement dans ce feu.

Afin que Lazare avertisse mes freres, de peur qu'ils ne viennent aussi eux-mêmes dans ce lieu de tourmens.

Mon fils, souvenez-vous que vous avez été comblé de biens pendant votre vie, & que Lazare n'a eu que du mal: maintenant il a de la joye, & vous, vous souffrez.

Tout arbre qui ne porte pas de bon fruit, on le couperá, & on le jettera au feu.

Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jetté dehors comme le fermen, & il deviendra sec; on le ramassera, on le jettera au feu, & il brûlera.

Ils encoureront la peine d'une mort éternelle.

Il viendra au milieu des flammes se venger. C'est une chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant.

Il n'a pas épargné les Anges qui ont peché; mais les ayant tirez d'enhaut avec des chaînes, il les a jettez dans l'enfer, pour y être tourmentez.

Pour les Anges qui ne se maintinrent point dans le degré d'élevation où ils étoient, il les a reservez pour le jugement du grand jour, liez de chaînes éternelles dans un lieu de tenebres.

En ce temps-là les hommes chercheront la mort, & ils ne la pourront trouver; ils souhaiteront de mourir, & la mort s'enfuira d'eux.

C'est là la seconde mort, & celui qui ne fut point trouyé écrit dans le livre de vie, fut jetté dans l'étang de feu.

Une attente formidable du jugement, & un feu jaloux, qui doit consumer les ennemis.

Ils blasphémèrent le Dieu du Ciel, à cause de leurs douleurs, & de leurs playes. Ils furent jettez dans l'étang de feu; leur partage fut dans l'étang brûlant de feu & de soufre.

Multipliez les douleurs & ses supplices à proportion qu'elle s'est plongée dans les delices.

C'est un grand lac, rempli de la colere de Dieu, & un étang de feu.

Exemples tirez de l'Ancien & du Nouveau Testament.

L'embrasement de Sodome & de Gomorre est une image de l'Enfer.

Nous avons dans l'embrasement de Sodome & de Gomorre, une des images qu'il a plu à Dieu de nous donner des feux de l'Enfer, où les damnez seront éternellement tourmentez par le feu, & la puanteur de leurs crimes. Tenons nos ames d'autant plus attentives à ce grand exemple de la justice divine, que le Fils de Dieu nous propose lui-même la surprise de ces villes abominables, comme une surprise où seront tous ceux qui ne veilleront pas avec autant de soin, qu'il nous a commandé de le faire; & quelque horreur que nous ayons de ces villes si justement embrasées, n'oublions pas que Jesus-Christ nous a dit, que ceux qui ne lui obéiroient pas; ni aux Pasteurs qu'il nous envoie de sa part, seroient traitez avec plus de rigueur que Sodome & que Gomorre. Appliquons-nous à leur sujet ce qu'il dit au sujet d'autres personnes, sur qui il avoit paru quelque jugement terrible: Vous croyez peut-être que les peuples de Sodome & de Gomorre sont les plus coupables du monde? Non; mais si vous ne faites penitence, vous périrez tous comme eux. Ne demeurons pas insensibles à cet effroyable spectacle. Représentons-nous un peuple entier enveloppé dans les flammes; ouvrons les yeux pour voir l'un des plus re-

doutables jugemens que Dieu ait jamais exercez visiblement sur les pecheurs, & où il fit voir qu'il avoit dans ses trefors, non plus les eaux comme au déluge, pour purger la terre; mais des feux de soufre, pour surprendre les méchans dans l'Enfer, dont il fit voir une image dans l'embrasement de ces villes infames.

Le feu d'Enfer, dit l'écriture, tient attachez les damnez à un lieu, sans pouvoir n'en sortir, ni faire le moindre mouvement qui puisse les soulager. De sorte qu'un reprové comme un criminel enchaîné verra couler les millions & les milliers d'années, sans que l'inclination violente qu'il a pour sa liberté, puisse le faire changer de place. Nous avons une figure de ceci dans la personne des Egyptiens, qui par une punition de Dieu, demeurèrent long-temps liez & attachez, dit le Saint Esprit, par des liens de tenebres & d'une longue nuit: *Vinculis tenebrarum & longe noctis compeediti*. Mais les damnez seront attachez par des chaînes de feu; ainsi quand Dieu suspendroit l'activité du feu, ce seroit toujours un étrange supplice à un damné de se voir éternellement prisonnier dans ces flammes, & d'y être attaché, sans pouvoir jamais se remuer.

Les Egyptiens detenus immobiles dans les tenebres, représentent les damnez arrêtez par des chaînes de feu.

Sap. 6. 17.

Les regrets d'Esau après avoir vendu son droit d'aïnesse, représentent ceux des damnés. Genes. 25.

Ibidem cap. 27.

L'affliction des Israélites de se voir éloigner de leur patrie, est la figure du desespoir des reprouvés d'avoir perdu le Ciel pour jamais.

Psal. 86.

Matt. 25.

Dieu prolonge la vie à Cain, pour prolonger les supplices; image de ce que Dieu fait dans l'Enfer à l'égard des reprouvés.

Il est rapporté dans la Genese, que lors qu'Esau eut vendu son droit d'aïnesse, pour un plat de lentilles, qu'il ne se mit nullement en peine de la perte qu'il avoit faite par cette vente: *Abiit parvipendens quod primogenita vendidisset.* Mais quand il vit que par là, son frere avoit reçu la benediction de son pere, qui le rendoit son Maître & son Seigneur, & qu'il se vit privé de l'heritage qu'il attendoit, il reconnut alors le tort qu'il avoit eu, de céder pour si peu de chose un avantage si précieux: *Irrugit clamore magno, & consternatus est.* Il en conçut un vif regret, il poussa des cris & des rugissemens, qui alloient presque au desespoir. Voilà une fidelle image de ce qui arrive aux malheureux reprouvés, qui vendent leur ame au demon, & qui se foucient si peu de la perte qu'ils font de Dieu, pour des biens fragiles & perissables, pour quelque établissement temporel, pour quelque miserable plaisir. On a beau leur représenter le tort qu'ils se font, de renoncer pour si peu de chose à la gloire du Paradis, & à la possession de Dieu, ils ne tiennent aucun compte de cette perte; *Abiit parvipendens quod primogenita vendidisset.* Mais lors qu'après la mort, ils verront la perte irreparable qu'ils ont faite du souverain bien pour des choses de néant, ils changeront de sentimens & de langage; ils sentiront vivement quelle perte c'est d'avoir perdu Dieu, ce bien infini, dont ils auront de si vives & de si fortes idées, & de l'avoir perdu sans ressource.

Figurez-vous l'affliction des enfans d'Israël, lors qu'étant conduits captifs en Babylone, ils suspendirent à des arbres leurs instrumens de musique, qu'ils condamnoient à un triste silence, & s'assoient sur le bord des fleuves de Babylone, pour y pleurer la perte de leur chere Jerusalem, dont ils ne pouvoient perdre le souvenir. Rappeliez dans votre esprit tout ce qui leur arriva depuis, lors qu'après avoir été chassés de leur ville, & de leur pais, par les Empereurs Romains, il leur fut défendu par un édit de l'Empereur Adrien, non seulement de venir pleurer sur les tombeaux de leurs peres, mais même de monter sur les montagnes, d'où ils pouvoient découvrir leur patrie & leur ville. Jugez de là de la grandeur du desespoir des reprouvés, lors qu'assis, non plus sur le bord des fleuves de Babylone, mais dans des brasiers ardents; lorsque versant, non plus des torrens de larmes, mais des fleuves de sang; lorsque condamnant leurs instrumens de musique, non à un silence de quelques années, mais à un silence éternel, ils se ressouviendront, non plus d'une ville de la Judée, ni du Temple de Jerusalem, mais des merveilles qui leur ont été dites tant de fois de la Cité de Dieu: *Gloriosa dicta sunt de te Civitas Dei.* Ils se souviendront de ce funeste arrêt: *Discedite a me maledicti,* par lequel ils ont été privés pour une éternité, & de Dieu, & de toutes ses misericordes.

Dieu fera éternellement à l'égard des reprouvés, ce qu'il ne fit autrefois que pour un temps à l'égard de Cain, qui avoit péché par une malice délibérée. Il lui prolongea la vie, pour prolonger son supplice. Il lui mit un caractère sur le visage, afin que personne n'attentât à sa vie, & qu'ainsi il fut plus longtemps puni de son péché. Il desiroit la mort comme une grace; mais Dieu pour exercer plus long-tems sa vengeance, ne permettoit pas qu'il

mourût: *Cupidum mortis, ut lueret delictum, venit mori;* dit Tertullien. C'est ainsi que la justice de Dieu traitera les reprouvés dans les Enfers; ils mourront & vivront durant toute l'éternité: leur mort sera une mort sans mort, une fin sans fin, ou plutôt leur fin sera une fin infinie, afin que leur mort soit immortelle dans leurs peines.

Imaginez-vous avec moi, quels étoient les sentimens des Egyptiens, lorsqu'ils se souvenoient de ces heureuses années de fertilité, & qu'ils consideroient qu'ils avoient eu non seulement une occasion favorable de pourvoir à leurs besoins pour l'avenir, mais même de s'enrichir pour toute leur vie. Figurez-vous quel fut leur repentir, & avec quels déplaisirs ils se faisoient ce reproche à eux-mêmes: Malheureux que nous sommes, avec combien de facilité pouvions-nous; non seulement remedier à la necessité d'une année, mais même nous mettre dans l'abondance pour toujours, & nous ne l'avons pas voulu. Ces plaintes auroient sans doute été tres-justes en la bouche de ces malheureux. Mais il y a aussi peu de proportion entre leur malheur, & celui des reprouvés; entre leur aveuglement, & celui de la plupart des hommes, qu'il y en a entre l'ombre & la verité. La faim qu'ils souffrirent ne fut que de sept années; mais celle de l'Enfer sera éternelle: celle-là trouva un remede, quoi qu'il leur coûtât bien cher; celle-ci n'en aura jamais: on trouva moyen de racheter celle-là pour de l'argent; mais rien ne pourra racheter ni compenser celle-ci: ce châtement est irremissible; cet arrêt est irrevocable.

Nous n'avons dans l'Evangile, què peu d'exemples ou de figures sur ce sujet. L'exemple le mieux marqué, & qui nous instruit même de l'exces des tourmens qu'on souffre dans l'Enfer, & des pechez qui y conduisent le plus ordinairement, est celui du mauvais Riche, soit que ce soit une simple parabole; ou, comme il y a plus d'apparence, une histoire veritable. L'Evangile dit, qu'après une vie delicieuse, il mourut, & fut enseveli dans l'Enfer: *Mortuus est dives, & sepultus est in inferno.* On peut remarquer deux sepultures bien differentes, que reçut tout à la fois ce Riche malheureux, l'une pour son ame, l'autre pour son corps. Comme il avoit vécu dans l'opulence, il étoit comblé d'honneurs sur la terre, & même après sa mort, on lui rendit de grands honneurs funebres. On porta son corps en pompe & en ceremonie; on lui érigea un magnifique mausolée; quelque méchant qu'il eût été, on trouva peut-être des Orateurs assez lâches pour faire son éloge, & pour lui attribuer des vertus qu'il n'avoit pas. Mais le malheur est que son ame n'eut pas le même sort, & qu'on lui rendit ailleurs une justice exacte, qui sans avoir égard ni à ses richesses, ni à sa qualité, le traita selon le merite de sa personne: Car quand son corps fut enseveli honorablement, son ame devint la proye des demons; & au lieu d'être transportée dans le sein d'Abraham, comme celle du pauvre Lazare, elle fut précipitée dans un abîme de feux, enveloppée de flammes ardentes, & reduite à n'avoir pendant toute l'éternité que l'Enfer pour sa demeure. Les autres circonstances de son supplice sont assez connues, & on les pourra voir par ce que nous en dirons dans le dernier Paragraphe.

Les sentimens des Egyptiens durant leur disette, en se souvenant des années de fertilité; autre image des regrets des reprouvés.

L'exemple du mauvais Riche de l'Evangile.

Luc. 16.

La

La parabole des Vierges folles.

La parabole que fait le Sauveur dans Saint Matthieu chap. 25. nous apprend qu'après cette vie, les reprovez qui sont exclus du Ciel, n'ont plus d'esperance d'y entrer jamais. Les Vierges sages qui étoient préparées pour entrer au palais de l'Epoux, y furent reçues; au lieu qu'on ferma la porte à celles qui sont appellées folles, parce qu'elles n'avoient pas eu soin de mettre de l'huile dans leurs lampes; c'est-à-dire, qui manquoient de charité, & qui n'avoient pas eu la prévoyance de parer au malheur que leur negligence leur pouvoit attirer. *Qua parata erant intraverunt ad nuptias, & clausa est janua. Porte fermée: ô clôture pour jamais! s'écrie sur ce sujet le sçavant & pieux Louis de Grenade: ô porte de tous les biens qui ne sera jamais ouverte! C'est comme si l'Évangéliste avoit dit plus clairement: la porte est fermée au pardon, à la miséricorde, à l'esperance, à la grace, aux merites, & enfin à*

Mat. 25.

Dieu imprimera dans l'ame des damnés une idée, qui sera comme un cristal, qui le leur représentera en colere contre eux.

Tous les maux de cette vie ne sont que des gouttes de la colere de Dieu; dans l'Enfer, c'est une pluye & une inondation.

Applications de quelques passages de l'Écriture à ce sujet.
A *Spectus crystalli horribilis.* Ezech. 1. Le Prophete Ezechiel, pour nous dépeindre la colere du Seigneur des armées, qui se prépare à tirer vengeance de ses ennemis, le représente sous la figure d'un miroir de cristal, mais d'un cristal horrible. Que veut dire ce Prophete? n'auroit-il pas mieux rencontré, suivant l'idée des autres Prophetes, d'assurer que Dieu se fera voir assis sur un trône de flammes, ou comme un feu dévorant, ou comme un gros nuage tout allumé d'éclairs, & éclatant en foudres & en tonnerres? Tout cela, ce semble, eût été plus propre & plus emphatique, pour nous représenter un Dieu en colere. Il y a du mystere dans cette expression. C'est que ce Prophete veut signifier par là, que Dieu, en condamnant le pecheur, imprimera au fond de son ame, une certaine idée de soi-même, qui sera comme un cristal, & une lumiere terrible, dans laquelle, & par laquelle il verra clairement dans toutes les differences des temps, & durant toute l'éternité, le grand bien qu'il a perdu, en perdant Dieu.

Stillavit super nos maledictio. Daniel. c. 9. Tous les maux passagers, dont Dieu nous afflige dans le temps, ne sont, pour m'exprimer avec l'Écriture, que quelques gouttes de ces fleaux que la justice divine laissera déborder dans l'Enfer: *Stillavit super nos maledictio.* Une infirmité habituelle vous fait languir, une maladie vous accable, une douleur aiguë vous perce, vous déchire; mais ce ne sont encore là que quelques essais de ces coups redoutables dont Dieu vous menace, & dont il doit vous frapper, si vous ne prenez soin de le prévenir: *Stillavit.* Un procès vous trouble, une perte de biens vous chagrine, un revers, un accident imprévu vous jette dans la plus profonde tristesse, & quelquefois vous desesperer; mais ce ne sont là néanmoins que quelques étincelles qui s'échappent, & qui tombent sur vous peu à peu: *Stillavit.* Ce n'est pas même proprement dans la colere que Dieu nous punit de la sorte; c'est au contraire dans les jours de sa miséricorde. Que sera-ce, selon le terme du Prophete, quand il vous châtiara dans sa fureur? Et si une goutte, dit Saint Jérôme, fait sur vous de si vives impressions, que fera-ce quand il rompra la digue, & qu'il viendra fondre sur vous, comme un fleuve grossi de toutes

Tome II.

tous les autres biens qu'on peut esperer, & il ne reste plus aux damnés qu'un éternel desespoir.

Nous avons une autre parabole, au chap. 22. du même Saint Matthieu, laquelle nous fait entendre, en la personne de celui qui s'étoit présenté au festin des nocés sans être vêtu de la robe, que la bienséance exigeoit en pareille ceremonie, de quelle maniere seront traités un jour ceux qui se sont rendus indignes d'être admis au festin de la gloire. Le Prince qui avoit invité à ce festin solemnel, voyant cet homme si indécemment vêtu, ordonna aussitôt à ses Officiers de le jeter pieds & mains liés, dans les tenebres extérieures. C'étoit une prison dans Jerusalem, où l'on renfermoit les criminels; & pour marquer par l'allusion à cette prison tenebreuse, qu'il entendoit l'Enfer destiné aux reprovez, il ajoute qu'il y aura dans ce triste lieu, des pleurs & des grincemens de dents.

La parabole de celui qui se presenta au festin royal, sans avoir la robe nuptiale.

parts: *Si tanta est stilla, quid erit torrens?* Tiré du Pere Giroult, Sermon de l'Enfer.

Gustans gustavi paululum mellis, & ecce morior. 1. Regum c. 14. Un damné au milieu de ses supplices, en se souvenant de ses plaisirs passez, qui sont la cause des tourmens qu'il endure, ne pourra-t-il pas dire, comme Jonathas, condamné à mourir pour avoir goûté imprudemment un peu de miel: *Gustans gustavi paululum mellis, & ecce morior.* Ah! si prenant ces plaisirs frivoles, je ne m'étois exposé qu'à mourir, j'aurois moins sujet de me plaindre de mon inconsideration: c'est parce que je ne puis mourir; c'est parce que je me suis livré pour ces courts & minces plaisirs, à des maux qui ne finiront point, que je me plains amerement, & toujours si inutilement.

Regrets d'un damné de s'être exposé à de si grands tourmens pour un petit plaisir.

Sepultus est in inferno. Luc. 16. L'Évangile parlant du mauvais Riche, condamné aux flammes éternelles, dit qu'il fut enlevé dans l'enfer: *Sepultus est in inferno.* Or comme un mort enseveli dans la terre, en est couvert de toutes parts; ainsi les reprovez seront ensevelis dans les flammes, c'est-à-dire, que de toutes parts, ils en seront investis: *Sepultus est.* De là cette expression figurée de l'Écriture, que les ennemis du Seigneur seront plongez dans un étang brûlant de feu & de soufre; *Pars illorum erit in stagno ardenti igne & sulphure.* En sorte que de quelque côté qu'ils se tournent, ils trouveront par tout le même feu qui les enveloppera. Il y aura plus; le feu percera, traversera, penetrera ces corps dévotiez aux plus cruelles douleurs, comme parle Saint Bernard: *Corpora doloribus devota.* Ils seront dans le feu, & le feu sera dans eux; de maniere que de tous les sens, soit intérieurs, soit extérieurs, chacun sera également affligé.

Apoç. 20.

In ignem mittent, & ardet. Joan. 15. Le Sauveur du monde parle du tourment du feu, qui brûlera les reprovez dans les Enfers, comme on parle de l'éternité, en terme de present qui demeure toujours: *In ignem mittent, & ardet.* On jettera ce mauvais sarmant, c'est-à-dire, ce pecheur impenitent dans ce feu, & il brûle. Il semble qu'il faudroit dire, & il brûlera: point du tout. Tout est present dans l'éternité. Demandez à ce mauvais Riche qui fut damné il y a tant de siècles, ce qu'il fait, & il vous répondra: *Et ardet.* A chaque moment qui s'écoule, à chaque

Le feu de l'Enfer sege éternel.

Aa

heure qui passe, à chaque jour, à chaque année, à chaque siècle qui roule dans cette éternité, faites la même question, & on vous fera la même réponse: *Et ardet*; il brûle sans cesse, il souffre sans aucun repos.

L'Enfer est une demeure éternelle.

Habit homo in domum æternitatis suæ. Eccl. 12. L'Enfer sera la maison & la demeure éternelle d'un reprové. Combien y a-t-il de siècles que le mauvais Riche brûle, & gemit dans les Enfers? A-t-il pour cela sujet de croire qu'il en sortira un jour? Non, il y est descendu, & ce sera là la maison de son éternité. Y sera-t-il encore cent mille ans, cent millions d'années, cent mille millions de siècles? Quelle effroyable mesure de temps! C'est tout dire, en un mot, cette demeure est éternelle, on y est relegué & confiné pour jamais, sans aucune espérance d'en pouvoir sortir.

Les pechez damnez auront commis leur feront toujours présents.

Non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum. Psalm. 37. Je n'ai point de repos, & je n'en puis avoir, quand je me mets tous mes pechez devant les yeux; c'est un Roi dans la Cour qui parle, & qui pouvoit prendre mille divertissemens pour éloigner cette pensée de son esprit; & cependant tout Roi qu'il est, il dit qu'il n'a point de repos, quand il fait reflexion sur ses pechez passés. Hé, que sera-ce donc d'une ame damnée dans l'Enfer, quand durant toute l'éternité, ses pechez lui seront toujours & nécessairement présents? Ici-bas, nous les oublions facilement, & quand nous voulons qu'ils ne nous tourmentent plus, nous avons le secret de les mettre derrière notre dos, dit Saint Bernard; mais toute l'occupation d'une ame dans l'Enfer, sera de se représenter toujours ses crimes. Tu as péché, & tu le vois; ta disgrâce vient de toi-même, & quelque confusion & repentir que tu en ayes, tout cela te sera inutile. *Tiré des Sermons imprimés sous le nom du Père Bourdaloue.*

L'état du mauvais Riche dans l'Enfer.

Mortuus est dives, & sepultus est in inferno. Luc. 16. Quelle fin! quel sort! Ce Riche, cet heureux du siècle, cet homme de plaisirs, enivré des douceurs de la vie; ce Riche est mort; rien n'a pu l'exempter de ce coup fatal: mais enlevé de ce monde, que devient-il? Hélas! son corps qu'il avoit tant flaté, est en peu de jours converti en pourriture, & cette pourriture en vers, & son ame ensevelie dans les Enfers. Quel changement! quelle différence! sortir d'une maison somptueusement meublée, du milieu de l'abondance, de la délicatesse, des plaisirs, & tomber dans l'Enfer pour y être enseveli avec tout ce qu'il y a de scelerats, dans ces flammes défolantes.

Le supplice de l'Enfer insupportable à toutes sortes de personnes.

Quis poterit habitare de vobis cum igne devorante, &c. Mat. 23. Qui de vous pourra demeurer éternellement au milieu de ce feu? Cette femme mondaine, qui vit dans la mollesse, que la moindre intemperie de l'air allarme, qui porte la délicatesse jusqu'au raffinement; cette femme pourra-t-elle demeurer dans ces flammes, & y demeurer éternellement? Ces libertins, qui trouvent le joug du Seigneur trop pesant, & les loix de l'Evangile trop austères, pourront-ils s'accommoder dans l'Enfer de ces brasiers ardents, de ces tourmens excessifs, de cette multitude innombrable de supplices? O Dieu, quel horrible spectacle! Un grand, un heureux du siècle dans l'Enfer, confondu avec les démons, entouré, enveloppé, pénétré de ces horribles flammes!

Un sçavant, un homme d'esprit qui a brillé, qui s'est si fort distingué dans le monde par son mérite, être éternellement l'opprobre & le mépris de tout ce qu'il y a eu d'hommes sur la terre, & outre cela enseveli dans ce gouffre de flammes! Un Ecclesiastique respectable aux Anges mêmes, pour son caractère, qui se sera nourri si long-temps du corps adorable du Sauveur, qui aura été le dispensateur de ce sang précieux qui efface les pechez du monde; ce Prêtre damné; ce Prêtre vomira éternellement mille blasphèmes contre Jésus-Christ dans les Enfers! &c.

La crainte de Dieu qui peut nous faire souffrir un supplice éternel.

Time te eum, qui potest & animam, & corpus perdere in gehemam. Matth. 10. Vous aviez bien sujet, Seigneur, de nous dire, que l'Enfer est le seul mal qu'il y ait à craindre. Car que m'importe que je sois honoré & estimé; que je vive dans l'abondance, & dans les délices, si je me damne? Et que m'importe que je mène une vie obscure, & morifiée; que je sois oublié, haï, persécuté, pourvu que je ne sois pas reprové? Ah, mon Dieu! si vous voulez punir mes crimes, vengez-vous, châtiez ce pécheur, il est juste; mais vengez-vous en cette vie, & ne me condamnez pas au feu éternel. Punissez tant severement qu'il vous plaira ce rebelle; mais que ce soit dans le temps, & non pas dans l'éternité: quelque grands, quelque severes que soient vos châtimens, je benirai encore la main qui me frappera durant cette vie; mais ne me punissez pas de cette peine éternelle, &c.

Plaintes & regrets inutiles des damnez.

Quid nobis profuit superbia? aut divitiarum jactantia quid contulit nobis? Sap. 5. Que me sert à présent, dit un malheureux damné, que me sert à présent, d'avoir été riche, puissant, d'avoir vécu dans la splendeur & dans l'éclat, dans l'abondance & dans les plaisirs? Le terme de cette vie délicate est l'Enfer; & le fruit de mes joyes passées, sont des feux, des repentirs, & des pleurs éternels: O grands mortels! ô plaisirs séduisants! ô richesses périssables! comment avez-vous pu avoir des charmes pour un homme qui n'ignoroit pas votre poison? Ces biens que j'ai possédés, me serviront-ils pour me tirer des mains de cette justice redoutable à laquelle je suis livré? Ce caractère respectable, cette autorité suprême dont j'ai été revêtu, me servira-t-elle pour faire révoquer l'arrêt porté contre moi, ou du moins pour en adoucir la rigueur, ou en abréger la durée? Ces honneurs qu'on m'a déferez, ces marques de distinction que j'ai portées, ne m'empêcheront-elles point d'être confondu avec tout ce qu'il y a d'infâmes & de scelerats? Que sont devenus ces flatteurs lâches, ces mercenaires amis, qui applaudissoient jusqu'à mes desordres? après avoir servi à me conduire dans ces lieux affreux, me serviront-ils du moins quelque jour à m'en faire sortir? Ces voluptez séduisantes, tous ces délicieux divertissemens, qui ont fait le fond de ma vie, me serviront-ils pour arrêter, ou suspendre la vivacité de ce feu qui m'investit & qui me brûle, pour moderer l'ardeur de ces flammes qui ne s'éteindront jamais, ou pour en amortir le sentiment? *Quid nobis profuit?* J'ai laissé un gros heritage à mes successeurs, & je suis reprové. J'ai laissé des enfans fort opulens, & à leur aise, & je brûle. Mes amis se réjouissent encore sur la terre, on y fait des assemblées de plaisirs, & je suis condamné aux supplices éternels. Je traitois de folie la sainte vigilan-

ce de ces ames fidelles, qui ne travailloient qu'à s'assurer une éternité bienheureuse. Helas ! la mort les a assez justifiez ; les voilà dans le Ciel, & je brûle dans ces flammes.

Les reprouvez dans l'Enfer sont des victimes éternelles.

Sicut oves in inferno positi sunt, mors depascet eos. Psalm. 48. On les a mis en Enfer, & la mort les broutera. Le Prophete ne pouvoit mieux représenter ce sacrifice terrible qui se doit faire durant toute l'éternité, qu'en représentant les damnez comme des victimes. Mais d'où vient, continua-t-il, qu'au lieu de dire que la mort les dévorera, il dit, qu'elle les broutera : *Mors depascet eos.* C'est qu'il y a cette différence entre les herbes que l'on arrache pour faire manger aux animaux, & celles qu'on leur fait brouter : que les premières sont détruites & consumées, & que les autres au contraire repoussent & renaissent toujours. Il y a semblablement cette différence entre ceux que la mort prive ici de la vie, & ceux que la justice éternelle lui a donnez en proie dans l'autre monde : que ceux-là en sont comme dévorez, parce qu'elle consume & détruit leur corps, en le reduisant dans les principes dont il a été tiré ; & que ceux-ci éprouveront éternellement les efforts sans être anéantis. Ce sont de malheureuses victimes, auxquelles, pour ainsi dire, elle mettra continuellement le couteau dans la gorge, sans les faire mourir, & qu'elle immolera toujours sans les consumer. Tiré du livre intitulé, *Entretiens de l'Abbé Jean, & du Prêtre Eusebe.*

Sentimens de desespoir dans les damnez, dans la pensée de l'éternité de leurs supplices.

Et dixi, periit finis meus. Thren. 3. Les damnez ne se plaindront point tant de l'assemblage des tourmens dont ils seront accablés, que de l'éternité de leurs peines. Le sujet de leur plus vive douleur consistera à ne pouvoir cesser de vivre, pour cesser de souffrir : *Et dixi, periit finis meus.* Perdu pour jamais, il faut que je dure : Feux dévorans, brûlez-moi : frappez, & redoublez vos coups, bourreaux impitoyables : Justice divine, n'épargnez pas votre victime. Mais point d'espérance de périr tout-à-fait : O nécessité de vivre, plus insupportable mille fois que la nécessité de subir de si effroyables supplices ! *Periit finis meus* : ma fin est aussi éloignée de moi que mon soulagement : ma mort est aussi impossible que mon repos. Juge redoutable de mes crimes, tant de siècles qu'il vous plaira de cette prison, & de ces peines ; mais laissez-moi disparaître enfin devant vous : vous auriez pu ne me pas donner l'être, que vous importe que je subsiste ? Permettez qu'un atome s'anéantisse à vos yeux. En vain je souhaite de périr : en vain cet abîme de feu devoit naturellement m'engloutir ; ma vie est aussi certaine que mon enfer : *Periit finis meus* : je n'ai qu'à me livrer à tous les excès

de mon desespoir. Tiré du Sermon de l'Enfer du Pere la Pesse.

Abscondam faciem meam ab eo. Deuteron. 30. Le malheureux qui tombe à ce moment dans les Enfers, ne vous verra jamais, mon souverain Créateur ! C'en est fait : le voilà privé pour toujours de cette beauté infinie qui rendra vos amis éternellement heureux : *Abscondam faciem meam ab eo.* Le voilà banni à jamais de l'héritage, du Royaume que vous lui aviez préparé ; tandis que vos serviteurs fideles triompheront dans une gloire ineffable. Ah ! quelle opposition entre un prédestiné & un reprouvé, entre le Ciel & l'Enfer ! Qui pourroit concevoir le desespoir d'un mondain, renfermé dans une prison qui ne s'ouvrira jamais, dans des flammes qui ne s'éteindront jamais, dans des tourmens qui ne cesseront jamais ; mais sur-tout, privé pour jamais de la vûe de celui qui eût fait son souverain bonheur ! *Le même.*

Un damné fera éternellement privé de la vûe de Dieu qui est son souverain bien.

Plangite super regione desiderabili. Isaïe 32. Pleurez & gemissez malheureux reprouvez dans la pensée d'être bannis du Ciel votre aimable patrie, où vous n'entrerez jamais, & que vous souhaiterez éternellement. En effet, le damné verra le Paradis fermé, & il ne laissera pas de le desirer. Patience qu'on n'aye pas ce qu'on ne desiré point, ou ce qu'on desiré peu : mais n'avoit jamais ce qu'on desiré toujours, & ce qu'on desiré toujours ardemment ? Que peut penser, que peut dire un reprouvé, qui du milieu d'une fournaise ardente, soupire sans cesse après le Ciel, & sans cesse souffre un Enfer ? De quelle amertume cette vûe du Ciel remplit-elle son cœur ? Quels cris, combien de larmes ne lui coûtent pas ce desir du Ciel ? Paradis, heureux séjour des Saints ; je ne vous verrai jamais ; & vous Enfer, séjour malheureux, je vous souffrirai toujours : aimable compagnie des prédestinez, je ne goûterai jamais vos delices ; & vous demons, & vous malheureux reprouvez, je serai éternellement avec vous dans ce lieu de tourmens. *Le même.*

Les damnés souffriront éternellement le Ciel & n'y entrèrent jamais, & ce desir fera une partie de leur supplice.

Sagitta tua infixæ sunt mihi, & confirmasti super me manum tuam. Psalm. 37. Ah, Seigneur ! disoit le Roi Prophete, toutes vos fleches sont entrées si avant dans moi, qu'il n'est pas possible d'en arracher une seule. Vous avez tellement appellanti votre main, que je sens sans cesse tout son poids : vous ne la détournerez, vous ne la leverez jamais cette main redoutable : & il me semble de recevoir chaque instant tous les coups qu'elle me prépare : *Confirmasti super me manum tuam.* Percé de vos traits, frappé de votre main, je suis dans la situation où je serai éternellement. C'est ce que peut dire un damné. *Le même.*

Jamais Dieu ne retirera sa main qui frappe les malheureux damnés.

PARAGRAPH QUATRIE' ME.

Passages & Pensées des Sains Peres sur ce sujet.

In inferno, est stimulus poenitentis, nulla tamen erit correctio voluntatis, à quibus ita culpabitur iniquitas propria, ut nullatenus ab eis diligi possit vel desiderari justitia. August. l. de fide ad Petrum.

Qua quisque gravia passitur, in comparatione aeterni ignis, non tantum parva, sed nulla sunt. Idem, Sermon. 109. de temp.

Dixit hoc infinita Dei sapientia, & qua damnat. Tome II.

Dans l'Enfer, quoi qu'on sente la piqueure d'une amer remords de conscience, jamais la volonté n'aura un véritable desir de se corriger. Ces malheureux condamneront tellement leur malice & leurs iniquitez, qu'ils ne concevront nul amour & nul desir de la justice.

Tout ce qu'on souffre en ce monde, quelque douloureux & insupportable qu'il puisse être, comparé au feu éternel, non seulement est peu de chose, mais doit être compté pour rien.

C'est la sagesse infinie d'un Dieu qui a assuré qu'il

masos punit; est infinita Dei potentia; quod facit miris, sed veris modis. Idem, l. 12. de Civit. c. 10.

Majore timore minora contemnimus, & majore aeternitatis cupiditate, omnia temporalia fastidimus. Idem, in Psalm. 68.

Quantum exegerit culpa, tantum sibi de homine quadam flamma rationalis disciplina vindicabit. Idem, Homil. 15. ex 50.

Quantum stulta iniquitas suggestit, tantum sapiens poena deserviet. Idem.

Nullius id unquam justitia legis attendit, ut tantis morâ temporis quisque puniatur, quantum morâ temporis unde puniretur admisit. Idem, l. 21. de Civit. c. 11.

Quodlibet scelus non temporis longitudine, sed iniquitatis aut impietatis magnitudine metendum. Idem, ibidem.

Non est in aeternitate, fuit, aut erit, quia & quod fuit jam non est, & quod erit nondum est; sed quidquid ibi est, non nisi est. Idem, in Psalm. 91.

Mors depascet eos, quia semper morientur ad vitam, & semper vivunt ad mortem. Idem, in Psalm. 48.

Omnia seculorum spatia desinita, si aeternitati interminate comparentur, non sunt existimanda exigua, sed nulla. Idem.

Nihil in regno Dei desideratur, quod non invenitur; & in inferno nihil invenitur, quod desideretur. Idem.

Prima mors animam nolentem pellit de corpore; secunda mors animam nolentem tenet in corpore. Idem, lib. 2. de Civit. c. 3.

O mors, quam dulcis esses, quibus tam amara fuisti! te semper desiderant qui te semper odierunt; clamant enim, ô mors veni, interfice nos, & mors destrue nos. Idem, l. de miseriis mundi.

Timens terreo; securus vos facerem, si securus furem ego: ignem aeternum timeo. August. in Psalm. 80.

Dolor manebit ut affligat, natura permanebit ut sentiat. Idem, l. 19. de Civit. cap. 28.

Si anima in panis vivit aeternis, mors illa potius aeterna dicenda est quam vita; nulla quippe major & pejor est mors, quam ubi non moritur mors. Idem.

Separavi à Deo, haec est tanta poena, quantum ipse est Deus. Idem.

Hic ure, hic seca, modo in aeternum parcas. Idem.

Vel mortem time, si non times peccatum; non times peccatum, time quod perducit peccatum. Idem, lib. 50. Homil. Homil. 42.

Ut mors eis adsit supplicium, & desit ad finem. Idem, l. 19. de Civit. c. 28.

Nunquam viventes, nunquam mortui, sed sine fine morientes. Idem, l. 13. de Civit. c. 11.

Ubi mors semper vivit, & finis semper incipit, & defectus desicere nescit. Idem, l. de spiritu & litt. c. 56.

Ibi duplex offenditur gehenna, scilicet nimis frigoris, & intolerabilis fervoris. Gregorius, c. 3. super Math.

Licet gehenna una sit, non tamen eundem

modo punit; & c'est sa puissance infinie, qui y punit les damnés; ce qu'il fait d'une manière admirable, mais qui ne laisse pas d'être véritable.

Par la crainte d'un grand & terrible malheur, nous méprisons les petits maux de ce monde; mais par un ardent désir de l'éternité bienheureuse, nous négligeons, & nous ne pouvons goûter les biens temporels.

Dans ce lieu de tourmens, le feu qui est l'instrument de la justice divine, discerne, par une impression en quelque manière raisonnable, la différence des crimes, pour les punir à proportion de leur griéveté.

Autant qu'une insensée & déraisonnable malice a fait commettre de mal, autant une sagesse éclairée le punira avec justice.

Nulle loi, & nulle justice n'a réglé la longueur de la peine sur la durée du crime, & n'a en égard qu'un criminel ne fût puni qu'autant de temps qu'il a employé dans l'action dont il porte la peine.

On ne doit pas mesurer quelque crime que ce soit par la longueur du temps qu'on a été à le commettre; mais par la grandeur de la malice, ou de l'impieeté avec laquelle on l'a commis.

Il n'y a dans l'éternité, ni passé, ni futur, parce que ce qui a été n'est plus, & ce qui est à venir, n'est pas encore; mais dans cette durée infinie, il n'y a que le présent qui existe toujours.

La mort broutera, pour ainsi parler, les malheureux damnés; parce qu'ils mourront sans cesse pour revivre, & ils vivront pour toujours mourir.

Tous les siècles étant bornés à une certaine mesure de temps, si on les compare avec l'éternité, on ne peut pas dire qu'ils sont peu de chose, mais qu'ils ne sont rien du tout.

Tout ce qu'on peut souhaiter se trouve avec abondance dans le Royaume Dieu; mais dans l'Enfer, rien de ce qu'on peut souhaiter ne s'y rencontre.

La première mort chasse l'âme du corps, malgré qu'elle en ait; mais la seconde dans l'Enfer, retient l'âme dans le corps, quelque effort qu'elle fasse pour en sortir.

O mort! que tu serois agréable aux malheureux damnés, à qui tu paroisses autrefois si amère! Ceux-là qui t'ont toujours eue en horreur, soupirent continuellement après toi; ils t'appellent à leur secours: viens, ô mort, finir nos peines: ôte-nous cette vie malheureuse, détruis, consume, anéantis-nous.

Je vous donne de la crainte en tremblant moi-même; je vous assurerois si j'étois moi-même en assurance: je crains un feu éternel.

La douleur demeurera pour tourmenter éternellement les damnés, & la nature subsistera pour ressentir toujours cette insupportable douleur.

Si l'âme vit toujours dans ces tourmens éternels, ne doit-on pas plutôt l'appeler une mort qu'une vie, puis qu'il n'y a point de mort plus fâcheuse & plus cruelle, que lorsque la mort ne finit point.

Etre éternellement séparé de Dieu, est un supplice dont la grandeur se doit prendre de la grandeur de Dieu même.

Punissez-moi, mon Dieu, en cette vie, coupez, brûlez, pourveu que vous me fassiez miséricorde dans l'éternité.

Craignez du moins la mort, si vous ne craignez point le péché, & si vous ne craignez point de pecher, craignez le malheur où le péché conduit ceux qui le commettent.

Les damnés souffrent éternellement, afin que la mort soit toujours présente pour les tourmenter, & ne se trouve jamais pour finir leurs peines.

Tel est l'état des malheureux damnés; jamais vivans, jamais morts, mais mourans sans cesse parmi les tourmens.

C'est là où la mort est toujours vivante, & où la fin des souffrances recommence toujours, & la défaillance même donne de nouvelles forces.

Là se trouve une double torture; savoir, d'un froid excessif, & d'une chaleur extrême & intolérable.

Quoi qu'il n'y ait dans l'Enfer que le seul tour-

Unâ eâdemque qualitate distinguit; quia quod hic agit valetudo corporum, hoc illic exhibet dispar causa meritum. Idem, l. 9. Moral.

Ad districti iudicis justitiam pertinet, ut nunquam caveat supplicis, qui nunquam in hac vita voluit carere peccato, & nullus detur iniquo terminus ultionis, quia quamdiu valuit, habere noluit terminum criminis. Idem, ibid.

Idcirco peccantibus aeternam poenam minatus est Deus, ut eos à peccatorum perpetracione compesceret. Idem, l. 4. dialog. c. 44.

Ex igne visibili ardor & dolor invisibilis trahitur, ut per ignem corporeum, mens incorporea, etiam flammâ incorporatâ crucietur. Ibid. cap. 29.

Tunc edax flamma comburit, quos carnalis delectatio polluit: tunc infinitum inferni bazarum devorat, quos inanis elatio nunc exultat. Idem, l. 9. Moral.

Juxta modum culpe poena distinguitur, & secundum modum criminis, unusquisque damnatus in inferni igne cruciabitur. Idem, l. 20. Moral.

Intolerabilis quidem res est gehenna, & supplicium illud horribile; tamen si mille aliquis ponat gehennas, nihil tale quid dicitur esse, quale est à beate illius gloria honore repellit. Chryostomus, Homil. 24. in cap. 7. Marth.

Multi inferni ignem timent, sed ego maxime amaram dico privationem glorie, nam qui non novimus magnitudinem celestis boni, non possunt intelligere quantum sit mali illo privati. Idem, Homil. 47. ad Popul. Antioch.

Nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascenderunt qua preparasti Deus offendentibus te. Idem, l. de reparat.

Pone ferrum, ignem, & bestias, & si quid his difficilius; attamen non umbra sunt ad illa tormenta. Idem, Homil. 49. ad Popul. Antioch.

Nemo eorum qui gehennam ob oculos habent, in gehennam inciderit; nemo gehennam contemnenti gehennam effugiet. Idem, Homil. 2. in cap. 2. Epist. 1. ad Thessalonicenses.

Sapiens ille ignis membra urit & resicit, unâ eâdemque potentia & cremabit impios & recreabit; quantum absument à corporibus, tantum reponet; absument ut servet, servat ut cruciet. Minutius Felix in Octav.

Sicut ignes Æthiæ Montis & Vesuvii & ardentium ubique terrarum flagrant nec eroganur; ita pœnale istud incendium non damnis ardentium pascitur, sed inexessâ corporum laceracione nutritur. Idem.

Absument ut servet, servat ut cruciet, dabiturque miseris vita immortalis, & poena servabitur. Cassiodorus.

Immortales miseri vivent inter incendia, & inconsumptibiles flamma nudum corpus allambent. Cyprianus.

Hec gehenna flammâ totum hominem complectitur. Joan Chrysol.

Plus caelo torquentur quam gehennâ. Idem.

In uno igne omnia tormenta sentiant. Hieronymus.

Heu quanta insania est, exiguis, & brevi tempore duraturis deliciis aeternos emere dolores. Idem.

Ubi putas finem invenit aeternitas, ibi incipit. Hilarius.

Si gehennam comminemur, qua est ignis arcani subterraneus ad poenam thesaurus. Tertull. l. de anima.

Tome II.

ment du feu, il ne distingue pas pourtant tous les coupables, par un même degré de chaleur; car ce que fait sur la terre, la différente force des agens, & des corps qui souffrent, la c'est la différence des pechez, qui fait la différence des supplices.

Il est de la justice d'un juge severe & d'un juge vengeur des crimes, que celui-la soit toujours puni, lequel durant sa vie n'a jamais voulu cesser de pecher, & que la vengeance n'ait point de bornes à l'égard de celui qui n'a point mis de bornes à ses crimes.

La raison pourquoi Dieu a menacé les pecheurs d'une peine éternelle, ç'a été pour reprimer la liberté qu'ils se donnent de commettre des crimes.

On souffre par le moyen du feu materiel & visible, une ardeur & une douleur invisible, afin que l'ame, qui est spirituelle, soit aussi tourmentée par une flamme proportionnée à sa nature.

Alors une flamme dévorante brûle sans consumer ceux qui se font souiller d'un plaisir criminel, & l'abîme de l'Enfer engloutit ceux qui s'élevèrent par un insupportable orgueil.

Dans ce lieu infortuné, le châtement se mesure sur la qualité de l'offense, & chaque damné sera tourmenté par le feu de l'Enfer, selon la grandeur, & l'étonnement de son crime.

Dans l'Enfer la torture est sans doute intolérable, & le supplice qu'on y endure est horrible; mais quand vous y ajouteriez mille tortures, & mille supplices, vous ne diriez rien qui égalât le tourment d'être privé de la possession de la gloire qu'on a perdu.

Plusieurs craignent avec raison le feu de l'Enfer; mais j'ose assurer que la privation de la gloire cause infiniment plus de douleur, car comme nous ne connoissons point la grandeur du bien dont on jouit dans le Ciel, nous ne pouvons concevoir combien grand est le malheur d'en être privé.

Ni l'œil n'a vu, ni l'oreille entendu, ni le cœur n'a jamais compris les supplices que vous avez préparés, Seigneur, aux pecheurs qui vous offensent.

Joignez ensemble tout ce que peuvent faire souffrir de mal le fer, le feu, les bêtes farouches, tout cela n'est pas même une ombre comparée aux supplices de l'Enfer.

Aucun de ceux qui pensent souvent & sérieusement aux tourmens de l'Enfer, ne les souffrira; au lieu qu'aucun de ceux qui les méprisent, parce qu'ils ne les croient point, ne les évitera.

Ce feu agissant par la disposition de la sagesse de Dieu, brûle les membres d'un damné, & les repare, & par le même pouvoir, détruit & reproduit les corps des impies, & autant de parties qu'il en consumera, autant en fera-t-il renâître; il dévore & il conserve tout à la fois, & il conserve afin de tourmenter toujours.

Comme les feux du Mont Ethna & du Vesuve, jettent des flammes & ne s'épuisent point; de même ce feu infernal ne s'entretient pas des corps qu'il brûle, mais se nourrit en les déchirant sans les consumer.

Ce feu dévore les corps des malheureux, pour les conserver toujours entiers; en sorte que leur vie sera immortelle, & leur supplice éternel.

Ces malheureux immortels subsisteront au milieu de ces furieux embrasemens; & ces flammes brûleront éternellement le corps qui y sera plongé nud sans le consumer.

La flamme avec toute son ardeur & son activité entoure & pénètre un homme tout entier.

Les damnés sont plus tourmentés d'avoir perdu le Ciel, dont Dieu leur fait connoître le bonheur, que par le supplice du feu de l'Enfer.

Les damnés dans le seul tourment du feu, souffrent tous les tourmens imaginables.

Helas! quelle folie, de voir que pour des plaisirs si minces, & de si peu de durée, on se rend coupable des tourmens qui ne finiront jamais.

Là où vous pensez que l'éternité doit finir, c'est là qu'elle commence.

Nous menaçons de l'enfer, qui est le trésor souterrain d'un feu secret, destiné pour être l'instrument de la justice divine, afin de punir les damnés.

A 2

Fugis ignis habens ex natura sua divinam submirationem incorruptibilitatis. Idem, in Apolog.

Non absunit quod exurit, sed dum erogat reparat; sicut manent montes semper ardentis, & qui de caelo tangitur salvus est, ut nullo jam igni decimerescat; & hoc erit testimonium ignis aeterni, hoc exemplum jugis judicii poenam nutriendis. Idem, ibidem.

Ignis gebenna lucebit miseris ad poena augmentum, ut videant unde doleant; & non ad consolationem, ne videant unde gaudeant. Isidorus, l. 1. de fummo bono.

Ignis inquisitor meritorum. Cassianus.

Interrogabit ossa, & medullas, & cogitationes nostras. Eusebius Emislenus.

Va qui hac lugenda in posterum, ridenda nunc putant; va quibus hac prius experienda sunt quam credenda. Idem.

Dum sibi nullam spem promittere poterit (damnatus) jam etiam in presenti sentiet consequentium tormenta saeculorum. Idem, Homil. 3. de Epiph.

Fit miseris mors sine morte, finis sine fine, defectus sine defectu; quia mors semper vivit, & finis semper incipit, & defectus descere nescit. August. lib. de spiritu & anima. Eadem verba habet sanctus Gregorius.

Non descendit ad inferos sanguis Christi, qui effusus est super terram. Bernardus.

Semper puniri potest, quod non potest expiari. Idem.

Totus tremo ad memoriam ipsius regionis, concussa sunt omnia ossa mea. Idem, Serm. de S. Nicolao.

Vigilias times & jejunia, sed hac levia sunt meditantur poenas aeternas. Idem, Epist. 1.

Descendant in infernum viventes, ne videlicet descendant morientes. Bernardus ad fratres in monte de Vit. solitar.

Optimum est nunc sentiri vermem cum suffocari potest. Idem, de Considerat.

Quid tam poenale quam semper velle, quod nunquam erit, & semper nolle quod nusquam non erit? In aeternum non obtinebit quod vult (damnatus) & quod non vult in aeternum nihilominus sustinebit. Idem, lib. 5. de Considerat. c. 11.

Durante anima durat & memoria, sed qualis? foeda flagitiis, horrenda facinoribus, vanitate tumida, contemptu hispida & neglecta. Idem, ibidem.

Priora transferunt, & non transferunt; transferunt à manu, sed non à mente: quod factum est, factum non esse non potest; proinde etsi facere in tempore fuit, sed fecisse in sempiternum manet. Idem, ibidem.

Non transiit cum tempore quod tempora transiit: in aeternum ergo necesse est cruciet, quod perperam te egisse in aeternum meminervis. Idem, ibidem.

Horreo vermem mordacem, & mortem vivacem; horreo incidere in manum mortis viventis, & vita morientis. Idem.

Momentaneum quod delectat, aeternum quod cruciat. Idem.

Hoc solatium vasti doloris est, quod necesse est desinas illum sentire, si nimis senseris; nemo enim potest valde dolere, & diu. Seneca, Epist. 78.

Un feu éternel qui de sa nature est incorruptible, par une vertu que Dieu lui a communiquée pour tourmenter éternellement les damnés.

Ce feu ne consume point ce qu'il brûle; mais il le repate; comme nous voyons les montagnes toujours ardentés; & comme celui qui est frappé du feu de la foudre, résiste à l'impression de tout autre feu, qui ne peut le réduire en cendre, ce qui est une preuve sensible du feu éternel de l'enfer.

Le feu de l'enfer luira & éclairera suffisamment pour augmenter le tourment de ces misérables, afin qu'ils voyent la cause de leurs souffrances; mais non pas pour les consoler, afin qu'ils ne voyent rien de ce qui leur pourroit causer quelque sujet de joye.

C'est un feu d'enquête, qui recherche & examine les pechez pour les punir selon leur merite.

Ce feu fouillera jusques dans la moëlle des os, il interrogera nos consciences, & nos pensées les plus secretes.

Malheur à ceux qui se moquent maintenant de ce qu'il faudra pleurer dans toute la suite des siècles infinis; malheur à ceux qui connoîtront par leur propre experience ce qu'ils refusent maintenant de croire.

Pendant qu'un damné ne pourra avoir aucune esperance de voir finir ses tourmens, il souffrira à chaque moment le supplice de tous les siècles suivans.

La mort n'est point mort pour ces malheureux; leur fin est sans fin, & la défaillance sans épuisement; parce que la mort est toujours vivante, la fin recommence toujours, & la défaillance ne peut causer d'épuisement, ni de manquement de forces pour souffrir.

Le sang de Jesus-Christ ayant été répandu sur la terre ne passe point jusques dans l'enfer.

On a droit de punir toujours ce qui ne peut jamais être expié par aucune satisfaction.

Je tremble de tout mon corps, au souvenir de cette region infortunée, & la frayeur que j'en ai, fait que tous mes os en sont froisseés.

Vous craignez les veilles & les jeûnes; mais cela semble peu de chose à celui qui medite serieusement les peines éternelles.

Que les hommes descendent de pensée durant leur vie dans l'enfer, de crainte qu'ils n'y descendent effectivement après la mort.

Il est bon de sentir maintenant le ver de conscience, pendant qu'on peut l'étouffer par la penitence.

Qu'y a-t-il de plus intolérable que de vouloir toujours ce qui ne sera jamais, & sans cesse ne vouloir pas ce qui sera toujours? Un malheureux damné n'obtiendra jamais ce qu'il fouhaite, & sera éternellement contraint de souffrir ce qu'il ne voudra pas.

Pendant que l'ame subsistera, le souvenir de ses crimes durera: mais en quel état paroitra-t-elle! difforme & hideuse par ses crimes, horrible, enflée de vanité, & un objet de mépris.

Les mauvaises actions sont tellement passées qu'on peut dire qu'elles ne le sont pas; elles sont passées quant à l'exécution; mais elles sont toujours presentes à l'esprit. Ce qui est véritablement fait, ne peut ne l'avoir pas été, & par consequent quoi qu'une mauvaise action ait été faite dans le temps, l'avoir faite, sera vrai durant toute l'éternité.

Ce qui passe la durée de tous les temps, ne passe point avec le temps qui l'a vu naître. Il faut donc que ce que vous vous souviendrez avoir fait de mal, vous soit éternellement un sujet de déplaisir, & un continuel supplice.

J'ai horreur de ce ver rongeur, de cette mort toujours vivante, & de cette vie toujours mourante.

Le plaisir en cette vie ne dure qu'un moment; mais la peine qui le suit est éternelle.

C'est la consolation qu'on doit avoir dans les grands maux, qu'il faut de nécessité qu'ils finissent bientôt quand ils sont trop violens, & trop sensibles: car enfin personne ne peut souffrir beaucoup & long-temps tout à la fois.

PARAGRAPHE CINQUIÈME.

De ce que l'on peut tirer de la Theologie par rapport à ce sujet.

Ce que c'est que l'Enfer considéré comme la demeure éternelle des reprobés.

L'Enfer est le lieu que la justice divine a destiné aux Anges rebelles, & aux hommes qui après avoir commis un péché mortel, meurent impenitens, & qui étant l'objet de la haine, & de la vengeance de Dieu, seront éternellement dans la compagnie des demons, privés de la vûe de Dieu, & de routes sortes de biens, & où ils souffriront sans relâche & sans aucun soulagement le supplice d'un feu éternel. On peut ramasser cette définition en moins de termes, en disant, que c'est un lieu dans le centre de la terre, destiné aux Anges rebelles & aux hommes qui meurent en état de péché mortel, où les uns & les autres sont éternellement privés de toutes sortes de biens, & souffrent toutes sortes de maux.

Deux sortes de peines qui se trouvent dans l'Enfer.

Quoi que les peines qui affligent les damnés dans l'Enfer soient innombrables, elles se peuvent toutes reduire à deux : sçavoir, la peine que les Theologiens appellent peine du dam, & celle qu'ils nomment peine du sens. La peine du dam, est de se voir privé pour jamais de la vûe de Dieu, qui fait notre souverain bonheur; la peine du sens, est celle par laquelle les corps & tous les sens des misérables reprobés sont éternellement tourmentés. Ces deux peines répondent à deux sortes de maux & de desordres, qui accompagnent le péché, dont l'un est le mépris insolent que le pecheur fait du Créateur, & l'autre est l'amour déréglé de la créature. *Aversio à Deo, & conversio ad creaturam.* C'est de la sorte que tous les Theologiens en parlent après Saint Thomas. La peine du dam, qui consiste en la privation de Dieu, regarde le mépris qu'on a fait de cette souveraine Majesté; puisqu'il est raisonnable que ceux qui ont quitté Dieu les premiers, le perdent pour jamais, & soient bannis de sa présence. La peine du sens, regarde le plaisir sensuel que l'on a pris dans la jouissance des créatures; car il est juste que les sens, qui ont mis leur bonheur dans les choses défendues par la loi de Dieu, payent par des peines & des douleurs, les delices qu'ils ont goûtées en commettant le péché.

Explication de la peine du dam.

Comme des deux déreglemens que comprend le péché, le premier, sçavoir, le mépris de Dieu, est sans comparaison plus grand que le second; il s'ensuit, selon les regles de la justice, que la peine du dam, qui est la punition de ce déreglement, est incomparablement plus grande que la peine du sens. Voici ce qu'en dit le Cardinal Bellarmin, au chapitre second du deuxième livre, *De gemitu columbae*. La peine du dam, consiste à être éloigné de sa fin dernière, à ne voir jamais l'essence divine, à demeurer éternellement banni de sa chere patrie, à ne pouvoir plus prétendre à l'heritage celeste; en un mot, à être privé de toutes sortes de biens. De maniere qu'un reprobé est éternellement ennemi de Dieu, l'objet de sa haine, & de sa plus severe vengeance, & en cette qualité Dieu l'abandonne tant qu'il peut, & se dépouille, pour ainsi dire, de la possession de cette ame reprobée. Car quoi que tout appartienne à Dieu, & qu'il ne puisse renoncer au domaine souverain qu'il a sur toutes ses créatures,

il y a néanmoins de certaines choses, qu'il appelle siennes, & qui lui appartiennent par un titre tout particulier: C'est ainsi qu'il appelloit autrefois le peuple Juif, son peuple, sa part, son heritage, à la distinction de tous les autres peuples de la terre. Or à l'égard d'une ame damnée, par une renonciation, & une abdication toute singuliere du droit, de la propriété & du domaine qu'il avoit sur elle, il la rebute, la rejette & l'abandonne, & ensuite lui ôte toutes les marques de la possession qu'il en avoit prise. Il la dépouille de toutes sortes de dons & de grâces surnaturelles, & de tous les titres par lesquels elle a autrefois appartenu à Dieu: *Voca populum hunc, non populus meus.*

Dans la privation de Dieu qui fait la peine du dam, il y a une haine mutuelle & extrême, une haine implacable de Dieu envers le pecheur, & du pecheur envers Dieu; parce que Dieu aura en horreur, & en exécration cette créature: *Discedite maledicti*: Car comme le propre de l'amour est de joindre & d'unir, c'est aussi l'effet de la haine de diviser & de séparer: *Venite benedicti, discedite maledicti*. Et comme être aimé de Dieu est la cause de toutes sortes de biens, de même être haï de Dieu est la source de tous les malheurs: comme l'amour de Dieu est la souveraine beatitude, pareillement la haine de Dieu est la souveraine misere: & il n'y a rien qui nous doive donner plus de frayeur que ce divorce éternel, & cette inimitié implacable, reciproque, & qui durera toujours.

Dans la peine du dam, il y a une haine mutuelle, & irréconciliable entre Dieu & l'ame.

Outre la foi, & la parole de Dieu si clairement & si souvent repetée dans les saintes Ecritures, qui nous enseigne qu'il y a un Enfer, où ceux qui meurent en état de péché souffrent la peine qui est dûe à leurs crimes; la raison même nous en doit convaincre, puisqu'elle en a convaincu les Payens mêmes, dans les tenebres de l'infidelité, & qu'ils ont été assez éclairés pour reconnoître cette verité. Ce seroit en effet faire la Providence de Dieu impuissante, & sa justice peu zélée contre l'iniquité qu'il hait nécessairement, de croire qu'il n'ait point établi de supplices en l'autre vie, pour ceux qui ont été impies, & qui ont violé ses loix en celle-ci. Comme cette conduite est infiniment raisonnable, & que le contraire ne peut compatir avec une sagesse & une puissance infinie, nous devons conclure que Dieu n'a pas dû en user autrement, & qu'il est de sa justice de reparer le tort que les impies ont fait à sa divine Majesté, par leur supplice, dans le lieu qu'elle a destiné pour cet effet.

Il est de la Providence & de la justice de Dieu qu'il y ait un Enfer.

Saint Thomas donne un autre tour à cette raison. Il dit que rien ne peut s'écarter de la fin generale de la Providence divine, quoi que quelque être se puisse soustraire à quelque fin particuliere à laquelle il étoit destiné. Ainsi l'homme, qui a la liberté pour appanage de sa nature, peut bien s'éloigner de la fin particuliere que Dieu a sur lui, qui est son salut, & la jouissance du souverain bien; mais il ne peut s'écarter de la fin dernière & universelle des œuvres de Dieu, qui est sa gloire, pour laquelle il a tout fait; de maniere que l'homme qui n'y voudra pas contribuer par

D. Thom. de verit. quest. 6. art. 3. in corpore.

les moyens, qui le doivent conduire en même temps à son souverain bonheur, y contribuera malgré lui, en rendant hommage à sa justice, laquelle éclatera dans le châtement qu'elle tirera des rebelles & des criminels.

Combien le châtement que Dieu tire d'un pecheur dans l'Enfer est juste.

Ce châtement est tres-juste : le pecheur étoit tout à Dieu par la création, par la redemption, & par tous les titres imaginables ; mais ce même pecheur s'est soustrait entierement à l'empire de Dieu ; il s'est, pour ainsi dire, dérobé à Dieu, pour se donner au monde & à ses plaisirs : il faut absolument & indispensablement que cet ordre violé soit réparé. La miséricorde ne le peut plus réparer ; son regne est fini avec le temps ; le pecheur n'est plus en état d'attirer cette miséricorde par une sincere penitence, parce que le temps en est borné à cette vie ; ainsi le pecheur ne pouvant plus être rendu à la bonté & à la miséricorde de Dieu, il faut qu'il soit rendu à sa justice & à sa vengeance.

De la griéveté des peines de l'Enfer.

Tous les Docteurs enseignent que les supplices de l'Enfer sont, sans comparaison, plus atroces que tous les tourmens de cette vie ; & je ne puis lire sans frayeur, ce que dit S. Augustin : Que toutes les peines qu'on peut endurer en ce monde, non seulement ne sont pas considerables, mais qu'elles ne sont rien en comparaison du feu éternel, n'y ayant point de proportion entre ces deux genres de maux. D'autres disent que le moindre de ces tourmens est plus rude & plus insupportable que tous les plus grands supplices qu'on puisse endurer sur la terre. Les saints Peres sont dans le même sentiment, & les Theologiens, après S. Thomas, enseignent cette même doctrine, qu'on ne peut soupçonner d'exageration ; puisque les mêmes raisons, qui prouvent un Enfer, savoir, l'interet de la gloire de Dieu, qu'il faut réparer, & la griéveté du péché qui merite d'être puni, prouvent aussi évidemment cette griéveté du supplice qui est dû à l'infolence du pecheur.

Dieu est juste aussi bien qu'il est misericordieux, & il punit en Dieu les offenses commises contre sa divine Majesté.

C'est une heresie injurieuse à Dieu, & un blasphème sorti de la bouche de Marcion, au rapport de Tertullien, de dire que Dieu n'est ni estimable, ni reconnoissable que par une bonté qui embrasse tout, sans rien laisser à sa justice. Pour refuter cette erreur, il suffit de dire avec le même Tertullien, que c'est faire un Dieu déraisonnable, & lui ôter la gloire d'une sage & équitable conduite, que de lui donner une bonté détachée, & separée de l'alliance qu'elle doit avoir avec une severité qui le rende terrible aux méchans. Comme la justice est une vertu, aussi bien que la miséricorde, l'une se doit trouver en Dieu, aussi bien que l'autre, & chacune avoir son propre objet. C'est une chose conforme à la raison, que la peine suive le crime. La seule lumiere naturelle dicte cette verité aux hommes ; la politique est appuyée sur ce principe ; & ce seroit renverser l'ordre de l'Univers, que de vouloir le détruire ; & par consequent, quand il ne s'agiroit point de l'interet de Dieu, & de sa gloire dans le supplice des reprovez, il faudroit encore que sa justice, pour satisfaire à l'équité, & agir conformément au démerite du péché, allumât des feux dans l'Enfer pour y punir les coupables. C'est pour cette raison, que Salvien dit que le mal exige d'être puni pour être ainsi remis dans l'ordre ; & S. Augustin assure, que c'est une chose meilleure en soi, & plus souhaitable dans la nature,

quand nous ne regarderions que le bien de la nature, & l'ordre de l'Univers, sans pénétrer dans les desseins, & dans les interets de Dieu.

Quelque subtilité que nous inventions, de quelque raisonnement que nous nous servions, nous sommes obligez de reconnoître que la haine que Dieu portera éternellement à une créature, qu'il trouvera au sortir de cette vie mortelle, souillée d'un péché, qu'elle ne pourra plus expier par la penitence, fera sur-tout accompagnée de trois circonstances, ou si vous voulez, suivie de trois effets si terribles, qu'ils renferment ce que l'on peut dire de plus affreux, & de plus défolant de l'Enfer. Car comme Dieu peut tout, & que rien ne peut l'empêcher d'appliquer sa puissance à se venger ; par consequent, le reprovez lui étant insupportable, & un objet d'aversion ; il s'enfuit qu'il l'éloignera éternellement de sa presence ; qu'en quelque lieu qu'il le reduise, il le persecutera, & lui fera sentir tous les maux dont il est capable ; enfin, qu'il armera l'Univers, & l'engagera à prendre son parti contre cet infortuné. Voilà les sentimens que la haine inspire, & quiconque hait à mort un ennemi, dont il a été outragé, sçait assez par son experience, qu'il agiroit de la sorte s'il étoit le maître absolu, & s'il ne rencontroit aucun obstacle qui s'opposât à ses desirs.

Il est constant qu'il y a un feu réel & veritable dans les Enfers, & que S. Thomas appelle corporel, parce que toutes les fois que l'Ecriture parle des peines que souffrent les reprovez dans ce triste lieu, elle fait toujours mention du feu, toujours elle menace du feu, comme du plus terrible instrument de la justice divine. Dans la sentence que le Juge souverain prononcera à la fin des siècles contre ces malheureux, la peine du feu y est exprimée : *Ite maledicti in ignem eternum. Et ailleurs : Vbi vermis eorum non moritur, & ignis non extinguitur.* D'où il est manifeste que c'est un feu veritable ; car quand on dit quelque chose par metaphore, on ne l'exprime pas toujours de même façon, qui est la regle que les saints Peres nous donnent pour sçavoir quand il faut entendre l'Ecriture à la lettre. Il est de plus constant que les ames, aussi-bien que les corps, brûleront éternellement dans ce feu. D'où vient que la sentence du Juge porte : *Discedite à me maledicti in ignem eternum, qui paratus est diabolo & angelis ejus.* Or, si ce feu peut agir sur les demons, qui sont des substances spirituelles, il n'est pas moins évident qu'il agira sur les ames dégagées du corps & des sens.

S. Augustin & S. Gregoire le Grand condamnent ces Docteurs qui ont dit, que le supplice des ames reprovees dans l'Enfer consistoit seulement en l'incarcération dans ce feu, dont la presence inseparable les affligeoit, & étoit un signe de la colere de Dieu. Ils se trompent, disent ces deux Peres des plus éclairés de l'Eglise, & cette opinion ne suffit pas pour exprimer l'action du feu sur ces ames separées de leurs corps. *Non tantum videndo, sed experiendo torquemur.* Ce n'est pas seulement en voyant le feu, mais en sentant son ardeur qu'elles sont tourmentées ; le feu faisant sur elles la même impression, que nous sentons quand nous sommes brûlez. Que si vous objectez qu'il faut qu'il y ait de la proportion entre l'agent & le sujet ; que le feu

La haine que Dieu portera aux reprovez, leur fera souffrir de terribles supplices.

Il y a un feu réel & veritable dans l'Enfer. D. Thom. 3. part. 4. 97. art. 5.

Matt. 25.

Le feu n'agit pas seulement sur les ames par incarceration, en les retenant captives.

étant materiel, & l'ame toute spirituelle, il n'y en a point, & par conséquent il ne peut y avoir de tourment effectif, ni d'action physique entre l'un & l'autre. On répond qu'il n'y a point de proportion entiere, entre l'ame & le feu; mais il y a une proportion commencée, & pour ainsi dire, radicale. L'ame de l'homme est sensitive, & par conséquent elle a en soi le principe du sentiment, par exemple, du toucher, par lequel elle peut ressentir l'activité & l'ardeur du feu. Et quoi que l'ame séparée du corps ne puisse naturellement exercer ce sentiment, elle le peut surnaturellement. En effet, il est constant que l'ame revêtuë d'un corps peut recevoir l'impression du feu, puisque c'est l'ame qui ressent la douleur, & non pas le corps; comme il paroît quand l'ame est fortement appliquée à la speculation de quelque objet, on ne voit & on ne sent rien. Ainsi c'est l'ame qui sent & qui reçoit la douleur, quand les parties du corps sont brûlées, comme c'est l'ame qui voit par les yeux, & qui entend par les oreilles. Or quoi que l'œil & les oreilles soient des organes nécessaires naturellement pour voir & pour entendre; Dieu néanmoins peut suppléer au défaut du corps, & faire que l'ame sent l'opération du feu.

Comme Dieu eleve le feu pour agir sur les ames, séparées de leurs corps.

Pour expliquer ceci plus clairement avec la Theologie, il faut dire que le tourment de l'ame par le feu se fait en deux façons. Premiere-ment, Dieu y prépare l'ame, en étendant la capacité qu'elle a de souffrir. Secondement, il eleve le feu en augmentant son activité par sa toute-puissance, & le rendant capable de faire une impression de douleur sur les esprits. Ces deux manieres sont admirables, dit Saint Augustin; mais elles ne laissent pas d'être tres-vertueuses. *Miris, sed veris mollis.* Le feu donc est eleve par la vertu de Dieu, au-dessus de sa nature, afin qu'agissant sur les ames, il soit leur tourment & leur supplice. C'est ce que le Saint Esprit veut nous apprendre, lorsqu'il dit que ce feu en qualité de créature, servant aux ordres & aux volontez de son Créateur, s'irrite, & s'enflamme puissamment contre les pecheurs qu'il doit punir: *Creatura enim tibi factori deserviens exardescit in tormendum adversus injustos.* Si nous sommes bien persuadez de la grandeur de Dieu, dit Saint Augustin sur ce sujet, nous sommes obligez de croire, que sa volonté est la nature de chaque chose: *Tanti quippe Creatoris voluntas, cujuscumque rei natura est.* Comme donc les créatures ne sont que ce que Dieu a voulu qu'elles fussent, elles ne sont aussi que ce qu'il lui plaît qu'elles fassent, elles n'ont point d'inclinations plus propres, que de faire tout ce que le Créateur commande. Le feu contre sa nature descend, & rafraichit, lorsque son Créateur le lui ordonne, & Dieu, quand il lui plaît, l'eleve au-dessus de sa nature, pour être le supplice des ames.

Le feu outre la vertu de brûler les reprovez dans l'Enfer, a aussi celle de les capter, & de leur ôter la liberté. Psa. 10.

Ce n'est pas le seul effet du feu de brûler les corps & les ames des damnez; il en a un second, qui leur cause un cruel supplice, c'est de les tenir renfermez dans ce feu, & de leur ôter la liberté. C'est pourquoi l'Ecriture dit, que Dieu fera pleuvoir sur eux des chaînes & des liens de fer: *Pluet super peccatores laqueos.* Sur quoi il faut remarquer, que nous avons deux sortes de libertez, l'une exterieure, & l'autre interieure. L'exterieure, qui est la liberté du mouvement, nous don-

ne le pouvoir d'aller où il nous plaît. La liberté interieure, consiste dans une disposition de notre volonté, de nos pensées, & de nos sens, dont nous sommes les maîtres. Or le feu d'Enfer, en qualité de lien, ôte au damné cette double liberté, dont il a autrefois abusé: 1°. Il arrête ses mouvemens, & le tient attaché à un même lieu. C'est ce que nous represente le Fils de Dieu dans l'Evangile, lorsqu'il dit: *Ligatis manibus, & pedibus ejus, mittre eum in tenebras exteriores.* 2°. Ces chaînes de feu n'ôtent pas seulement aux damnez la liberté exterieure; mais encore l'interieure, qui reside dans la volonté, & qui s'étend sur l'entendement & la volonté d'un damné. C'est le sentiment de plusieurs Theologiens, que l'un des plus grands supplices de ce feu consiste en ce que Dieu l'elevera, pour être le signe inamortel de sa vengeance. Ce feu lui decouvrira continuellement un Dieu irrité contre lui, & comme dit le Cardinal Cajetan, il arrêtera & fixera son esprit à cet objet, par une pensée toujours actuelle, necessaire & invariable. Il captivera sa volonté, en le forçant à detester incessamment son malheur & sa perte éternelle, que ce feu lui representera vivement: *Detinebitur intellectus ad considerandum, & voluntas ad detestandum.*

Matt. 22.

Les Theologiens s'étudient à expliquer comment le feu d'Enfer, qui est materiel, peut agir sur les demons & sur les ames séparées de leurs corps. Quelques-uns, pour avoir plus de facilité à expliquer leur sentiment, ont dit que ce feu étoit metaphorique ou d'une autre espece que le nôtre, & qu'ainsi il ne falloit pas s'étonner s'il tourmentoit l'ame & le corps. Quelques autres l'ont crû semblable au nôtre; mais ils ont ajoûté qu'il ne tourmentoit pas par soi-même les ames des reprovez; mais seulement qu'il paroît- soit devant leurs yeux comme le témoin irreprochable de leur malice, & que leur supplice consistoit à le voir pendant toute l'éternité. Les autres ont dit qu'il les fait souffrir, en ce qu'ils y sont attachez par contrainte, & que la rigueur de ce supplice ne vient que de ce qu'ils y sont retenus par force. Mais c'est trop peu pour des criminels de leze-Majesté Divine, de les faire souffrir seulement dans la perte de leur liberté, ou de les tourmenter par la vue de leur supplice, ou par la consideration de leurs crimes. Disons plutôt avec Saint Gregoire le Grand, & la plus veritable opinion des Theologiens, que l'ame du damné, outre toutes ces peines, endure effectivement ces flammes, qui lui impriment à proportion les mêmes douleurs, que nous expérimentons quand on nous brûle: *Ex igne visibilis ardor ac dolor invisibilis trahitur, ut per ignem corporeum, mens incorporata, etiam incorporata flamma crucietur.* De cette opinion qui paroît la plus solide & la plus veritable, il s'ensuit: 1°. Que le feu est eleve par une vertu divine à produire dans l'ame une qualité spirituelle qui la fait souffrir, étant impossible d'expliquer autrement l'impression d'une chose materielle sur une substance spirituelle. 2°. Que Dieu y prépare l'ame en étendant la capacité qu'elle a de souffrir; & pour expliquer l'un & l'autre, les Theologiens se servent du mot de puissance obediensielle, qui est active à l'égard du feu, & passive à l'égard de l'ame souffrante. C'est ce qu'on peut dire de plus raisonnable sur ce sujet.

Differentes manieres qu'appor- tent les Theologiens pour expliquer comment les ames sont tourmentées par le feu.

Lib. 4. Dial. c. 29.

Il est vrai que Saint Augustin dit, qu'il

Ce que c'est que le ver qui tourmente- ra éternel- lement les damnez. De Civit. l. 21. c. 11.

n'est pas sans apparence d'entendre par ces mots de ver, dont il est parlé dans l'Evan- gile, & de serpens, dont il est parlé en d'au- tres endroits, des vers, & des serpens verita- bles qui vivront dans le feu, comme les dam- nez, & qu'ainsi ce n'est point une medita- tion tout-à-fait sans fondement que de s'ima- giner que dans cet étang de soufre, il y aura des vers & des serpens, qui feront souffrir aux reprouvez dans toutes les parties de leurs corps des douleurs proportionnées à leurs crimes. Mais ce même saint Docteur semble approuver davantage, qu'on entende par ce ver qui ne meurt point, les remords de con- science, dont les damnez seroit cruellement & éternellement tourmentez.

De l'appli- cation de l'ame à son supplice dans l'En- fer.

C'est une verité constante que la douleur que cause le feu, n'est pas une simple action du feu sur le corps ; c'est l'application de l'ame à ce mouvement. Si elle ne s'y appli- quoit point du tout, elle ne souffriroit rien du tout ; & elle en sent davantage, à pro- portion qu'elle s'y applique davantage. Or il est certain que l'application de l'ame dans cette vie est toujours foible, à cause des or- ganes du corps dont elle dépend, qui étant foibles & delicats, se détruisent par une action trop violente. Mais dans l'autre vie, les or- ganes du corps étant incorruptibles, l'ame s'appliquera aux objets qui lui causeront de la douleur, avec toute l'activité de sa nature.

Raisons qui justi- fient la conduite de Dieu d'avoir or- donné une éternité de peines aux reprouvez.

Il suffiroit pour convaincre notre raison, & pour calmer tous nos doutes, touchant l'éternité des peines des damnez, de dire que c'est un article de foi, & que Dieu l'a ainsi ordonné ; sa volonté doit être notre der- niere raison ; il est notre Souverain ; il a droit sur notre éternité, aussi-bien que sur notre temps, pour disposer de l'un & de l'autre à sa gloire : *Lex non disputat, sed precipit.* Les loix commandent, mais elles ne dispu- tent pas, & ne rendent pas raison de ce qu'el- les ordonnent. Cependant comme notre es- prit se revolte contre cette conduite rigou- reuse de Dieu, de punir d'une éternité de supplices un peché qui a été commis en un moment : voici quelques raisons qui font voir combien il étoit juste que Dieu en usât de la sorte.

Premiere raison.

La premiere raison est fondée sur ce prin- cipe. Puisque Dieu vouloit faire des loix pour regler les mœurs des hommes, il étoit nécessaire conséquemment, qu'il établit des peines qui fussent capables d'arrêter effective- ment la liberté à son devoir, & la détourner du peché. Or il n'y avoit point de peines suffisantes pour faire cette impression sur la liberté des hommes, & les empêcher de vio- ler ses commandemens, si elles n'avoient été éternelles. En effet, combien sommes-nous peu sensibles à l'éternité d'un bonheur infini qu'il nous promet. La consideration de sa bonté & de ses bienfaits ne fait pas davan- tage d'impression sur l'esprit de la plus gran- de partie, puisque sa Croix, ses souffrances & sa mort ne sont pas assez puissantes pour gagner leur cœur, & pour les attacher entie- rement à son service. Il n'y a donc que la crainte d'un supplice éternel : parce que comme ils ont une ame immortelle, & que tout autre bien qu'un bonheur éternel n'est pas capable de les rendre heureux, tout au- tre supplice semblablement, qui n'eût pas été proportionné à la durée infinie de leur être, ne les eût touchez que foiblement, & n'eût

pas été capable d'arrêter le cours de leurs des- ordres.

Deuxième raison prise de la nature du peché qui détruit la grace.

La seconde raison est prise de Saint Tho- mas, qui enseigne, que tout mal irreparable de sa nature, est un mal éternel ; or le mal d'un pecheur, qui est mort dans son peché, est irreparable ; il ne faut donc pas s'étonner s'il est éternel. Or le grand mal du pecheur c'est la separation de Dieu ; c'est la destru- ction de la grace sanctifiante, qui étoit le principe de sa vie surnaturelle. Un pecheur s'est séparé volontairement de Dieu ; il a par un amour déreglé pour soi-même renoncé à sa beatitude éternelle ; il a volontairement & par sa malice détruit la grace sanctifiante, qui étoit la racine & le principe de tous les biens surnaturels. Il se trouve maintenant après sa mort dans un état où il ne peut plus retourner à Dieu, il ne peut plus s'avancer vers la der- niere fin ; étant hors de la voye, comme parle la Theologie, il n'est plus capable d'une ver- itable conversion. Par exemple, quiconque se procure la mort volontairement, montre qu'il consent pour toujours d'être privé de tous les biens de la vie, & il ne se peut plain- dre que de soi-même : *Factus est malo dignus aeterno, qui permit in se bonum, quod posset esse aeternum.* dit Saint Augustin.

Troisième raison, prise de la gravité du peché qui offense Dieu, le- quel est in- fini.

Il est de la justice de Dieu d'ordonner des peines proportionnées à la malice du peché, & à la dignité de celui qui a été offensé par le mépris, pour reparer la gloire qui lui a été ôtée. Or la malice du pecheur a fait un crime infini en lui-même ; il faut donc que la peine soit infinie. Mais l'homme étant fini & limité en lui-même, il ne peut pas souffrir des tourmens infinis en leur rigueur & en leur violence ; il faut donc qu'il souffre des tour- mens qui soient infinis en leur durée, & que l'étendue de l'éternité supplée à ce qui man- que à leur violence & à leur rigueur. Il a méprisé l'amour de son Dieu ; il faut qu'il supporte éternellement sa haine. Ainsi quand Dieu ordonne une éternité de peines pour le peché d'un moment, il se sert de la même mesure, dont le pecheur s'est servi à son é- gard. Comme le pecheur a mesuré Dieu par un moment de plaisir, Dieu mesure l'hom- me par une éternité de peines.

La quatri- me raison, est prise de la volonté du pecheur, qui est en quelque maniere é- ternelle.

L'homme qui meurt dans le peché, est cen- sé le vouloir éternellement commettre en deux façons. La premiere, parce qu'il a eu, dit S. Augustin, une volonté éternelle dans le plaisir du peché : il eût souhaité de vivre éter- nellement pour demeurer éternellement dans son crime ; il faut aussi que cette éternité de sa volonté dans ses crimes soit punie à proportion par une éternité de supplices : *Ut quia aeternam voluit habere peccati perfruitionem, aeternam vindictam inveniat severitatem.* La seconde façon, c'est parce qu'un homme qui meurt dans son peché, sans l'expié par la peniten- ce, a cette disposition habituelle & perma- nente de demeurer éternellement dans son peché, s'il demeureroit éternellement dans la vie. *Qui enim impenitens moritur, si semper viveret, semper peccaret.* Que s'il meurt dans l'impenitence, il a cette volonté interpreta- tive & tacite de demeurer éternellement dans son peché, il va au jugement de Dieu avec cette disposition ; d'où Saint Gregoire con- clud, qu'il a été de la justice de Dieu, que celui qui n'a jamais voulu mettre fin à son peché, ne trouve jamais de fin à son supplice.

Aug. Ep. 49. ad Deog.

Greg. 4. dial. 6. 44

C'est le sentiment commun de tous les peu-

Cinquième raison, prise de ce que les loix qui punissent de mort un criminel, n'ont nul égard à la durée de son crime

peuples, que les Princes qui ont un droit souverain sur leurs sujets, peuvent publier les loix qu'ils jugent convenables pour le bien de leur Etat, & en même temps établir des peines pour châtier ceux qui les violent. Or dans cet ordre politique, on ne proportionne point la peine à la durée du crime, par lequel on viole la loi; mais aux suites pernicieuses, & aux dommages qui peuvent venir de l'infraction de la loi. On fait mourir un voleur pour un larcin fait en un tour de main; & un homicide, pour un meurtre commis en un moment. Cependant la mort est une espèce d'éternité, puisque la nature n'a point de remède; & les juges qui le condamnent à mourir, n'ont point d'égard s'il ressuscitera un jour. Cela fait voir que la justice humaine s'attribue le pouvoir de punir les particuliers d'une peine éternelle pour la conservation des intérêts du public. Pourquoi donc Dieu, qui par la nécessité de son être, & par tous les droits imaginables, est le Monarque souverain de tous les hommes, ne pourroit-il pas publier des loix, & ordonner des peines éternelles pour obliger les sujets à les garder? C'est le raisonnement de Saint Augustin.

Sixième raison, prise du droit que tout le monde a de se défendre contre ceux qui nous attaquent injustement.

Il n'est rien de mieux fondé sur les droits de la nature, qu'une juste défense, pour repousser l'effort d'un injuste agresseur. Quand je mettrois des abîmes entre moi & mon ennemi, pour l'empêcher de me nuire & de me faire du mal, qui pourroit y trouver à redire? particulièrement, si je l'avertissois de n'être pas si téméraire que de me poursuivre, & qu'il ne pût venir à moi sans se précipiter dans ces abîmes; si après cela, cet ennemi poussé de rage, se perdoit & précipitoit, de qui s'étonneroit-on? de sa témérité & de sa fureur, ou de ma juste défense? Or si un homme mortel peut faire cela, pour se mettre à couvert de l'injure qu'on lui veut faire; qu'est-

ce que ne peut point faire Dieu, pour empêcher les outrages des hommes?

Pourquoi aller chercher ailleurs les preuves de cette éternité? le Fils de Dieu qui nous en menace, en est lui-même la preuve. Il s'est fait homme pour effacer nos pechez; il est monté sur une croix pour nous, & il est mort pour nous délivrer de ces peines si terribles. Il faut donc dire qu'elles sont éternelles, suivant la pensée de Saint Bernard: *Si non fuissent hac ad mortem, & ad mortem sempiternam, nunquam pro eorum remedio, Dei Filius moretur.* Or si le peché eût été un mal fini, & si l'Enfer n'eût eu que des peines limitées pour nous punir, que seroit-il besoin qu'un Dieu eût donné jusqu'à la dernière goutte de son sang pour les effacer?

Sur ce que la Theologie enseigne que Dieu étant infini dans sa grandeur, il s'ensuit que le pecheur qui l'a grièvement offensé, doit être puni d'une peine en quelque manière infinie, & qu'elle ne le peut être que dans sa durée. Ce pecheur, pourroit-on dire, ne comprend point cette infinité de Dieu, sa connoissance est limitée, & son peché répond à sa connoissance. C'est une frivole objection. Un miserable qui insulteroit à son Roi, ne seroit-il point criminel de Leze-Majesté, à moins qu'il n'eût une juste idée de la sagesse, de la valeur, & des autres qualitez de ce Prince? Il outrage son Roi, la justice humaine n'en demanderoit pas davantage, pour le châtier par les supplices les plus rigoureux. Le pecheur offense un Dieu infini en perfection, & en grandeur: c'est assez pour mériter un châtiment qui ait quelque proportion avec ce Dieu offensé; & si son châtiment ne duroit toujours, il est visible qu'il n'auroit pas cette proportion, parce qu'il seroit fini en lui-même.

Septième raison, prise de ce que le Fils de Dieu a souffert pour nous délivrer des peines de l'Enfer,

Réponse à ce qu'on pourroit dire que le pecheur ne connoit pas la grandeur infini de Dieu, quand il l'offense,

PARAGRAPHE SIXIEME.

Les endroits choisis des Livres spirituels, & des Prédicateurs modernes, sur ce sujet.

La grandeur des peines de l'Enfer en general.

CE que Saint Paul disoit autrefois des délices du Ciel, que ni l'œil ne les avoit jamais vûes, ni l'oreille entendues, ni le cœur de l'homme comprises; nous le pourrions bien dire des supplices des reprouvez dans l'Enfer; sçavoir, que leurs gemissemens sont si étranges, leurs plaintes si lamentables, leurs cris si terribles & si pleins d'horreur, que l'on peut s'écrier, jamais personne n'a rien vû, ni ouï, ni conçu de pareil au monde. Ces malheureux gemissent incessamment, dit S. Cyrille, & personne n'en a pitié; ils crient du fond de leur abîme, & personne n'en est touché; ils se desesperent mille fois le jour, & personne ne s'efforce de les secourir; & le saint homme Job a exprimé en un mot cet état malheureux: *Une horreur éternelle.* Drexellius, dans le Tableau de la Justice divine.

Si le plus grand de tous les malheurs, dit le Philosophe Boëce, est de se souvenir d'avoir autrefois été heureux; c'est bien une des plus sensibles douleurs que souffrent les damnez, d'être enfermez dans d'horribles cachots, & précipitez dans l'abîme de tous les malheurs, lorsqu'ils pouvoient être dans le Ciel, parmi les Bienheureux. Comme quand Sedecias, par le commandement de son vainqueur, de l'éclat du trône royal fut jetté dans l'obscurité d'une prison, & condamné à perdre les yeux, après avoir perdu ses tresors &

Le souvenir qu'on a d'avoir été heureux en cette vie.

ses enfans: Quels soupirs ne poussa-t-il point vers le Ciel? Quand le superbe Aman, après avoir été le favori d'Assuerus, & le plus puissant Seigneur de son vaste Empire, se vit condamné à mourir sur un gibet, lui qui dans sa florissante fortune, n'avoit pû souffrir qu'un seul homme inconnu manquant à le saluer: Quels furent les sentimens de cet orgueilleux si étrangement humilié? Quels furent ceux d'Antiochus, qui sembloit commander à la terre & à la mer, quand frappé d'une horrible maladie, il se vit abandonné de tout le monde, & insupportable à lui-même? Le souvenir de l'état où il s'étoit vû auparavant, redoubloit son chagrin & sa douleur, & le rendoit doublement malheureux. Le même.

La douleur des damnez d'être privés de la vue de Dieu.

C'est une douleur inexplicable, & un indigne regret, de se voir privé par sa faute & éternellement de la vue & de la possession de Dieu. Ah! c'est ce souvenir qui leur déchire le cœur, & qui les tourmente sans relâche. Malheureux que je suis! s'écrie sans cesse un damné, je pouvois, si j'eusse voulu, être éternellement heureux dans le Ciel; les graces ne me manquoient pas; j'érois créé pour le Paradis, je ne l'ai pas voulu; & maintenant que j'ai perdu mon Dieu, je l'ai perdu pour une éternité, mon souverain bien, l'unique objet qui pouvoit faire ma félicité,

& que je ne recouvrerai jamais. La plainte que fit autrefois l'impie Cain contre Dieu, étoit un crayon de celle des damnés. Voilà, disoit-il, que vous vous cachez aujourd'hui de moi, & que vous me chassez bien loin de vous, sur la face de la terre. Hé! où me retireraï-je maintenant? Ce malheureux cependant pouvoit encore recouvrer la grace. Mais les damnés sont exterminés bien loin de Dieu; releguez au centre de la terre, jamais ils ne verront les splendeurs de ce Soleil, ni la gloire de cette face adorable. *Le même.*

Les regrets
inutiles des
damnés
dans l'En-
fer.
Jobi 29.

Ces misérables auront beau soupirer, & repeter ces paroles de Job: *Quis mihi det ut fin juxta menses pristinos*: Qui nous fera la faveur de nous remettre dans nos premières années, lorsque nous pouvions nous baigner & nous laver dans le baume; lorsque le Sauveur du monde répandoit abondamment l'huile de sa miséricorde, & de son précieux sang? Hélas, il n'en verse pas maintenant une seule goutte sur nous: la source en est tarie pour nous; les ruisseaux des grâces & des faveurs célestes nous sont fermés; le sang de l'Agneau a été en vain versé pour nous; la mort & ses souffrances ne nous servent plus de rien; tant de frais & tant de peines sont perdus pour nous; nous n'y avons plus de part; le temps auquel nous pouvions en profiter est passé; c'en est fait, il ne reviendra jamais. Voilà la vûe & la cruelle pensée qui déchire éternellement le cœur des damnés: de ce qu'ayant pu, à peu de frais, éviter le malheur qui les accable, & gagner le Ciel, ils ne l'ont pas fait; de ce que la grace de Dieu s'étant mille fois présentée à eux, ils l'ont méprisée; de ce qu'ayant eu tant & de si puissans moyens de faire leur salut, ils les ont négligés. Voilà le sujet de leurs regrets, & de leur desespoir. *Le même.*

La peine
du damné, est
la privation
de Dieu.

Dieu éloignera de lui un damné & le rejettera éternellement de sa présence; c'est-à-dire, que malgré ce panchant que ressentira alors cette ame malheureuse d'aller s'occuper à connoître & à aimer cet Etre suprême, parce qu'elle ne pourra plus ignorer qu'il devoit être sa dernière fin, & son unique repos, il la privera de cette vûe charmante, & la remplira d'idées qui la détermineront à des mouvemens contraires. De sorte que loin de considérer à découvert pendant toute une éternité, cette divine essence, & combien Dieu est aimable & parfait; loin d'être embrasée de ce feu céleste dont brûlent les Seraphins dans le séjour de la gloire; elle n'aura plus d'autre connoissance de cet Etre suprême, que par ses tourmens, qui le lui représenteront comme un Juge sévère, impitoyable, irrité & qui ne cherche qu'à se venger. Elle le détestera avec des transports d'une rage, qui ne se peut expliquer. Je vous l'avoué, je vous tiens un langage inconnu; car pour pénétrer la rigueur du supplice que cause cette triste séparation, il faudroit qu'il fût en mon pouvoir de vous faire sentir, quel est le desir, l'ardeur, l'empressement d'une ame délivrée du poids de son corps, à connoître & à aimer son Créateur. Vous savez les comparaisons qu'on apporte à ce sujet: La flèche qui va à son but; l'oiseau qui fond sur sa proie; le feu qui monte à sa sphère, la pierre qui tend à son centre, marquent bien une pente vers leur fin, mais proportionnée à leur être grossier & matériel; au lieu que l'ame étant spirituelle, ce panchant, cette pente,

& cette inclination, deviennent d'une autre nature, & d'un autre ordre: car l'ame après cette vie, connoissant que son Créateur est son souverain bien, & que hors de lui, on court après des phantômes & des ombres; cet instinct qu'elle a, si j'ose parler de la sorte, endormi & suspendu pendant le cours de cette vie mortelle, se réveillera tout d'un coup, & ne trouvant plus de barrière qui l'arrête, suivra son impetuosité naturelle: tellement que cette force imperieuse vous entraînera vers ce divin objet; mais d'un autre côté tous vos efforts seront inutiles; vous vous agitez, & vous vous élançerez sans aucun succès: Dieu vous repoussera par une main invisible, & se retirera de vous. On voudroit nécessairement être heureux, & ne pouvoir l'être en voyant cet Etre suprême qui se rend invincible & qui fuit; quel supplice affreux! & qui le pourroit expliquer? *Tiré d'un Sermon manuscrit du Pere Etienne Chamillard.*

Pour vous former quelque idée d'une si cruelle séparation, souvenez-vous seulement des efforts que vous voyez faire aux élémens, dans le retardement qu'ils souffrent de leur bien naturel sans le connoître; un peu de vent renfermé dans les entrailles de la terre, renverse les montagnes, déracine les rochers, ébranle les fondemens du monde. Quel bruit ne fait pas une petite flamme enfermée dans une nuée? Elle brûle & met en pièces tout ce qui lui résiste; elle roule & gronde horriblement sur nos têtes; elle fait trembler la nature. Ce ne sont cependant que les efforts de l'air & du feu, qui se trouvent dans un état violent. Que sera-ce donc de la violence d'une ame, qui se portant avec d'autant plus d'impetuosité vers son Dieu, qu'elle sçaura l'avantage qu'il y a de lui être uni, se verra séparée & éloignée de son souverain bonheur? Qui dit séparation, dit douleur; & vous sçavez que plus l'inclination est forte, plus la séparation doit être douloureuse & cruelle. Or quelle inclination plus puissante que celle d'une ame pour son Dieu? Non seulement elle se porte vers lui de toutes ses forces, comme à sa fin; mais Dieu en cette qualité, l'attire encore à soi comme un aimant, & redouble par conséquent la violence du mouvement, par lequel elle tend vers lui. Je sçai qu'une ame reprouvée, endurcie dans son péché, voudra elle-même s'éloigner de Dieu: Je sçai que Dieu voyant une insupportable difformité dans cette ame, la rebutera, comme indigne de l'approcher: mais remarquez que c'est la contrariété même de ces mouvemens qui rendra au pecheur cette séparation plus terrible. En même temps que Dieu, comme fin de toutes choses, attirera une ame reprouvée à lui; en même temps comme ennemi particulier de sa malice, il la rejettera: dans le moment que l'ame reprouvée se portera à Dieu, comme à son bien naturel; dans ce moment-là même, sa volonté corrompue se retirera de lui comme de son persecuteur. Aller nécessairement à Dieu, se détourner nécessairement de Dieu, quel supplice de se trouver battu de deux mouvemens si violens & si opposés? Mais plus cette séparation sera cruelle, moins peut-elle être congue.

Essais de Sermons pour l'Avent.

Les demons n'avoient presque point d'autre alliance avec Dieu, que celle de la création; du moins il ne s'étoit pas uni à eux; & ainsi il semble qu'il ne les ait éloignés de

Autre idée
& autre
peinture
de cette
peine du
dam.

Les liaisons
qu'un
Chrétien
avoit avec
Dieu, dont
lui,

Il est séparé & rejeté dans l'Enfer.

lui, que comme un ouvrier rejette les ouvrages qui se font gâtez. Mais un Chrétien, qui outre l'alliance de la création, appartient à Dieu par celle de l'Incarnation, & de la Rédemption; un Chrétien, dont l'ame est unie à Jésus-Christ par sa mort, par son sang, par ses Sacremens, par ses grâces, & par une infinité de bienfaits, ne doit-il pas souffrir avec mille fois plus de douleur qu'un démon, quand tous ces liens viendront à être rompus? & pouvons-nous seulement penser sans fremir à l'étrange déclaration que Dieu fera aux repreneurs, lorsque renonçant aux qualitez de leur maître, de leur Roi, de leur Pasteur, il les dévouera pour son peuple: *Voca nomen ejus, non populus meus.* Essais de Sermons pour l'Avent.

Osée I.

Nous ne sommes point affligés en ce monde de l'absence de Dieu.

En ce monde nous ne sommes point touchés de l'absence de Dieu, parce que nous ignorons proprement ce que c'est que Dieu, & la dépendance que nous avons de lui; & ce n'est proprement que dans l'autre vie, où notre ame; qui ne dépend plus des organes du corps, a d'autres lumières, qui lui rapportant fidelement la grandeur de Dieu, & la douceur qu'il y a de le posséder, la peuvent rendre sensible à sa perte. N'avez-vous jamais remarqué que dans la mort d'un pere qui a deux enfans, dont l'un est en fort bas âge, & l'autre dans un âge fort avancé, il n'y a que celui-ci qui s'afflige? La raison en est aisée: c'est que cet aîné a connu tout seul cet avantage qui lui revenoit d'un pere vivant, & qu'il juge tout seul du malheur que sa mort lui attire. Telle est à peu près l'idée sous laquelle vous pouvez découvrir pourquoi la privation de Dieu, qui ne touche gueres les hommes en cette vie, les doit si fort affliger en l'autre. Nous ne sommes ici-bas que des enfans sans raison, qui ne connoissons pas la misère qu'il y a d'être privez de la présence d'un si bon pere. Mais après la mort, une ame repreneuse connoissant avec moins d'obstacle le bonheur infini qu'il y a de jouir de Dieu, concevra toute la disgrâce qu'il y a de le perdre. Ah! j'étois né pour posséder un bien si précieux; j'étois élevé dans cette esperance; j'étois fait pour être bienheureux; en un mot pour jouir de Dieu; & je perds par ma faute, cet avantage qui m'étoit acquis. *Le même.*

Comme la connoissance de Dieu fait le bonheur des Esprits dans le Ciel, & le malheur des repreneurs dans l'Enfer.

Le même Dieu est tout ensemble le souverain bien des Saints, & le souverain mal des damnés; il est le souverain bien des Saints, parce qu'ils en jouissent, & le souverain mal des damnés, parce qu'ils l'ont perdu. De deux ames qui connoîtront Dieu, l'une dans le Ciel en sera beatifiée, l'autre dans l'Enfer en sera tourmentée. Ah! Chrétiens, qui pourroit exprimer cette division cruelle de l'ame séparée pour jamais de Dieu? Elle est sans cesse attirée, & sans cesse repoussée. Dieu l'attire, parce qu'elle est spirituelle, & il la repousse, parce qu'elle est criminelle; voilà ce qui causera ces pleurs, ces rages, ces grincemens de dents, dont parle l'Écriture. Le damné connoitra Dieu qu'il a perdu, & cette connoissance lui causera des desirs continuels d'aller à lui; mais ces desirs seront inutiles, & periront, dit le Prophete: *Peccator videbit & irascetur, dentibus suis fremet & tabescet; desiderium peccatorum peribit.* Ah! quelle sera la rage de ce repreneuse, lorsqu'il verra, & que Dieu lui fera connoître les bienheureux en possession de la gloire, &

Ps. III.

Tome I I

qu'il se verra éternellement séparé de son souverain bien, & précipité dans un affreux abîme de maux, sans que personne lui prête la main pour le secourir. *Essais de Sermons pour les Dimanches, Tome 1.*

De toutes les pensées affligeantes qui se presenteront à l'esprit d'un damné, la plus cruelle sera le souvenir des crimes qui l'auront précipité dans ce gouffre de miseres. Souviens-toi, disoit Abraham à ce Riche impitoyable enseveli dans l'Enfer; souviens-toi que tu as vécu dans l'abondance & dans les delices pendant que tu as été sur la terre: *Recordare quia recepisti bona in vita tua.* Souviens-toi de ces richesses que tu as si criminellement dissipées; de ces pauvres que tu as traités avec une dureté inflexible; de ces festins, où tu as rassemblé tous les plaisirs qui peuvent flater les sens; de ces spectacles qui t'ont rempli l'esprit des images les plus attrayantes de la volupté; de ces concerts, qui ont porté le poison le plus subtil de l'amour profane jusques dans le fond de ton cœur: Souviens-toi de toutes ces choses: *Recordare.* Que ce souvenir te plonge dans un abîme d'amertume & de tristesse, proportionné à cet abîme de desordres, où tes delices criminelles t'avoient enseveli: *Quantum fuit in deliciis, tantum date illi tormentum & luctum.* Dans le même Sermon.

Le souvenir des crimes qu'un pecheur aura commis, sera un des plus grands supplices dans l'Enfer. *LUC. 16.*

Malheureux repreneuse! tu auras éternellement toute la douleur & tout le regret de la penitence, sans en avoir le fruit; les reflexions que tu fais maintenant, t'auroient été salutaires sur la terre: mais tourné vers les biens sensibles, tu as toujours eu les yeux fermés aux veritez de l'Évangile, il a fallu que la justice te forçât de les ouvrir, & de les élever vers cette misericorde passée. Ah! c'en est fait; il n'est plus temps de te rendre; tu auras beau t'opiniâtrer à haïr ton Dieu; tu scauras néanmoins en le haïssant qu'il n'étoit autrefois pour toi qu'amour, que bonté, que tendresse; l'injustice de ta haine te paroitra toujours par le souvenir des choses auxquelles tu as sacrifié ton Créateur. Souvenez-vous, répond Abraham à ce Riche damné de l'Évangile; souvenez-vous que vous avez reçu les biens que vous souhaitiez le plus dans votre vie, & que ce sont ces biens que vous avez préférés à votre unique & votre souverain bien. O cruel souvenir! ô regret inutile! penitence tardive, que n'ai-je écouté ces pensées lorsqu'il étoit temps, & que je pouvois par ce moyen remédier au malheur, qui est maintenant sans ressource! *Sermon manuscrit.*

Apoc. 18.

Repentir & penitence inutile des repreneurs.

Dans ce triste lieu, un miserable repreneuse réfléchit sans cesse sur les biens perissables qui ont été la cause de sa damnation. L'avare se retrace ces sommes considerables qu'il a laissées à des heritiers ingrats; cet or, cet argent, qu'il gardoit si soigneusement; ces contrats de rentes qu'il avoit multipliés par ses usures. Le grand Seigneur se retrace ces palais magnifiques qu'il a bâtis; ces meubles précieux qui l'environnoient; cet équipage leste & propre qu'il affectoit; ce nombre de domestiques appliquez uniquement à le servir, & soumis à ses ordres. L'ambitieux se retrace ces vains éloges, dont de fots flatteurs l'amusoient; ces dignitez imaginaires, ces titres d'honneur dont ont été récompensés ses services. Le voluptueux se retrace cette table si bien servie qu'il avoit; ces vins deli-

Les damnés réfléchiront à loisir sur les biens perissables qu'ils ont préférés à Dieu.

B b

cieux & exquis qu'il cherchoit avec tant de dépense. Ah ! du moins si le Ciel laissoit ces malheureux dans l'erreur & dans l'ignorance où ils étoient sur la terre ; s'il ne dispoit point ces tenebres épaisses qui les ont aveuglez ici-bas, peut-être ce souvenir leur donneroit-il quelque satisfaction. Mais Dieu leve ce phantôme qui les a seduits, il leur découvre le néant & le vuide de ces biens périssables. Parmi tous ces misérables desabusez, en fera-t-il un seul qui puisse soutenir pendant une éternité cette connoissance terrible ? Voilà ce rien que j'ai préféré à mon bonheur ; voilà ce rien que j'ai aimé si passionnément, & qui fait que je ne puis aimer à présent mon Dieu. Qui a tort de lui ou de moi ? A qui m'en dois-je prendre ? Ce qu'il exigeoit de moi étoit-il déraisonnable, ou au-dessus de mes forces ? Mais remarquez que cette pensée si désolante aura cela de particulier en Enfer, qu'elle sera continué. Dans cette vie, le sommeil, la dissipation, le temps, les amis diminuent l'activité de la douleur : mais dès-là que l'on parle d'un supplice dans l'autre vie, il est éternel, il est sans interruption. *Sermon manuscrit du Pere Etienne Chamillard.*

Un damné, dans ce séjour malheureux, haitra Dieu éternellement ; mais cette haine sera impuissante, accablée sous le poids de cette main divine qui se venge. Il voudroit qu'il n'y eût plus de Dieu, & qu'il fût anéanti : il voudroit le voir déchu de sa gloire, abandonné de toutes les créatures, insulté, outragé, méprisé des hommes & des Anges. Il voudroit limiter son pouvoir, ou le réduire dans un état, où il lui fût impossible de le faire davantage souffrir : il voudroit le dépouiller de sa grandeur, de cette Majesté adorable, & de toutes ses perfections : il voudroit, en un mot, le rendre malheureux & participant des mêmes peines qu'il endure. De là ces blasphèmes horribles, ces juremens exécrationnels, ces imprécations inouïes, qu'il vomit sans cesse : de là ces emportemens, ces hurlemens, ces fureurs : de là ces souhaits extravagans, ces desirs inutiles qui l'agitent sans relâche. Mais trouvant toujours ce Dieu armé de foudres & de carreaux, tout-puissant, immuable dans ses arrêts, éternel dans sa durée, il tourne alors sa rage & son desespoir contre lui-même. *Le même.*

Desiderabunt mori, & mors fugiet ab eis. Apoc. 5. Concevez-vous bien cette cruelle destinée d'un reprouvé ? S'il pouvoit se dévorer, ou retomber dans le néant, il ne balancerait pas un moment. Quoi ? demander la destruction, s'armer pour cela, vouloir se la procurer, & la regarder comme une faveur qu'il ne peut obtenir ? En quel état faut-il être réduit ? L'homme en Enfer perd-il ce penchant naturel qu'il a de se conserver ? N'a-t-il plus cette envie d'être immortel, & de ne finir jamais ? Que n'a-t-il point fait sur la terre dans cette vie, ou plutôt que n'a-t-il point souffert ? N'a-t-il pas préféré à la mort les maladies les plus aiguës, les pertes de biens, les chaînes, les prisons ? En venoit-il quelquefois à désirer sincèrement de sortir de ce monde ? quoi que le repentir suivit de près, & qu'il se retractât aussi-tôt, on ne laissoit pas de juger que ses peines étoient excessives, puisqu'il prenoit ce parti. Non, non, le damné a une pareille inclination, & encore plus forte ; il faut donc que sa rage, que son desespoir soit un supplice affreux. *Le même.*

Quoi qu'un malheureux reprouvé haitte Dieu, & l'accuse de cruauté à son égard ; il ne laissoit pas de reconnoître que ce même Dieu a fait ses efforts pour lui être aimable, par ses bienfaits, & mille témoignages de sa bonté. Les idées de ce qui s'est passé durant le cours de sa vie mortelle, ne sont pas absolument effacées ; il en reste encore quelques vestiges. Alors quelque exposé qu'il soit aux coups effroyables de la colere & de la justice divine, il rappelle les démarches amoureuses que Dieu a faites mille & mille fois en sa faveur ; la tendresse avec laquelle il a travaillé pour gagner son cœur ; les instances avec lesquelles il l'a pressé, sollicité, engagé ; la patience avec laquelle il l'a attendu ; les secours puissans qu'il lui a offerts ; les graces choisies dont il l'a prévenu ; les voix interieures qu'il a employées pour l'appeler, & le détourner de ses égaremens. Il se ressouvent que des années entières il a repoussé, rejeté, méprisé les graces, & les lumieres de ce même Dieu, qu'il éprouvoit alors plein de bonté & de miséricorde. Il a présent à son esprit les fouets, les clous, la croix, & les autres tourmens que le Sauveur a endurez pour son amour ; mais il se souvient en même temps qu'il a abusé de tous ces bienfaits, généraux & particuliers, & que maintenant la source des miséricordes d'un Dieu est entièrement tarie pour lui ; & c'est ce qui cause son desespoir. *Le même.*

Sçavez-vous bien vous, qui avez maintenant des attachemens criminels, qu'un jour viendra, quand la mort aura rompu ces liens, il y aura dans les Enfers une haine mutuelle & irreconciliable, entre vous & ceux que vous aurez aimez au préjudice de votre salut, & que vous serez mutuellement les instrumens de votre supplice ? Oiii, ce fils cheri si tendrement, & pour l'amour duquel vous vous êtes dénié jusqu'aux choses nécessaires, afin de lui laisser une grosse succession ; ce fils, dis-je, si passionnément aimé, sera damné à cause de son luxe, & de ses débauches ; mais du moment qu'il sera enseveli dans les Enfers, il vous maudira, il vous haitra, il vous detestera comme la cause de son malheur. Mere inhumaine ! s'écriera-t-il, falloit-il que vous me missiez au monde pour me damner ? Ah ! sans votre aveugle passion, sans vos caresses pernicieuses, par lesquelles vous tourniez mon esprit à votre gré, j'aurois suivi la voix du Seigneur qui m'appelloit à son service, & je serois maintenant dans le Ciel. Mere barbare ! falloit-il que je fusse votre fils ? Cette seule idée suffira pour l'animer de la plus furieuse haine contre vous. Vous pere, d'un autre côté, vous ressouvenant que ce fils a été l'unique obstacle à votre salut, vous le traiterez comme celui qui a été le plus cruel de vos ennemis. Ce ne seront plus ces termes si doux & si tendres de fils, de pere, d'époux, & d'ami ; ce seront les injures les plus atroces, & les imprécations les plus horribles ; parce que vous trouverez en eux la source & le principe des maux que vous endurez. Oiii, amant passionné, vous haitrez mortellement cette beauté périssable que vous adoriez, & cette beauté qui ne soupairoit que pour vous, qui n'avoit un cœur que pour vous aimer, vous haitra à son tour, jusqu'à vouloir que ses supplices augmentent, pourvu qu'elle contribue à vous tourmenter. Dans le fort de vos extravagances, vous ne demandiez au Ciel que d'être unis jusqu'à la

Le souvenir qu'aura un damné des graces qu'il a reçues du Ciel, l'affligera inconsolablement.

La haine qu'un damné porte à Dieu, est impuissante.

Les damnés haitront éternellement ceux qu'ils ont le plus aimez sur la terre, s'ils font cause de leur damnation.

Un damné souhaitera inutilement la mort & la destruction.

mort, & de pouvoir courir la même fortune. Vos vœux seront accomplis, vous vous rejoindrez, même pour toute une éternité; coupables des mêmes crimes, vous serez enlevés dans les mêmes flammes, & vous vous déchirez les uns les autres. *Le même.*

Reflexion que feront les damnés sur les biens périssables de cette vie, & sur les pechez qu'ils ont commis.

Mar. 9.

La reflexion que le damné fera malgré lui, que pour des biens passagers qui n'étoient que des ombres de bien, il aura perdu le véritable, l'unique, & le souverain bien; que pour un intérêt sordide, un plaisir honteux, un honneur frivole, il sera privé d'une éternité de biens, de delices, & de gloire; cette reflexion, dis-je, ce remords, ce repentir, mais tardif, inutile & infructueux, sera le ver rongeur qui ne mourra jamais dans son ame: *Vermis eorum non moritur.* Ce sera cette playe incurable, dont parle Jeremie, qui toujours renouvelée par un souvenir dont le damné ne pourra se défaire, saignera dans son ame éternellement. Ah! dit Saint Chrysostome, Dieu n'aura pas besoin de furies ni de demons pour tourmenter les damnés, ils seront eux-mêmes leurs plus cruels bourreaux. Ce juge inique sera tourmenté par les injustices atroces qu'il a commises; ce détracteur, par les médisances horribles qu'il aura répandues; cet homme d'affaires, par les intrigues qui l'auront enrichi aux dépens de la veuve & du pupile. Le souvenir des plaisirs criminels laissera dans l'ame du reprové des impressions de fiel & d'amertume, qui ne s'effaceront jamais, dit S. Bernard. Tous les charmes des plaisirs défendus sont passés pour lui; mais le repentir de s'y être abandonné ne passera jamais: *Momentaneum quod delectat, aeternum quod cruciat.* On ne demeure qu'un moment à commettre le peché, & pendant toute l'éternité il sera vrai qu'on l'aura commis: *Facere in tempore fuit, secisse in aeternum manet.* *Essais de Sermons pour le septième Dimanche après la Pentecôte.*

Les graces dont un damné aura abusé feront le plus sensible de ses regrets.

Un damné sera tourmenté par le souvenir de ses graces passées, dont il a abusé; de tant de moyens de son salut, qu'il a négligés. Vous pouviez, lui reprochera ce ver rongeur de la conscience, si aisément éviter les maux éternels par une sincere penitence; vous en avez eu la pensée, vous en aviez la grace, un Dieu vous l'avoit procurée au prix de son sang, il ne tenoit qu'à vous de vous en servir; vous ne l'avez pas voulu lorsque vous l'avez pû; vous le voudrez pendant l'éternité, & vous ne le pourrez pas. Un soupir d'un cœur contrit & humilié, une larme d'une penitence sincere pouvoit prévenir tous ces maux; des regrets éternels, des torrens inépuisables de larmes ne pourront maintenant vous en délivrer. Mes remords & mes cris n'ont pas été capables de vous émouvoir pour lors, mais ils sont capables de vous tourmenter maintenant. Ils crioient alors pour votre salut, & vous ne les écoutiez pas: ils crieront pour votre supplice, & vous les écouterez malgré vous; mais hélas! sans en profiter. Que ne nous rendons-nous sensibles à ces remords, dit S. Bernard, maintenant qu'ils peuvent nous être si utiles, & qu'en même temps que nous les sentons, nous pouvons entierement les étouffer, en leur ôtant la matiere qui les entretient. *Le Pere Neveu, tome second de ses Reflexions Chrétiennes.*

Les pechez passés subsisteront en la pensée des damnés.

Un reprové dans l'enfer sera enfin tourmenté par le souvenir des pechez passés. Tant que l'ame du damné durera, dit Saint Ber-

Tome II.

nard, le souvenir de ses pechez durera; mais quel honteux, mais quel horrible souvenir! Ses crimes semblent passés, & pourtant ils ne le sont pas; ils ne subsistent plus dans eux-mêmes, mais ils subsistent encore dans leurs effets; ils ne subsistent plus pour le plaisir, mais ils subsistent encore pour la peine; & comme il ne se pourra jamais faire que ces crimes n'aient pas été, il ne se pourra jamais faire, dès-là qu'ils n'ont point été retractés, qu'ils ne subsistent pour une éternité dans leurs suites. Le reprové sera éternellement tourmenté par son peché, parce qu'il se souviendra éternellement qu'il l'a commis, & qu'il ne l'a point effacé par la penitence. *Le même.*

Un grand, un heureux du siècle, qui étoit plongé dans les delices, se trouve dans un moment transporté dans les enfers; quel changement! il compare son état présent à son état passé, & c'est ce qui le lui fait mieux sentir: car le souvenir des biens passés rend le sentiment des maux presens plus vif, sur tout, quand il pense que ses plaisirs ont été si legers, & que ses tourmens sont si violens; que ses plaisirs n'ont duré qu'un moment, & que ses maux dureront une éternité. Le plaisir est passé, dira-t-il, & le tourment qu'a produit ce plaisir, durera toujours. Hélas! faut-il expier un plaisir d'un moment par un regret & un repentir éternel. *Le même?*

Le souvenir des biens & des plaisirs passés les assige.

Cette ame séparée de Dieu sera agitée des mouvemens les plus contraires & les plus violens: elle connoitra Dieu infiniment aimable; elle voudra, & ne pourra l'aimer: elle sentira qu'il est son souverain bien, & cependant elle ne le pourra posséder: un mouvement naturel & impetueux la portera vers ce souverain bien; mais le peché qui regne dans elle l'arrêtera: elle desirera de posséder Dieu, parce qu'elle connoitra que lui seul peut faire son bonheur; mais ce desir rebuté se changera en fureur, & la portera à haïr ce qu'elle voudroit & ne peut aimer, & à fouhaiter même de détruire cet objet qu'elle voudroit & ne peut posséder. Il est son souverain bien, & comment ne le pas desirer? Il est son ennemi & son persecuteur, & comment ne le pas haïr? Comment ne pas fouhaiter sa destruction? Desirer ardemment ce qu'on ne possedera jamais; haïr necessairement ce qu'on desirera toujours; c'est là l'occupation & le supplice des damnés. Ah! quel triste sort! Ne sera-ce point le nôtre? *Le même, tome I.*

L'agitation & les efforts d'une ame séparée de Dieu dans l'Enfer.

N'attendez pas de moi que je vous fasse connoître quelle est la rage d'un damné qui a perdu son Dieu pour jamais. Nous serions aussi malheureux que les damnés mêmes, si nous pouvions concevoir ce que c'est que la perte d'un Dieu, puisqu'il n'y a que ceux qui la ressentent & qui l'éprouvent, qui la puissent comprendre. Pendant que nous vivons en ce monde, nous ne sentons pas la liaison naturelle qui est entre Dieu & nos ames; nous ne sentons pas cette inclination secrette qu'elles ont de s'attacher & de s'unir à Dieu comme à leur principe; nous ne sentons pas enfin ces secrets mouvemens qui les portent sans cesse à Dieu comme à leur centre. Le poids de nos corps attire nos ames vers la terre, & les mouvemens grossiers du corps empêchent que nous ne sentions ceux de l'ame: mais il n'en est pas de même dans l'enfer; l'ame n'y dépend plus des organes du corps, elle n'est plus arrêtrée par les obstacles

Quel supplice c'est que d'être privé de Dieu dans l'Enfer.

grossiers des sens; & c'est alors que sentant toute cette forte inclination qu'elle a de s'unir à son Dieu & à son Créateur, elle ne peut subsister séparée de lui, elle s'élançe à tous momens pour se rejoindre à lui; mais Dieu de son côté la rebute & la repouffe sans cesse: elle ne peut vivre sans lui, & Dieu la fait pourtant vivre éternellement sans lui: elle ira sans cesse à Dieu, & Dieu n'ira jamais à elle. *Essais de Sermons, tom. 4. pour le 3. Dim. après les Rois.*

Le reprouvé trouve Dieu dans les Enfers, mais vengeur de ses crimes. *Pf. 138.*

J'entens un de ces malheureux damnez qui fait continuellement retentir ces cachots affreux de ces paroles du Prophete, qui sont sa rage & son desespoir; *Si ascendero in calum, tu illic es: si descendero in infernum, ades.* Si je leve les yeux vers le Ciel, vous y êtes un Dieu de bonté, & j'en'y suis pas: si je regarde dans l'Enfer, vous y êtes un Dieu de justice, & j'y suis. Si je regarde vers le Ciel, vous y êtes un Dieu de bonheur, un Dieu de délices, un Dieu de recompense, & je n'y serai jamais: si je regarde dans l'Enfer, vous y êtes, hélas! un Dieu de terreur, un Dieu de colere, un Dieu de vengeance, & j'y serai toujours. Il y a un Dieu dans le Ciel d'une bonté éternelle, & je l'ai perdu pour jamais. Il y a un Dieu dans l'Enfer d'une éternelle vengeance, & je l'ai trouvé pour jamais. Voilà les deux choses qui desespereront les damnez dans les Enfers. Ils ont perdu Dieu, & ils l'ont trouvé; ils ont perdu un Dieu de misericorde, & ils ont trouvé un Dieu de justice.

Un reprouvé est damné par sa faute.

Ce qui augmente le desespoir & la rage des damnez dans la perte qu'ils font de Dieu, c'est la cruelle reflexion qu'ils font à tous momens, qu'ils l'ont perdu par leur faute; quelque malheureux que l'on soit, quand on n'en a donné aucun sujet, on est plus heureux qu'on ne pense; mais quand on est malheureux, & qu'on l'est par sa faute, j'avoué que c'est le comble du desespoir, & c'est ce qui rend le malheur d'un damné insupportable. Il voit sans cesse tous ses crimes, qui n'ont que trop mérité l'Enfer, & il n'aura jamais la consolation de pouvoir dire qu'il souffre injustement. *Essais de Sermons, pour le troisième Dimanche après les Rois.*

Et pour des choses de néant.

Les damnez ont perdu Dieu, ils l'ont perdu par leur faute; mais voici le comble de leur desespoir; c'est qu'ils ont perdu Dieu pour des choses de néant; c'est qu'ils ont perdu une infinité de véritables biens pour un miserable moment d'un faux plaisir. Ecoutez, de grace, comme parlent les reprouvez dans l'Enfer: *Quid nobis profuit superbia, & divitiarum jactantia quid contulit nobis?* Que dites-vous malheureux? vous demandez à quoi vous ont servi vos richesses: hé ne vous ont-elles pas servi à vous faire honorer, & à vous rendre heureux sur la terre? *Transferunt illa omnia tanquam umbra.* Hélas! tout cela n'a duré qu'un moment, & pour ce moment j'ai perdu mon Dieu? Quelle rage! quel desespoir! Perdre un Dieu de bonté, est sans doute le plus grand de tous les malheurs; mais trouver un Dieu vengeur, c'est le comble du desespoir. *Les memes.*

Dieu donne aux damnez une haute idée des biens du Ciel, & du souverain bien,

Dieu imprime dans l'esprit des damnez une grande idée des beautez du Ciel, de la gloire des bienheureux, du bonheur de sa jouissance, pour leur faire ressentir plus vivement la perte qu'ils ont faite de tant de riches avantages. Ce n'est que pour les confondre, & non pour les consoler qu'il leur donne

ces connoissances, & pour exciter en eux de plus vifs & de plus cuisans regrets de se voir exclus, par leur faute, des biens du Ciel, & rejettez éternellement de devant la face de Dieu. Voilà le grand sujet de leur rage, de voir que le bien souverain n'est point un bien à leur égard; de voir que ce bien souverain n'a pour eux que des rigueurs, & ne leur fera jamais aucune faveur; de voir que toutes les perfections divines s'interessent pour venger Dieu de leurs outrages, & pour redoubler la violence de leurs tourmens. Libertin, qui te moques à présent de tous les efforts que font les Prédicateurs pour te donner quelque idée de la grandeur de cette perte; tu verras alors par une funeste experience, que tout ce qu'ils en ont dit, n'approche point de ce qui en est. Tu dessécheras de dépit, de voir que ce Dieu qui te traite si rudement, est celui-là même qui n'a eu pour toi que des entrailles de misericorde pendant ta vie. Ce divin Redempteur, qui après avoir versé son sang, & donné sa vie pour ton salut, n'a plus que des arrêts en sa bouche, & que des foudres en ses mains pour te rejeter de sa presence. Tu sentiras de rage de voir que n'ayant eu toute ta vie que du dédain, du dégoût, & du mépris pour cette beauté souveraine, tu ressentiras des ardeurs extrêmes, mais infructueuses pour elle, & qui ne serviront qu'à redoubler le ressentiment de la perte que tu as faite, & ce qui augmentera ton regret, est de voir que c'est pour des choses de rien que tu as fait, & pour toujours une telle perte. *M. La Font, Entretiens Ecclesiastiques pour le premier Dimanche d'après l'Epiphanie.*

pour augmenter leurs regrets.

Il n'y a rien de plus insupportable, dit Saint Bernard, ni qui cause une plus vive douleur, que de vouloir sans cesse ce qu'on n'obtiendra jamais; & de haïr perpetuellement ce qu'on sera contraint de souffrir toujours. Le damné se trouve dans ce triste état. C'est pourquoi l'objet de sa fureur, mais de sa fureur inutile, c'est Dieu, il ne peut le posséder, & il voudroit le détruire. Il ne peut s'unir à lui, il souhaiteroit qu'il ne fût plus. Ce miserable souffrira ainsi de tous côtés par ses desirs & par sa haine. *M. Joly, Tome second de ses Prônes.*

Desirs des damnez toujours frustrés & inutiles.

Combien y en a-t-il qui portent ce triste nom dans les Enfers; *Non populus meus.* Voilà la funeste inscription qui est sur la porte de cet abîme. Ceux qui sont ici, ne sont plus le peuple de Dieu: ils l'ont été autrefois; mais ils ne le sont plus: ils pouvoient le posséder; mais ils ne le verront & ne le posséderont jamais. Combien y en a-t-il qui sont en cet état? Peut-être y en a-t-il de vos amis, peut-être votre pere, peut-être vos enfans; mais combien de fois avez-vous mérité vous-même ce déplorable abandon? Combien de fois avez-vous mérité vous-même de descendre en enfer; si la bonté & la misericorde perpetuelle de Dieu ne vous eût prolongé la vie, & donné le temps de faire penitence! Pensez que ce bienfait n'est pas moindre, que s'il vous en avoit retiré en effet. *Monsieur Joly, second Tome de ses Prônes.*

L'abandon de Dieu dans les Enfers. *Osée 1.*

Periit finis meus, & spes mea à Domino. Thren. 3. Pourra dire un reprouvé dans l'Enfer: Me voilà damné pour mes pechez; voilà la triste fin où toute ma vie s'est terminée. Je croyois en trouver une autre dans la posses-

Desespoir des damnez.

tion de Dieu ; mais mon esperance a été frustrée : Dieu fera à jamais mon juge, & jamais ma recompense : Dieu fera à jamais le vengeur de mes crimes, & jamais ma béatitude : Dieu fera à jamais mon supplice, & jamais mon repos & ma joye. J'ai voulu avoir la guerre avec lui pendant ma vie, & maintenant il ne faut plus esperer de paix: *Perijt finis meus, & spes mea à Domino. Le même.*

De la peine du dsm ou privation de Dieu dans l'Enfer.

Jerem. 2.

Soit qu'on regarde cette separation de Dieu comme une separation violente de deux choses, qui de leur nature doivent être intimement unies ; soit qu'on la considere comme un divorce de deux personnes qui se doivent mutuellement appartenir ; soit enfin, qu'on se la represente comme une averfion irreconciliable de deux êtres qui se doivent reciproquement aimer. Combien fera-t-il éternellement fâcheux à un Chrétien damné d'avoir perdu son Dieu ? *Vide quia malum & amarum est reliquisse te Dominum Deum tuum. Que sera-ce de la violence d'une ame, qui se portant avec d'autant plus d'impetuosité vers son Dieu, qu'elle sçaura l'avantage qu'il y a de lui être unie, se verra separée & arrachée d'un si grand bien ? Qui dit separation, dit douleur ; & vous sçavez que plus l'inclination est forte, plus la separation est douloureuse & cruelle. Or quelle inclination plus puissante que celle d'une ame pour son Dieu ? Non seulement elle se porte à lui de toutes ses forces, comme à sa fin : mais Dieu en cette qualité l'attire encore à soi, & redouble par conséquent la violence du mouvement par lequel elle tend vers lui. Monsieur Fromentieres, Sermon sur ce sujet.*

Sçavez-vous, dit Saint Augustin, ce que c'est que la privation qu'un reprouvé souffre de Dieu ? *Exheredatio, divortium, dissolutio* : Un enfant desherité, une épouse repudiée, un membre disloqué & arraché : voilà proprement ce que c'est qu'un damné. Dieu étoit le Pere de cet homme, le Ciel étoit son heritage, & il a merité par sa desobéissance de déchoir d'une si riche possession : Dieu étoit l'Époux de cette ame, il l'avoit toujours traitée avec autant d'amour que son épouse, & ses infidelitez obligent Dieu de la repudier comme une infame, & de lui faire perdre une si douce alliance. Mais ce qui rendra cette privation de Dieu plus insupportable, c'est que l'averfion reciproque de Dieu & du pecheur y est necessairement enfermée : Dieu haïra éternellement le pecheur, parce qu'il ne trouvera plus rien en lui digne de son amour : Dieu aura de l'averfion pour l'ame reprouvée, il la détestera de route sa force & de tout son pouvoir, & pour tout dire en un mot il la haïra par une necessité de son Être, qui le rend naturellement, & immuablement ennemi du peché. *Le même.*

La forte inclination d'une ame damnée de s'unir à Dieu qui est sa fin.

L'inclination avec laquelle une ame tend à Dieu, est en quelque maniere infinie, parce que la capacité de cette ame a quelque chose d'infini, toutes les choses finies n'étant pas capables de la remplir, & que Dieu qui est infini l'attire de tout ce qu'il est, avec toutes ses perfections & ses amabilitez, dont il lui imprime une forte idée. Qui pourroit donc comprendre la violence avec laquelle cette ame se porte à Dieu ? Elle est extrême ; mais elle est constante ; elle ne se perdra, ni ne changera jamais, parce qu'on ne peut pas quitter ni changer l'inclination & la capacité naturelle, sans changer de nature. C'est pourquoy le desir de se joindre à Dieu & de le posséder,

sera toujours violent & impetueux ; il sera continuel & ne se relâchera jamais. *Sermon manuscrit.*

L'ame en cet état est comme démembrée dans toutes ses puissances, semblable à un criminel, à qui l'on donne la question, pour arracher de sa bouche, la confession d'un crime. Il est élevé en haut avec des machines qui le tiennent suspendu en l'air ; il est arrêté en bas par le poids d'une pesanteur énorme qu'on lui met aux pieds ; dans ce tourment, il est élevé en haut & arrêté en bas ; une partie de lui-même est élevée, une partie est arrêtée, & par l'effort de ce douloureux supplice, ce pauvre miserable est tout démembré, & souffre des douleurs inconcevables. On peut dire, quoi que la comparaison soit imparfaite, qu'il arrive quelque chose de semblable à un damné ; il est élevé vers Dieu par son desir ; il est arrêté par sa reprobation, & par ce moyen, son ame est comme déchirée. *Le même.*

Sur le même me sujet.

Dieu se fait connoître aux damnés pour augmenter leurs peines & leurs regrets de l'avoir perdu. Ah vûë ! ah connoissance ! que tu leur causes de douleur ! *Peccator videbit & irascetur.* De ces vûës naîtront les rages, les fureurs, les desespoirs, les haines & les horribles blasphèmes contre Dieu, les imprecations contre eux-mêmes. Est-il possible, dira cet impie damné, qu'un Chrétien comme moi, ait renoncé à la gloire, & au Royaume de Jesus-Christ, pour un point d'honneur, & pour un plaisir de bête ! Ne l'ai-je pas fait ? Quelle apparence qu'un Chrétien comme moi, qui avoit la foi, qui sçavoit ce que c'étoit que Dieu, & le Paradis, ait quitté tout cela pour si peu de chose, pour un néant ? Ne l'ai-je pas fait ? Je l'ai fait mille fois, je ne le puis nier. O cruelle ambition, qui m'as ravi ma veritable gloire ! Trompeuses & maudites richesses, qui m'avez fait perdre les biens du Ciel ! Amour profane, qui m'avez rendu l'objet de la haine de mon Dieu ! Voluptez passageres ! supplices éternels ! qualité de Chrétien qui ne sert qu'à me rendre plus miserable ! O haine éternelle de Dieu ! O fureur implacable d'un Dieu ! O extrémité de tous les maux ! nous ne la craignons point, parce que nous ne la concevons point, & nous ne la concevons point, parce que nous n'y pensons jamais. Mais cet impie damné y pense éternellement, & sa volonté est toujours occupée à détester ses crimes, qui le rendront à jamais haïssable à son Dieu. De là naît un repentir éternel, & une penitence maudite, qui ne doit jamais finir : *Penitentiam agentes, & pro angustia spiritus gememes. Le Pere Texier, dans son Avert de l'Impie malheureux.*

Les regrets d'un damné & la haine qu'il conçoit contre Dieu. Ps. III.

Ah orgueil ! ah richesses ! ah plaisirs criminels ! de quoi m'avez-vous servi ! Me voilà réduit, pour un phantôme de bonheur, à souffrir éternellement. Je pouvois en faisant une penitence assez legere, en quittant ce mauvais commerce, en restituant ce bien qui ne m'appartenoit pas, en me reconciliant avec mon ennemi, je pouvois aisément me délivrer des peines que je souffre, & je ne l'ai pas fait, & maintenant il n'y a plus de remede, & il n'y en aura point pendant toute l'éternité. Comment ai-je pu, mon Dieu, venir jusqu'à cet excès de folie & de hardiesse, que d'être un seul moment votre ennemi ! Cependant je l'ai été, non seulement un mo-

Continuation du même me sujet.

ment, mais les mois & les années entières ! & j'ai pû me divertir en cet état : j'ai pû vivre en repos, ayant la conscience chargée d'un péché mortel : souvent même je n'ai fait nulle reflexion que la maniere dont je vivois m'exposoit au malheur où je me vois maintenant réduit. O fureur ! O aveuglement extrême ! Tiré du livre Italien du Pere Paul Seigneri, de la veritable Sageffe.

Dieu rebu-
tera les
damnez en
l'autre vie,
comme ils
l'ont rebu-
té en celle-
ci.

Prov. 8.

Apoc. 3.

Dieu & l'ame changent, pour ainsi parler, de caractère & de conduite. Pendant la vie, Dieu faisoit toutes les démarches, & n'étoit point écouté ; il en vouloit au cœur de l'homme, il en meditoit la conquête ; il se faisoit un plaisir de le posséder, de s'unir à lui : *Delicia mea, esse cum filiis hominum*. L'ame au contraire le dédaignoit : il ne se rebutoit pas : *Ego sto ad ostium, & pulso*. Il attendoit, il pressoit, il redoubloit ses instances ; rien ne lui couloit pour cela. Souverain Maître de la nature, il a tout fait servir à son amour. Mais au lieu de lui répondre, l'homme en venoit jusqu'à l'endurcissement & à l'insensibilité ; jusqu'au mépris & à l'impiereté : mais le jour viendra, & le voici, où la scene changera bien ; car ce sera vous, malheureux, qui ferez les poursuites, & ce sera moi qui vous rebuterai. Vous recommencerez, mais il n'écouterà rien : vous vous attendrirez, il s'endurcira ; vous avez fait sa peine, il fera votre supplice ; vous n'avez pas voulu être son peuple, il ne voudra plus être votre Dieu. Le Pere Cheminais, en son quatrième Tome.

Le regret
de ne s'être
pas servi
des moyens
& des occasions
de faire son
salut affligera
un
damné.

Jerem. 2.

Lorsque l'ame se retracera les vains plaisirs à qui elle a sacrifié son Dieu, les personnes en faveur de qui elle a fait un si abominable sacrifice ; combien rappellera-t-elle de momens en son esprit, où il lui eût été facile de s'assurer la possession du bien qu'elle a perdu ? Dieu l'attachera, l'appliquera sans relâche à cette triste pensée : il n'y aura point d'interruption comme en cette vie, où le sommeil, la dissipation, le temps, les amis, diminuent l'activité de la douleur : *Scito & vide quia malum & amarum est reliquiste te Dominum Deum tuum*. On vous l'avoit tant dit ; vous n'en vouliez rien croire : vide ; voyez-le, sentez-le, faites cette funeste experience à vos dépens, & reconnoissez enfin, quel supplice c'est pour vous que d'être séparé de votre fin. Le même.

La rigueur
des tour-
mens de
l'Enfer.

Luc. 16.

Helas ! qui pourroit se former une juste idée des maux de l'Enfer ? Le dernier effet de la justice divine ne tient-il pas de l'incompréhensibilité de Dieu même ? & quand l'étendue de l'esprit créé pourroit en égaler l'immense grandeur, quelles expressions seroient assez fortes pour les faire bien comprendre ? On peut bien dire après Jesus-Christ, que l'Enfer est le lieu des tourmens, & des supplices : *Locum tormentorum*. Mais on ne sauroit dire de quels supplices & de quels tourmens : *Magnum chaos*. C'est un abîme impenetrable, dont on ne peut parler que confusément ; un lieu où tous les maux se ramassent dans toute la rigueur d'une vengeance infinie. Le Pere Dozeme, livre intitulé, le Monde condamné par lui-même.

De la peine
du sens &
particulie-
rement du
feu, que
souffrent
les damnés.

Pour les supplices extérieurs que l'on souffre dans l'Enfer, Dieu a choisi le feu pour être l'instrument de ses vengeances, parce que de tous les agens naturels nul ne fait mieux sentir son activité. Ce feu tiendra la place d'un Dieu puissant & irrité : *Tanquam ab igne Dei*

vicario, dit un Pere de l'Eglise. Il semble que Dieu lui aura communiqué toutes ses perfections : la sageffe ; il aura le discernement de Dieu même ; il démêlera le moins coupable d'avec le plus criminel ; le Chrétien qui a tant de fois abusé des graces de son Dieu, d'avec l'Infidele qui ne l'a pas connu ; l'Herefiarque qui a semé la zizanie, d'avec l'Heretique qui l'a reçue ; le Pecheur scandaleux, d'avec le Pecheur foible ; le Prêtre d'avec le Laïque ; le Religieux d'avec le Seculier. Ce feu donc égalera la peine au démerite, & le tourment équitable au plaisir criminel : *Quantum fuit in deliciis, tantum date ei tormentum & luctum*. De plus, Dieu communiquera à ce feu une partie de son immensité : il se glissera par tout ; il passera de veine en veine ; il portera l'incendie dans les os, & jusques aux parties les plus intérieures. Sermon manuscrit.

Apoc. 18.

On n'a
rien
vu
ni
conçu
de
pareil
aux
supplices
des
dam-
nés.

On a vu, il est vrai, des instrumens barbares, & des machines effroyables pour faire souffrir des hommes : on a vu des rouës ; on a vu des brasiers horribles ; on a vu des huiles bouillantes : mais tout cela n'approche pas des peines de l'Enfer. On a entendu parler d'une infinité de supplices dont la seule pensée fait horreur ; on a entendu parler de ces maladies cruelles qu'on appelle plutôt des morts, & des rages continuelles que des maladies : mais tout cela n'est rien, si on le compare avec les tourmens d'un damné. On sçait encore que l'esprit de ces premiers tyrans a été second à inventer des tourmens dont la seule imagination est un supplice ; mais enfin, quelque grandes, quelque étranges que fussent ces peines, elles n'étoient que les ombres des tourmens de l'Enfer. Si je demande aux Prophetes ce que c'est que l'Enfer, ils me diront à la verité des choses effroyables ; mais elles n'approcheront point de la rigueur de ces peines. Les uns me répondront que l'Enfer est une mer de feu, où l'on voit des vagues brûlantes, des flammes qui s'élevent en forme de montagnes, & qui font d'horribles tempêtes de feu, qui ne peuvent jamais être calmées : *Excandescet in illos aqua maris*. Les autres nous diront que l'Enfer est un pais d'éternelles miseres, un pais de mort, un pais de tenebres, un pais d'horreur : *Terram miseria & tenebrarum, ubi umbra mortis, & nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat*. Un lieu où le Seigneur fait naître des sources inépuisables de bitume & de soufre : *Convertentur torrentes ejus in picem, & humus ejus in sulphur*. Au lieu de pluie & de rosée, il fait tomber des charbons ardens sur la tête des damnés : *Cadent super eos carbones*. Là les pecheurs sont attachez au milieu de cette mer brûlante, avec des liens & des chaînes de feu, sans pouvoir jamais se délivrer : *Pluet super peccatores laqueos ignis*. Là il n'y a ni paix ni tranquillité ; un esprit de tempeste & d'orage agit perpetuellement ces malheureuses victimes : *Spiritus procellarum pars calicis eorum*. L'amitié & la compassion ne regnent point en ces lieux ; on n'y entend que des cris, des gemissemens, & des hurlemens effroyables : *Ibi erit fletus & stridor dentium*. Ah ! Chrétiens, que c'est une chose effroyable de tomber entre les mains d'un Dieu de vengeance ! Grandeurs du monde, vanitez du monde, plaisirs du monde ; est-ce donc là le terme où vous aboutissez ? Essais de Sermons pour les Dimanches, Tome 4. sur le troisième Dimanche d'après les Rois.

Sap. 5.

Job. 10.

Isaïe 34.

Pf. 139.

Pfal. 10.

Ibidem.

Math. 22.

Qualitez
surprenan-
tes du feu
d'Enfer.

Ce qu'il y aura de surprenant dans le feu d'Enfer, dit Saint Chrysostome, c'est que Dieu lui donnera une vertu secrete, par laquelle il discernera & connoitra en quoi les damnez ont le plus offensé Dieu sur la terre: *Interrogabit ossa & medullas, & cogitationes nostras.* Ce feu, dit ce grand Saint, entrera dans le fond de l'ame, pour y trouver le caractere secrete du peché: *Interrogabit.* Ce feu s'attachera à la langue de ces médifans; il y découvrira ces discours si fins & si délicats, par lesquels on perdoit son prochain. Les flammes entendront cette voix secrete de leur Créateur: *Duplicate supplicia secundum opera ejus.* Que cette langue souffre d'autant plus, qu'elle a plus déchiré ses freres: *Interrogabit.* Ce feu interrogera ces yeux; il y punira doublement ces regards criminels: *Interrogabit.* Il interrogera ce cœur, qui a nourri tant de desirs déreglez; il s'attachera à tous les endroits de ce cœur: *Duplicate supplicia secundum opera ejus.* Dieu ramassera dans ce feu tous les tourmens qu'un damné peut souffrir; & plus ce cœur a ressenti de joye dans ses brutalitez, plus il fera tourmenté. Ce feu penetrera jusques dans l'esprit, pour y représenter à tout moment à l'imagination d'un damné ses vices les plus cachez. Ce feu ne luira que pour lui mettre toujours devant les yeux l'image terrible de ses crimes, & pour les punir en même temps par ses flammes dévorantes. *Les mêmes.*

Toutes les
créatures
s'offient à
Dieu pour
servir sa
vengeance,
mais particu-
lièrement le
feu.

Il me semble, & je ne parle qu'après l'Écriture & les Saints, que toutes les créatures se présentent à Dieu pour le venger des pecheurs. La terre voudroit les engloûtir, la mer les ensevelir dans ses abîmes, l'air les étouffer, les bêtes sauvages les déchirer. Il me semble leur entendre dire: *Vis imus.* Le voulez-vous? mais il me semble en même temps, que le feu, par une espece de jalousie, veut avoir le dessus, & leur être préféré. Tout ce qu'il y a hors de moi, dit-il, ne les puniroit pas assez. Abandonnez-les, Seigneur, à toute la violence de mon action; je veux avoir la gloire de vous venger; faites que je serve d'instrument à l'exécution de votre justice: *Ignis amulatio.* Aussi Dieu l'emploie-t-il à l'égard des damnez; & je vous avoué que la violence & l'activité de ce feu est incompréhensible, & que nous ne pouvons jamais rien dire qui fasse connoître ce qu'il est, & la douloureuse impression qu'il fait sur une ame. Il est corporel, & il ne peut agir de lui-même sur une substance spirituelle, dit Albert le Grand; mais il est soumis à Dieu, ajoute-t-il, & en cette qualité, il peut être élevé au-dessus de sa nature pour produire des effets extraordinaires, & se conformer aux desseins de la premiere cause qui l'applique. *M. Joly, Tome second de ses Prônes.*

La violence
de l'impre-
sion du feu
sur un dam-
né.

Si un homme qui voit préparer la scie, les rasoirs & les autres instrumens destinez à lui couper un bras ou une jambe, tremble, & est à demi-mort; si pendant l'operation, il jette des cris, qui seroient fendre les rochers; que fera-ce, hélas! quand il souffrira le plus violent de tous les maux; que toute la colere de Dieu se déchargera sur lui; quand il le touchera, non pas du bout du doigt, mais de tout son bras & de toute sa force? que fera-ce quand un feu dévorant penetrera dans toutes les facultez de son ame; & dans toutes les parties de son corps, de telle sorte, qu'il n'y aura ni veine, ni artere, ni muscle, ni nerf,

qui n'en soit penetré? Quelle doulueur! quels cris! quels hurlemens! & quels grincemens de dents! *Le même.*

O region cruelle! region de mort, s'écrie Saint Bernard, après avoir vu cette prison dans le tableau que nous en a fait le Saint Esprit; ô region affreuse! region de larmes & de miseres: *Totus tremo, atque horreo ad memoriam istius regionis. Concussa sunt omnia ossa mea.* Les cheveux me dressent en la tête; le sang me glace dans les veines; tout mon corps fremit de frayeur dans la seule imagination de l'Enfer. Helas! si un Saint qui avoit quitté le monde dès sa jeunesse, qui avoit vécu avec tant d'innocence, & qui faisoit tous les jours des miracles, tremble de peur à la pensée de l'Enfer; que doit faire celui qui se trouve coupable de mille crimes, dont il n'a point fait encore penitence! *Le Pere Têxier, dans son Carême.*

Combien
l'Enfer est
un lieu af-
freux & ca-
pable de
jeter la
terreur
dans l'es-
prit.

Quand nous n'aurions point d'autre supplice à souffrir qu'une éternelle prison, cela seul ne seroit-il pas capable d'arrêter nos desordres, & de reprimer la liberté que nous prenons d'offenser un Dieu, qui nous tiendra éternellement dans ce lieu affreux sans en pouvoir jamais sortir? Car qui est l'insensé, qui voudroit prendre le plaisir d'un bal, ou de quelque autre agréable spectacle, pendant deux ou trois heures, s'il étoit assuré qu'à la sortie, il seroit renfermé toute sa vie dans l'obscurité d'un cachot? Voudroit-il acheter un plaisir si leger par la perte de sa liberté? Helas! puisque vous aimez tant cette liberté, puisqu'elle vous est si chere, comment est-ce que pour un plaisir passager, pour un divertissement, où vous vous exposez à l'occasion de pecher, vous voulez vous engager dans cette effroyable captivité, & y être retenu par des liens & des chaînes de feu? *Pluet super peccatores laqueos. Le même.*

Quand il
n'y auroit
point d'au-
tre suppli-
ce dans
l'Enfer que
la prison,
si seule
peut
nous de-
voit ôter
la liberté
de pecher.

Dans l'Enfer, dit Saint Augustin, le feu paroitra doué de sagesse: *Quantum exegerit culpa, tantum sibi de homine quadam flamma rationalis disciplina vindicabit.* Cette flamme raisonnable distinguera un meurtrier d'avec un parricide, un adultere d'avec un inceste, un mensonge d'avec une médifance. Il scaura comme il faut brûler & tourmenter chaque pecheur; il ménagera son ardeur selon les ordres de la justice de Dieu: il fera autant de miracles, qu'il fera de différentes impressions. Si le pecheur, dit le même saint Docteur, a montré sa folie en pechant, ce feu fera paroître sa sagesse en le châtiant: *Quantum stulta iniquitas suggestit, tantum sapiens pœna deserviet.* Je ne m'étonne donc pas, si Cassien l'appelle: *Ignem inquistorem meritorum*, le lieutenant, & le commissaire député pour informer des crimes des pecheurs, & les punir chacun selon leur malice & leur griéveté. *Le même.*

Le feu
d'Enfer au-
ra du dis-
cernement
pour distin-
guer la qua-
lité & la
griéveté
des crimes.

Comme Dieu dans l'Enfer veut faire voir sa justice dans sa dernière rigueur, il fait agir le feu dans sa dernière activité; il lui donne les rigueurs de toutes les autres peines; il fomente le desespoir de la synderese; il augmente le froid de la glace; il contient la puanteur des cloaques & des immondices; il surpasse les piqueures des serpens; & quoi qu'en soi il ne soit qu'un seul être, il devient tout, & il fait l'office de tous les autres supplices. O fatale unité! ô immensité funeste! qui feras souffrir tous les tourmens ensemble à ce damné! ô activité de ce feu infernal!

Dieu dans
l'Enfer
renferme
dans le
tourment
du feu tous
les autres
supplices.

que tu feras rude & difficile à supporter, puisque tu comprendras tous les autres tourmens, & contieras la violence de tous les autres instrumens!... C'est le propre de Dieu de reduire toutes choses à l'unité, comme à la perfection; c'est pourquoi il rassemble tous les tourmens imaginables dans le feu pour tourmenter les reprouvez. *M. Biroat, Sermon pour le troisieme Vendredi de Carême.*

Difference des tourmens de l'autre vie, avec ceux de celle-ci.

Helas! qu'il y a de difference entre les tourmens de ce monde & ceux de l'Enfer! Ceux-là ne sont pas universels, & ne tourmentent pas tout l'homme; son ame ne souffre que par l'union qu'elle a avec le corps, & un des membres n'endure la peine de l'autre que par la sympathie qui s'y rencontre; mais le feu dans l'Enfer fait souffrir dans toutes les puissances de l'ame, & dans toutes les parties du corps: Les tourmens que nous souffrons sur la terre, passent en un moment; la mort qui prescrit des bornes à la vie, leur en prescrit aussi: mais dans l'Enfer, ils n'auront aucune fin, la mort n'y aura point de pouvoir, & leurs corps immortels deviendront la matiere de l'immortalité de ce feu. Enfin, dans ce monde nous trouvons toujours quelque consolation, ou quelque soulagement dans nos peines; mais dans ce lieu de supplices, tous nos maux seront extrêmes, & sans aucun adoucissement; nos amis, dont nous pourrions attendre quelque consolation, deviendront nos plus grands ennemis; ils sont heureux, ils se réjouiront de nous voir souffrir, & s'ils sont malheureux comme nous, ils augmenteront notre malheur. *Le même.*

Le feu dans l'Enfer représentera aux damnez leurs crimes.

Le feu des Enfers fera deux funestes offices à l'égard des reprouvez: il leur servira non seulement de chaînes pour les arrêter dans ce lieu; mais il leur sera encore comme un épouvantable miroir, pour leur représenter leurs crimes, & tous les plus horribles objets, qui augmenteront leur supplice. Quoi qu'on dise que l'Enfer soit un lieu de tenebres, que ce feu perdra l'action de luire, & qu'il aura seulement celle de brûler; l'on peut pourtant dire, qu'il aura une certaine lumiere tenebreuse, & opaque, pour faire voir aux damnez ce qu'ils haïssent, & que ce feu, qui sera tout autour d'eux, sera comme un théâtre ardent, où les demons leur représenteront mille épouvantables phanômes: mais la plus funeste image que ce feu leur fera voir, sera celle de la justice de Dieu éternellement irritée; & c'est le sentiment de quelques Theologiens, que le plus grand supplice de ce feu consiste en ce qu'il sera le signe de la colere de Dieu, qui leur découvrira continuellement & par une necessité inevitable, un Dieu toujours irrité contre eux, & toujours préparé à les perdre. *Le même.*

Peinture du tourment du feu que souffrent les damnez.

Le corps d'un reprouvé ne sera pas plutôt ressuscité, que comme son ame est toute embrasée du feu de la vengeance de Dieu, elle portera le feu dans cette charogne hideuse, le feu dans ses entrailles, dans ses poulmons, dans ses yeux, & dans toutes les parties de ce corps; & cette flamme s'unissant à toutes les parties, les embrasera, & remplira de feu. Ensuite on liera ensemble les pecheurs coupables des mêmes crimes, qui se serviront mutuellement de charbons ardents, conformément à ces paroles de l'Ecriture: *Alligate ea in fasciculos ad comburendum.* Liez-les ensemble pour être jettés au feu. Feu allumé par le souffle de la colere de Dieu, feu cruel & sage tout à la fois, qui repare toujours ce

Mat. 13.

qu'il brûlera toujours; qui nourrit la victime qu'il consume; qui lui donne, par les mêmes choses qui devoient consumer son supplice, une immortalité funeste, & un aliment miraculeux pour de nouvelles peines. Ah! separation de Dieu l'union fatale dans les mêmes tourmens! éternité formidable de feux, que vous me faites trembler!... O feu terrible de la colere de Dieu, qui coupera comme les rasoirs, qui brisera comme les rouës, qui gênera comme les chevaux, qui pénétrera comme les huiles bouillantes! Feu épouvantable, qui porte avec soi toutes les douleurs des maladies les plus aiguës, & les tourmens de tous les autres supplices. *Tiré de differens endroits.*

Si ce feu étoit semblable à celui que nous voyons, l'Enfer ne seroit pas l'ombre de ce qu'il est, & cet étang de soufre toujours allumé pourroit passer pour un bain agréable & rafraîchissant. Notre feu se ralentit insensiblement, ou du moins il consume bientôt la partie à laquelle il s'attache; d'où vient que comme il n'est pas de supplice plus violent, aussi n'en est-il point de si court; il a d'abord épuisé tous les esprits, alteré & gâté l'organe du sentiment. Le feu d'enfer, outre qu'il ne peut s'éteindre, il a encore la vertu de nourrir les corps à mesure qu'il les brûle; il leur donne autant de force pour souffrir, qu'il en a lui-même pour les tourmenter. C'est pour cela, que dans S. Marc, il est comparé au sel: *Omnis enim igne salietur*: Ils seront tous salez de feu, parce que ce feu, dit Saint Hilaire, brûle la chair, & l'empêche en même temps de se corrompre. Notre feu est brillant; celui d'Enfer est noir, il augmente les tenebres au lieu de les dissiper. Notre feu ne cause qu'une espece de douleur; celui d'Enfer fait endurer en même temps, & à chaque partie du corps, toutes les douleurs dont elle est susceptible naturellement, & une infinité d'autres, qu'elle ne pourroit souffrir sans un miracle. Enfin, le feu dont nous usons, est un effet de l'amour & de la liberalité de Dieu, aussi-bien que les autres éléments; aussi a-t-il mille usages commodes & agréables; le feu d'Enfer est l'effet de la puissance irritée, de la haine infinie du Créateur. C'est un instrument de colere & de vengeance; il n'a été fait que pour tourmenter, il n'est propre que pour cela, & comme si toutes les qualitez que Dieu lui a données pour cette fin, étoient encore trop faibles, il se mêle lui-même à ce feu, il le ménage, il le souffle, il l'applique de sa propre main, il ajoute à son ardeur naturelle tout ce qu'il a lui-même de force & d'industrie pour le rendre plus actif, & plus cruel. *Pere de la Colombiere, Tome troisieme, Sermon cinquante-cinquieme.*

Difference du feu d'Enfer avec celui que nous avons sur la terre.

Mat. 9.

Au milieu d'un si grand supplice, il ne sera pas permis au damné de prendre, ni d'espérer nul soulagement. Le mauvais Riche ne demandoit qu'une goutte d'eau: Helas! qu'étoit-ce qu'une goutte d'eau, dit Saint Jean Chrysostome, pour une mer entiere de flammes? Ce n'étoit rien, & cependant ce petit rafraîchissement, ce rien lui fut refusé. Quand on souffre d'extrêmes douleurs, on marche, on s'étend, on se tourne en mille manieres, & la nature se soulage en quelque sorte par ces mouvemens: mais un damné est au milieu de ce feu, immobile comme un rocher. C'est pour cela qu'il est dit dans l'Evangile, qu'on

Le reprouvé n'aura nul soulagement dans ce brasier ardent.

qu'on les jette pieds & mains liez dans les Enfers. Quelque effort qu'il fasse pour changer ou de place ou de posture, il trouve une résistance invincible, il ne peut agir en nulle manière, il n'a plus de vie que pour souffrir. En quels cris horribles ne feroit-il point éclater son desespoir, s'il pouvoit donner ce petit soulagement à ses peines ? Il ne le peut pas ; ces cris sont reprimez par les flots de soufre dont il est toujours plein. Cette matière embrasée le contraint d'étouffer les blasphémens qu'il s'efforce de proferer. *Le même.*

L'Enfer est un assemblage de tous les maux imaginables.

Dans l'Enfer, Chrétiens Auditeurs, ce n'est pas simplement un mal douloureux qu'on y souffre ; la goutte, la pierre, la colique, la migraine, ou quelque douleur semblable, c'est tout cela ensemble, c'est mille fois plus que tout cela ; ce sont des douleurs insupportables & universelles, compliquées les unes dans les autres. Le feu est dans toutes les parties du corps, & toutes les parties du corps sont dans le feu ; tous les sens, toutes les facultez, toutes les puissances sont affligées au dedans & au dehors : corps & ame tout souffre, tout brûle d'une manière incompréhensible ; & cependant point de secours, point de remèdes, point d'esperance ; une nuit affreuse & continuelle ; un lit de charbons toujours ardens ; au lieu de parens, de medecin, de spectateurs hideux, qui insultent à leurs miseres, qui n'oublent rien pour aggraver leurs maux, & pour les leur rendre insupportables. *Le même.*

Quelle effroyable supplice fera-ce que de brûler éternellement.

Quelle peine fera-ce de brûler toujours avec un égal sentiment de douleur, sans que jamais ce feu s'éteigne ou se ralentisse ? Hélas ! vingt-quatre heures d'un mal de tête, une journée d'un travail un peu fort, nous paroit si longue & si ennuyeuse, que fera-ce de brûler éternellement ! C'est quelque chose de bien étrange que de passer toute sa vie en une prison obscure, reduit à n'avoir d'autre occupation que de songer à son malheur. Mais outre cela, être plongé dans des flammes également vives & puantes, sans pouvoir ni fuir, ni se remuer durant des millions de siècles, sans nombre & sans fin : Ah ! pecheurs, vous n'y pensez pas, lorsque vous vous abandonnez à vos passions ; car il n'est point d'homme au monde qui puisse y penser & pecher en même temps. *Le même.*

La violence du feu en ce monde, & la douleur qu'il causera en enfer.

Le feu de cette vie n'agit jamais universellement sur tout le corps ; autrement il le détruiroit en un moment, & ne causeroit presque aucune douleur. Il faut afin qu'on le sente vivement, qu'il n'agisse que sur peu de parties, & il les rend même en peu de temps, insensibles en les consumant. Mais s'il agissoit sur toutes, sans détruire le corps, ce seroit sans doute un redoublement terrible de douleur. Et c'est proprement ce qui arrivera dans l'Enfer. Ils seront, dit l'Evangile, tout penetrez de feu, comme une viande salée & penetrée de sel : *Omnis enim igne salietur, & omnis victima sale salietur.* Le feu agira sur toutes les parties de leur corps, comme il agit sur toutes les parties d'un fer rouge. Il n'y aura ni nerfs, ni fibres, ni tendons qui ne soient ébranlez, & qui ne causent une douleur violente. Et comme aucune de ces parties ne sera jamais consumée par le feu, mais qu'elles demeureront pour toujours dans la même agitation, le supplice demeurera toujours dans la même violence. Cette pei-

Mar. 9.

ne sera d'autant plus grande, que c'est proprement celle qui leur sera imposée par la justice de Dieu, & où elle agira par elle-même, toutes les autres peines n'étant que des suites de leur abandonnement & de leur malice, sans que Dieu y agisse autrement qu'en les laissant à eux-mêmes. *Essais de Morale, quatrième volume, Traité de l'Enfer.*

Représentez-vous dans le centre de la terre, un vaste & immense cachot, au milieu duquel est un étang de soufre ardent & embrasé, lequel, dans l'Apocalypse, s'appelle le puits de l'abîme, à cause de la profondeur : *Puteus abyssi.* Tantôt un grand lac destiné à la vengeance d'un Dieu irrité ; & tantôt un étang ardent : *Stagnum ardens.* Ce que l'Evangile appelle une fournaise & un brasier de feu : *Caminus ignis.* Représentez-vous ensuite, que les pecheurs seront précipitez dans cet étang ensouffré, où les uns seront plus enfoncez, & les autres moins, selon la qualité des crimes ; & que là ils seront brûlez & souffriront toute la violence de ce feu allumé du souffle de la colere de Dieu, durant toute l'éternité : *Incendia nudum corpus allambent,* dit Saint Cyprien... Et non seulement ce feu sera appliqué aux parties extérieures du corps, c'est-à-dire, que non seulement ils seront plongez dans cet étang de feu ; mais que le feu même, & le soufre embrasé s'insinuera dans leurs corps, se glisera dans les entrailles, entrera dans les os, & les penetrera de telle sorte, qu'ils sembleront tout de feu ; Dieu concourant avec le feu, & lui donnant la force de brûler, & faisant croître son activité selon la multitude & la grièveré des crimes que chacun aura commis, outre l'action, par laquelle l'ame sera immédiatement tourmentée par le feu, d'une manière qui nous est maintenant inconcevable, mais qui n'en est pas moins réelle & véritable. De sorte que tous les reprouvez seront disposez dans cet étang de feu comme des charbons ardens dans un brasier, ou comme des briques dans un fourneau, les uns sur les autres, entassez & embarrassés les uns dans les autres ; & ainsi plongez dans cet abîme de supplices, & ensevelis dans leurs tourmens, selon cette parole de l'Evangile : *Sepultus est in inferno ;* ils souffriront & gémiront éternellement. *Traduit d'un Sermon du Pere Delingendes sur cette matiere.*

Peinture & description de l'état des reprouvez dans l'Enfer.

Apoc. 9.

Ibid. 19.

Matt. 13.

Luc. 16.

Continuation du même sujet. *Math. 6. 13. 22. 24. 25. & Luc. 13.*

Mais que feront ces malheureux, en ce déplorable état ? Le Sauveur l'explique en deux mots : *Ibi erit fletus & stridor dentium.* Il y aura dans ce triste lieu, des pleurs sans larmes, afin que le corps n'en puisse tirer aucun soulagement ; mais il y aura des grincemens de dents, une contorsion de bouche, des yeux, & de tout le visage, qui paroitra effroyable ; il y aura des gémilemens & des sanglots continuels, avec des cris, ou du moins des efforts qu'ils feront sans cesse pour crier & hurler, comme il arrive d'ordinaire à ceux qui pleurent amerement, & qui sont outre de douleur, qui ne peuvent ni parler, ni exprimer leurs sentimens, ni implorer le secours de ceux qui pourroient les soulager s'ils sçavoient la cause de leur deffastre. Or les pleurs dans les damnés seront la marque d'une tristesse extrême & inconsolable ; & le grincement de dents témoignera leur rage & leur desespoir, par la violence de la douleur que le feu leur causera ; car comme les deux choses qui font le malheur des reprou-

vez, seront d'un côté la tristesse d'avoir perdu un si grand bien, tel qu'est la possession de Dieu même; & de l'autre, d'avoir par leur faute encouru un si grand mal; il y aura deux signes de cette douleur & de cette extrême affliction, sçavoir, les pleurs & les grincemens de dents. *Le même.*

Ce qu'il faut faire pour éviter l'Enfer.

Si l'on sacrifie tout à la conservation de cette vie misérable, que ne doit-on point faire pour éviter une éternité de peines? Si ceux qui gemissent aujourd'hui dans les Enfers, pouvoient reprendre la vie, & ranimer leur corps, ils n'allegueroient point les difficultés ni le travail, comme un obstacle à leur repentance; ils passeroient plutôt toute leur vie dans les pleurs & dans les gemissemens, que de s'exposer à répandre des larmes éternelles; ils prieroient avec ardeur pour obtenir remission de leurs pechez; ils méditeroient la parole de Dieu; ils haïroient le péché; ils s'attacheroient à la vertu. Pourquoi ne faisons-nous pas aujourd'hui, ce que nous voudrions peut-être faire un jour, & que nous ne pourrions pas? *Auteur anonyme.*

Plainte déraisonnable d'un reproché contre la justice de Dieu.

Ce péché n'a duré qu'un moment, dira ce reprové, & pour ce moment Dieu m'a condamné à une éternité de peines. Oh! vous le sçavez bien que ce plaisir ne devoit durer qu'un moment; c'est donc en vous une malice bien étrange d'avoir préféré ce rien, que vous sçavez ne devoir durer qu'un moment, à toutes les loix, les menaces, & les promesses de votre Dieu, à la crainte de l'Enfer, à l'esperance d'une éternité de gloire. Quelque rapide au reste que vous ait paru ce moment, il n'a pas tenu à vous qu'il ne fût plus lent & plus long; vous l'eussiez voulu d'une éternelle durée, & le chagrin du pecheur, c'est de ne pouvoir éterniser la douceur du péché. Cette volonté, ce souhait, c'est ce que Dieu punit d'une éternité de peines; parce que Dieu s'attache à la volonté & au cœur encore plus qu'à l'effet. *Sermon manuscrit.*

Eternel abandon de Dieu à l'égard des reprovés. Psal. 30.

Dieu m'a tout-à-fait abandonné, dira un reprové dans l'Enfer; il m'a enseveli dans l'oubli, comme un homme mort dans son cœur: *Oblivioni datus sum, tanquam mortuus à corde.* Que dis-je, qu'il m'a oublié? je me trompe, hélas! je ne suis que trop présent à son souvenir. Mais je puis dire l'un & l'autre, & l'un & l'autre est ce qui me rend souverainement malheureux. Malheureux de ce qu'il m'oublie, car il ne m'oublie que pour ne me pas faire du bien: malheureux de ce qu'il se souvient de moi, car il ne s'en souvient que pour me faire souffrir. Malheureux de ce qu'il m'oublie, parce qu'il ne m'oublie qu'entant qu'il me méprise: malheureux de ce qu'il se souvient de moi, car il ne s'en souvient que pour me persecuter. *Le Pere d'Orleans, Sermon des peines de l'autre vie.*

Les damnés haïssent Dieu.

Le moyen d'aimer Dieu, pendant qu'il allume ces flammes, pendant qu'il entretient ces buchers, pendant qu'il donne au feu qui me brûle une si cruelle activité, & que le souffle de sa colere lui donne continuellement une nouvelle force. Ce supplice est juste, il est vrai; mais c'est ce qui me le rend doublement insupportable; parce qu'injuste comme je suis, j'en haïs presque autant la justice que j'en sens la severité. Ainsi également cruel, & parce qu'il est juste, & parce qu'il est severe, sa justice n'a point d'autre effet en moi, que de me faire joindre

d'injustes blasphèmes à de trop legitimes plaintes. *Le même.*

Un damné peut dire comme ce Prince condamné à mourir pour avoir goûté imprudemment un peu de miel: *Gustans gustavi paululum mellis, & ecce morior.* Ah! si prenant ces plaisirs frivoles, je ne m'étois exposé qu'à mourir; j'aurois moins sujet de me plaindre de mon inconsideration; c'est parce que je ne puis mourir; c'est parce que je me suis livré pour ces courts & minces plaisirs à des maux qui ne finiront point, que je me plains si amerement, & toujours si inutilement: Car, ô graces perduës, je ne vous recouvrerai jamais: maux infinis qui m'accablent, je ne vous verrai jamais cesser: feux qui me brûlez, vous êtes éternels: ver qui me rongez, vous êtes immortel: tenebres qui m'environnez, vous durerez toujours: chaos qui me separez de Dieu, vous serez toujours insurmontable. Que peuvent produire dans le cœur d'un damné de pareilles reflexions, que d'inutiles repentirs, de profondes tristesses, des douleurs cuisantes, d'amers reproches, d'affreuses terreurs, de piquans remords, de noirs desespoirs? *Le même.*

Regrets d'un damné de souffrir un tourment éternel pour des plaisirs de peu de durée.

I. Reg. 14.

Après la resurrection, Dieu rejoindra l'ame des damnés avec leurs corps d'une sorte d'union, qui ne dépendra plus du temperament, & des qualitez élémentaires; ou si elle en dépend, ce temperament sera inalterable. Le lien qui les unira l'un à l'autre, ne cèdera ni à la longueur des années, ni à la violence des supplices: le feu même qui les brûlera, leur tiendra lieu de sel, comme dit le Sauveur; & en exerçant leur sensibilité par les plus cruelles douleurs, il épargnera leur vie, qui durera éternellement. Comme en ce temps-là, la mort fera d'une autre nature qu'en celui-ci, les corps seront aussi d'une autre condition; bien loin que la mort soit passagere, elle sera immortelle; puisque l'ame étant privée de Dieu, il lui sera impossible de vivre, & qu'étant d'une nature incorruptible, elle ne pourra jamais se délivrer en mourant, des maux qu'elle souffrira. *Sermon manuscrit.*

Les corps des damnés seront immortels, pour souffrir éternellement.

Qui ne fremiroit d'horreur à la seule pensée de cette region infortunée, qui n'est féconde qu'en supplices, où l'on ne voit que des tenebres, où l'on n'entend que des plaintes & des gemissemens, où l'on ne flaire que des puanteurs, où l'on ne sent que d'horribles tourmens. Je tremble, quand je pense à ces prisons éternelles, où les peines sont infinies pour leur multitude, sensibles & cruelles dans leur vehemence, incroyables dans leur variété, éternelles & intolerables pour leur durée. Là ces peines sont appliquées au pecheur de la main de Dieu, qui d'un côté est irrité, & de l'autre tout-puissant pour exécuter sa vengeance, outragé d'une part, & de l'autre implacable. Là il y aura des supplices, dont les ministres & les bourreaux auront une force insurmontable, & une rage qui ne pourra jamais être assouvie par une cruauté. Ils feront nos ennemis irreconciliables, ingénieux dans les tourmens qu'ils inventeront, & infatigables dans l'exercice qu'ils feront de leur inhumanité. Le coupable qui souffrira ces supplices atroces, fera une créature abominable devant Dieu, abandonnée à la fureur des demons, privée de tout secours, & de toute consolation. Je suis hors de moi-même, quand je me représente seulement par

Peinture de l'Enfer & des tourmens qu'on y endure.

ma foible imagination l'horreur de ce lieu de tourmens. *Traduit de Reina, Sermon 14.*

Les prodigieux & excessifs tourmens de l'Enfer.

O mort, véritablement cruelle & impitoyable ! qui tués à tous momens, & qui ne détruis jamais ; mais qui redoublant tes coups sans relâche & sans intervalle, fais souffrir à ces âmes des agonies mortelles, & ta cruauté n'a jamais de fin ! O mort éternelle ! t'appellerai-je foible, ou infiniment puissante ; mais plutôt qui joins l'un & l'autre pour perpétuer le supplice de ces misérables ! Tu es foible, puisque tu ne peux jamais porter un coup mortel, qui puisse ôter cette vie infortunée ; mais d'un autre côté, quelle force n'as-tu point, frappant sans cesse, & ne retirant jamais le bras ; assenant ton coup toujours avec la même roideur ! O mort miraculeuse, qui joins & rassembles des choses si contraires, comme d'être toujours ancienne & nouvelle ! *Le même.*

Pensées sur la séparation d'une âme avec Dieu, & sur la peine du damné.

O *necessitatem ! O tempstatem, à Deo dissociari !* Entraine supplice, qui ramasse & qui renferme tous les genres de supplices. O tempête & naufrage sans ressource, qui absorbe en un moment toutes nos espérances ! O *tempstatem à Deo dissociari !* C'est Saint Cyrille qui parle de la sorte : c'est comme une furieuse tempête qui vous enlève du port pour vous abîmer dans une mer de malheurs ; comme un vaisseau, qu'un vent impétueux arrache de son ancre, qu'il pousse avec violence, emporte avec furie, bat avec impetuosité, absorbe & engloutit dans les flots. O *necessitatem !* cruelle nécessité, d'être privé du souverain bien, sans lequel on ne peut posséder aucun bien. C'est une perte sans ressource, une séparation sans espérance. Cruelle séparation, qui éloigne l'âme de Dieu ! c'est d'où prend naissance cette mort qui renaît toujours, & cette vie qui meurt sans cesse. O coup fatal de la main de Dieu, peux-tu être asséné plus rudement ? *Le même.*

C'est une douleur inconcevable d'être séparé de Dieu. Act. 20.

Si les Misérables étoient inconsolables du départ de Saint Paul de leurs terres, à cause qu'ils n'avoient plus d'espérance de le revoir : *Dolentes quoniam faciem ejus non amplius essent visuri :* Ah ! que sera-ce, quand le Fils de Dieu condamnera ces misérables damnés à ne le voir jamais ? Non, ce ne sont point ces cachots & ces prisons obscures qui m'effrayent & qui m'épouvantent ; mais ce qui me glace le sang dans les veines, c'est que je n'y trouverai point Dieu, qui est ma fin, mon centre & mon bonheur. Ce ne sont point ces feux allumés du souffre de sa colère, qui m'effrayent ; c'est que dans ces flammes Dieu ne s'y trouvera point. Ce ne sont point ces bourreaux impitoyables qui me font fremir ; quoi que je sache, que leur rage est égale à leur force ; mais ma crainte & mon desespoir, mon enfer même est de n'y rencontrer point mon Dieu, & de n'en jouir jamais. Ces démons & ces esprits malheureux sont terribles, je le sçai, leur compagnie ne se peut supporter ; mais tout cela me seroit doux, si Dieu y étoit. Les gemissemens qu'on entend dans ce lieu sont effroyables, les blasphèmes qu'on y vomit sont exécrables ; mais faites que Dieu s'y trouve, tout cela se changera en un paradis de délices. *Le même.*

Insensibilité des pecheurs qui n'appréhendent point l'Enfer.

Je ne me perdrai pas davantage dans cet abîme de misères. Je demande seulement à ceux qui ne sont point de difficulté, pour un plaisir d'un moment, pour une fumée

d'honneur, ou pour une pièce d'argent, de s'exposer à ces effroyables tourmens : Avez-vous jamais mesuré la durée d'un Dieu, qui est éternel de sa nature ? Avez-vous compté les jours de l'éternité ? Avez-vous supputé cet espace de temps qui passe tous les temps, & toutes les mesures ? Avez-vous jamais compris ce que signifie ce mot, éternité ? Ah ! si vous le concevez, comment êtes-vous si insensés que de préférer un moment de plaisir à une éternité toute entière de supplices effroyables ? ou si vous ne le concevez pas, comment ne craignez-vous point de vous exposer à des peines, que vous ne pouvez même concevoir ? Si vous croyez que Dieu punit un seul péché d'une éternité de peines, comment le commettez-vous ? & si vous ne le croyez pas, &c. *Le même.*

Ces malheureux seront pendant toute l'éternité déchirés par les remords de leur conscience, sur un bonheur auquel ils ont renoncé, & par le juste châtement de la justice divine qui fixera leur esprit à la pensée de leur malheur & de leur supplice. Ici, le Dieu de gloire, pour augmenter leur fureur, se montrera à eux comme infiniment aimable ; il recueillera tous ses charmes pour les étaler à leurs yeux ; & sa gloire, sa magnificence, sa majesté, sa clemence, sa bonté, les tourmentera plus cruellement que sa justice & sa vengeance. Nous ne sentons point ici-bas la violence de la pente de notre âme vers Dieu, parce que les objets qui frappent nos sens, la détournent d'un autre côté ; mais cette âme une fois séparée de son corps, la sentira cette violence dans toute son étendue ; ces objets trompeurs & séduisants se dissiperont ; ses erreurs s'évanouiront ; cette pente vers les créatures, laquelle nous fait prendre le change, sera entièrement détruite dans cette séparation ; & cette âme ne se portera plus que vers son Dieu ; parce qu'elle ne trouvera plus que lui d'aimable ; tout ce qu'elle a de pensées & d'inclinations, sera réuni dans cette pente ; tous ses desirs & tout ce qu'elle est, la précipitera dans le sein de son Dieu, & le poids de ses iniquités la forcera sans cesse de retomber dans l'Enfer. Elle sera éternellement forcée de prendre son essor vers le Ciel, & ses crimes la repousseront éternellement dans l'abîme, & elle s'estimera plus malheureuse de voir le séjour de la gloire, sans pouvoir sortir du milieu de ses supplices, que si elle souffroit des supplices plus cruels, sans connoître le bonheur dont elle s'est elle-même privée. Quelle affreuse destinée pour un reprouvé ! Le sein d'Abraham sera ouvert aux yeux de cet infortuné, sans qu'il y puisse entrer, & ce sera le plus grand sujet de sa peine. *Attribué au Pere Massillon, Sermon du mauvais Riche.*

Le reprouvé est encore tourmenté par le souvenir des biens qu'il a reçus pendant sa vie : *Fili recordare quia recepisti bona in vita tua.* Mon fils, lui dit Abraham, souvenez-vous des biens que vous avez reçus pendant que vous viviez sur la terre. Dieu ! quelle foule de pensées désespérantes ne remet-il pas dans l'esprit du Riche infortuné ? Les exemples des justes qu'il avoit vus devant ses yeux ; les instructions, qui l'avertissoient du bonheur qui lui étoit promis, tout cela lui vient en pensée ; ses biens mêmes temporels, dont il auroit pu se servir pour acheter une couronne immortelle, employez à flater un

Le malheur des reprouvés dans l'Enfer.

Le reprouvé est tourmenté dans l'Enfer par le souvenir des biens qu'il a reçus en cette vie. Luc. 16.

corps destiné à la mortification & à la penitence. Quelle cruelle reflexion! quelle source de deſespoir & de triſteſſe! Oui, Chrétiens, une ame reprouvée entendra dire: pendant toute l'éternité, ces triſtes paroles: Souvenez-vous que vous avez reçu des biens pendant votre vie: *Fili recordare*: Rappellez ces jours paſſez dans l'abondance, où rien ne vous manquoit; ces diſtinctions dont on vous honoroit; cette foule de flatteurs toujours prêts à prévenir vos deſirs, à encenſer vos défauts, à autorifer vos abus, à nourrir votre vanité de mille chimeriques éloges; ces talens qui vous attiroient l'eſtime & l'admiration des peuples: *Recordare*: Souvenez-vous des biens que vous avez reçus pendant votre vie. Plus la condition preſente d'une ame eſt agréable ſur la terre, plus l'image de ſa calamité future ſera triſte; ſi elle pouvoit oublier les biens qu'elle a reçus, & dont elle a ſi fort abuſé, ſes peines diminueroient: mais tout lui en réveillera le ſouvenir; la juſtice de Dieu impatiente de ſe venger, la multitude de ſes crimes arrivée à ſon comble; & quand on eſt dans l'affliction, on groſſit toujours l'idée des biens dont on jouiſſoit avant ſon infortune, & l'on eſt ingénieux à ſe tourmenter ſoi-même. *Le même.*

L'eſperance eſt une douce occupation pour des malheureux que la douleur accable, & quelque fâcheuſe que ſoient les peines qu'ils endurent, ils en ſeſſentent beaucoup moins le poids, à meſure qu'ils en eſperent voir la fin. Mais ici cette reſſource ne reſte plus au reprouvé. Plus il avancera dans ces eſpaces infinis, plus il lui reſtera de chemin à faire, & toute ſon eſperance ſera de ne pouvoir jamais ſortir de ſon malheur. Il voudroit bien rejeter l'idée fâcheuſe & importune de cette éternité; mais la divine juſtice, la lui reſentant ſans ceſſe devant les yeux, le forcera de ſ'en occuper, & par là en fera la plus rude circonſtance de ſon ſupplice. Ainſi, chaque inſtant qui ſ'écoulera ſera pour l'ame reprouvée une éternité toute entiere de peines; & un ſeul moment de cette éternité lui ſera ſouffrir tout à la fois ce que l'éternité ne lui promet de ſouffrir que ſucceſſivement. Souffrir des tourmens affreux, & n'en voir jamais la fin: endurer ce qu'il y a de plus terrible, & voir renaître ſans ceſſe ſon ſupplice; voilà la triſte & malheureuſe deſtinée d'un reprouvé. *Le même.*

Est-il poſſible qu'avec la delicatteſſe que j'ai ſur la moindre douleur, je ſois aſſez inſenſé pour m'expoſer à un feu qui ne s'éteindra jamais? Quoi, pour un moment de plaisir, je pourrai conſentir à une éternité de ſupplices? En verité, il faut que j'aye bien perdu l'eſprit & la foi: car ſi j'étois ſeulement ſeur de brûler aujourd'hui pendant un quart d'heure, il n'eſt point de plaisir que je ne facriſiaſſe ſans peine. Et cependant, mon Dieu, votre divine parole, vos ſaintes Ecritures m'en aſſurent, rien n'eſt plus vrai, ni plus établi: ouvrez-nous les yeux à ces priſons affreuſes, où votre juſtice allume ce feu dévorant; faites-moi voir un million d'ames damnées pour le peché que je veux commettre; que feroient-elles en ma place, ſi le retour leur étoit permis? *Le Pere Cheminaiſ.*

Lorsque l'ame ſe retracera les vains plaiſirs auxquels elle a ſacriſié ſon Dieu, les perſonnes en faveur de qui elle a fait un ſi abominable ſacriſice; combien rappellera-t-elle

de momens en ſon eſprit, où il lui eût été facile de ſ'aſſurer la poſſeſſion du bien qu'elle a perdu? Dieu l'attachera, l'appliquera ſans relâche à cette triſte penſée; il n'y aura point d'interruption, comme dans cette vie, où le ſommeil, la diſſipation, le temps, les amis, diminuent l'activité de la douleur: *Scito & Jerem. 2. vide quia malum & amarum eſt reliquiſſe te Dominum Deum tuum.* On vous l'avoit tant dit; vous n'en voulez rien croire: *Vide; voyez-le, ſentez-le, faites cette funeſte experience à vos dépens, & reconnoiſſez enfin, quel ſupplice c'eſt pour une créature que d'être ſeparée de ſa fin. Le même.*

Dieu s'éloigne toujours des pecheurs, dit le Prophete Iſaïe; & Dieu cependant pourſuit toujours les pecheurs, ajoute le Prophete Jeremie. Il ſe retire toujours d'eux, & il ne ſ'en retire jamais; il ne ſera jamais avec eux pour leur faire le moindre bien, & il ſera toujours avec eux pour les accabler de mille maux. *Ponam oculos meos, dit-il par ce Prophete, ſuper eos in malum, & non in bonum.* Je ne les verrai jamais que pour les perſeuter, & ils ne me verront jamais que comme un ennemi en fureur. Cette ame déteſtable ſera toujours ſeparée du principe de ſon bonheur, & toujours unie au principe de ſon malheur; fuyant toujours & recherchant toujours ſon Dieu; toujours déchirée, pour ainſi parler, par des mouvemens contraires; toujours, ſ'il m'eſt permis de le dire, attirée par les charmes d'une beauté infinie, & toujours repouſſée par les rigueurs d'une égale indignation. *Le Pere Dozenne, Livre intitulé, le Monde condamné par lui-même.*

Si une fatale neceſſité avoit entraîné les reprouvés dans ce malheur, ou s'ils s'y étoient volontairement engagé pour quelque ſujet apparemment raifonnable, ils trouveroient peut-être dans cette penſée quelque ombre de conſolation, & quelque eſpece d'adouciſſement. Mais avoir à ſe reprocher ſans ceſſe que pour un moment de plaisir, pour un morceau de terre, pour un phantôme d'honneur l'on ait bien voulu perdre une félicité infinie, & ſe précipiter dans un malheur infini, quelle fureur? Se ſouvenir encore que l'on avoit entre les mains les grâces, les inſtructions, les exemples, les Sacremens, le ſacriſice, la Croix & le Sang de Jeſus-Chriſt, quelle douleur? Quoi j'ai pû me ſauver, & j'ai voulu me damner, diront ces infortunés; c'eſt une faute qui ne ſouffre aucune excuſe. Penſée cruelle, laiſſez-nous respirer au moins un moment. Mais non, elle les tourmentera ſans ceſſe & ſans relâche. *Le même.*

Il eſt important d'entrer en eſprit & de penſée dans les Enfers, pendant que nous vivons, de crainte d'y entrer en effet après notre mort, ſelon ces paroles du Prophete Royal: *Descendat in infernum viventes.* C'a été la pratique conſtante de tous les Saints, & entre autres de ſaint Jérôme, qui proteſte que c'eſt la crainte de l'Enfer qui l'a obligé de rechercher les deſerts & les ſolitudes, pour y vivre parmi les ſcorpions & les ſerpens: *Ille ego, qui ob gehenna metum tali me carcere concluseram, ſcorpionum tantum ſocius, & ſerpentum.* L'Enfer eſt un effet de la juſtice de Dieu, & le lieu où il exerce ſes plus effroyables vengeances. Mais il eſt tout enſemble l'inſtrument de la miſericordie divine; & ce qui ſert à punir les crimes des hommes, contribue à ſauver les hommes criminels.

Le deſespoir des damnés dans la penſée de l'éternité de leur ſupplice.

Pour un moment de plaisir on ſouffre une éternité de ſupplices.

l'Éternellement l'ame dans l'Enfer ſe retracera les

Comme Dieu ſe ſepare de l'ame damnée, & la pourſuit dans l'Enfer.

Jerem. 24.

Le regret des reprouvés d'être damnés par leur faute.

Il eſt important de penſer ſouvent à l'Enfer.

nels. On dit ordinairement en un sens, que la miséricorde en a plus damné que la justice; parce que la miséricorde a donné de la présomption aux hommes, au milieu de leurs crimes. Mais par un semblable raisonnement, on peut dire que la justice en a sauvé davantage que la miséricorde; parce que la considération de la justice oblige les pecheurs de retourner à Dieu par le moyen de la pénitence. *Sermon manuscrit.*

De la peine du dam & de la privation de Dieu.

Qu'est-ce que la peine du dam dans une ame reprouvée? C'est une douleur extrême, causée par la perte qu'elle a faite de Dieu. Or cette douleur enferme deux choses, la perte de Dieu, & la connoissance de cette perte. Et comme la perte, si elle n'étoit pas connue, ne seroit nullement affligeante; ce qui fait particulièrement la douleur & le tourment de la peine du dam, c'est la vue, c'est la connoissance, c'est la considération du bien que l'on a perdu. Je sçai que l'Écriture en mille endroits appelle l'enfer le séjour des tenebres, parce que la véritable lumière en est bannie, jamais l'on n'y verra Dieu. J'ose avancer néanmoins, que malgré ces tenebres, il y a une lumière dans les enfers; & de même que dans le Ciel, c'est la lumière de gloire qui établit les Saints dans cette admirable félicité; il y a dans les enfers une lumière de damnation qui sera comme l'ame & la forme du tourment des damnés. *Le même.*

De l'Enfer en general.

Pour vous faire concevoir quelle est l'étrange douleur que souffre un reprouvé dans l'enfer, avant même que son ame soit réunie à son corps, il faut faire reflexion à trois choses: sur la toute-puissance de Dieu qui veut se venger, sur l'activité des créatures, qui servent d'instrument à Dieu dans ses vengeances, & sur la sensibilité d'une ame qui est entre les mains d'un Dieu vengeur. Il n'y a rien de plus terrible que Dieu dans l'exercice d'une justice sans miséricorde; il n'y a rien de plus actif qu'une créature élevée à des effets extraordinaires, par la justice & par la toute-puissance de Dieu; & enfin, il n'y a rien de plus malheureux qu'une ame qui est l'objet de la colere divine, & exposée à toute la violence de ses créatures. Après cela, ne me demandez pas s'il y a dans l'enfer des douleurs sensibles, & comment une ame spirituelle peut recevoir toutes les impressions d'un agent corporel. *Tiré des Discours Moraux, Sermon de l'Enfer.*

Du feu matériel qui est dans l'enfer.

Dieu conserve les trois Enfants dans la fournaise de Babylone, & c'est un miracle, & c'est la miséricorde qui le fait; quoi que cette fournaise eût été allumée sept fois plus qu'on n'avoit coutume de l'allumer; quoi qu'on y eût jetté toutes les matieres qui pouvoient entretenir le feu qui s'élevoit à la hauteur de quarante-neuf coudées. Mais il ne faut pas s'en étonner; puisque Dieu y avoit laissé un vent de rosée qui separoit les deux qualitez de cet élément. Mais que ces miracles sont terribles & affligeans quand sa justice les fait! L'ame damnée ne devoit pas sentir la violence du feu à cause qu'elle est spirituelle, & elle le ressent: le feu ne devoit pas agir sur elle, à cause qu'il est purement corporel, & il y agit de toute sa force. C'est la présence d'un Dieu vengeur, & le souffle d'un juge irrité qui tourmente ces malheureux, lesquels, sans ce miracle, ne souffriroient pas. La flamme ne touche nullement les Enfants dans la fournaise de Babylone, quoi qu'ils en sus-

sent environnez de toutes parts; & cette flamme infernale agit sur les ames, quoi qu'elles soient d'elles-mêmes hors de son activité. Dieu met, pour ainsi dire, son esprit vengeur dans cet élément, & qu'est-ce qu'un Dieu ne peut point faire? *Les mêmes.*

Du ver de conscience dans les damnés.

Dieu se servira d'une infinité de supplices pour châtier les ennemis; mais il y en a particulièrement deux, qui sont, pour ainsi dire, les châtimens singuliers & exquis de sa justice: Le premier est le feu; le second c'est le ver de conscience. Le feu châtiara au dehors, & le ver tourmentera au dedans, & la contornité qu'il y a entre l'un & l'autre, est que ce feu ne sera jamais éteint, & que le ver ne mourra jamais: *Ignis eorum non extinguatur, & vermis eorum non moritur.* Ce ver est, à proprement parler, le remords de la conscience d'un damné, la douleur & la rage qu'il conçoit d'être dans le déplorable état où il se trouve; ver qui vient de ses pechez, & de la corruption de son cœur; ver qui sort d'une conscience cauterisée, comme l'appelle Saint Paul. Pendant cette vie, l'ame sort en quelque maniere hors d'elle-même, dit Saint Bernard, & ce ver, par ce moyen, ne fait que de legeres blessures, qui n'effleurent, pour parler ainsi, que la superficie. Mais après la mort, & dans les enfers, toutes les portes, par où l'ame pouvoit esperer d'échapper, lui sont fermées; divertissemens, plaisirs, occupations, distractions, amusemens, repos & lassitude du corps, sommeil, accablement, rien ne pourra favoriser sa sortie. Quoi qu'elle fasse, elle demeurera nécessairement reserrée dans elle-même, sans pouvoir trouver aucune issue au dehors. *Les mêmes.*

Mat. 9.

Sentimens que le desespoir inspirera aux reprouvés dans l'enfer.

Hé quoi! dira chaque malheureux, parmi tant de larmes que je verse, il n'y en a pas une qui me puisse laver de mes pechez? Parmi tant d'amis & tant de proches, que j'ai dans le nombre des Bienheureux, n'y en a-t-il pas quelqu'un qui se jette aux pieds de mon Juge, & qui lui demande mon pardon? Intercesseurs, je n'ai point réclamé vos assistances quand elles me pouvoient être favorables: Penitences, je vous ai négligées quand vous m'étiez salutaires: inspirations, je vous ai méprisées quand vous me représentiez mon devoir, & que vous me pressiez de me convertir: Prêtres, je n'ai point eu recours à vous, quand vous étiez les Ministres de Jesus-Christ, les œconomés de son sang, & les dispensateurs de ses graces: je ne vous ai pas écoutés, quand vous m'annonciez les veritez éternelles, & j'ai pris ces veritez pour des fables; je me suis moqué de vos avis & de vos menaces, quand vous me faisiez sentir les maux que j'endure, & quand vous m'exhortiez à les prévenir par la pénitence. Je sens bien maintenant que la verité parloit par votre bouche, & j'éprouve même par une experience funeste, que les flammes éternelles que vous m'avez si souvent dépeintes, sont incomparablement plus ardentés, que vous ne me les avez représentées. Mais il n'y a plus de remède à mon malheur; le temps de mon salut est passé, & il ne me reste que l'éternité de ma peine. Triste moment qui m'as vu naître! cruel plaisir! cruel honneur! cruel intérêt! cruelle ambition qui m'avez perdu! criminelles voluptez, toutes vos douceurs sont passées; mais les tourmens où vous m'avez précipité, ne cesseront jamais.

Infortunée liberté ! pour un moment de satisfaction, tu m'as enseveli dans une éternité de supplices. *Monsieur Fromentieres, dans son Carême, Sermon de l'Enfer.*

Le reproché est éternellement abandonné de Dieu, & en même temps poursuivi par sa justice.

C'est un grand mal à un pecheur d'être abandonné de Dieu en cette vie ; mais il n'est point de pecheur si abandonné pour qui il n'y ait des grâces de ressource. C'est seulement dans l'enfer que se trouve un entier abandon. C'est à l'égard du seul damné que la miséricorde divine est tout-à-fait épuisée, & que ce Dieu est entièrement inexorable : il ne se souvient de lui que pour le persécuter comme son plus cruel ennemi, à qui il porte une haine irréconciliable. Je vous avoué que c'est un spectacle bien terrible, de voir un Dieu creuser des abîmes au centre de la terre, & là exciter des feux, allumer des brasiers, entretenir des demons pour y brûler & pour y tourmenter pendant une éternité une miserable créature. Mais je n'en suis plus surpris, quand d'un autre côté je fais reflexion, qu'une vile créature ait eu l'insolence de s'élever contre son Créateur, qu'un ver de terre ait attaqué cette redoutable Majesté, & qu'un pecheur que Dieu a comblé de mille bienfaits, qu'il a aimé, recherché & poursuivi, ingrat & insensible à tant de bontez, ait outragé, méprisé, foulé aux pieds le prix de son sang ; & lequel en effet doit paroître le plus surprenant ? *Le Pere Texier, Sermon pour le Vendredi de la seconde Semaine de Carême.*

Exclamations dans la vue de l'éternité.

Prisonniers éternels, enfermez dans ces horribles cachots ; bourreaux éternels, puisque ce sont les demons & des intelligences immortelles ; supplices éternels ; feu qui ne s'éteint point ; ver qui ne meurt point ; douleur & sentiment d'une peine éternelle. Mes pensées se perdent dans la longueur de cette effroyable éternité. Jamais ne forir de ces brasiers ! brûler éternellement ! O éternité de la colere de mon Dieu ! éternité de rage, de fureur & de desespoir ! O langues malheureuses, qui demanderez éternellement une goutte d'eau, laquelle vous sera éternellement refusée ! O tristes corps, qui doivent servir de pâture aux flammes éternelles ! O ames infortunées, qui doivent éternellement sentir les effets & les efforts de la vengeance de Dieu ! Eternité malheureuse ! qui est l'athée, l'impie, ou l'infidèle, qui ne te croit pas ? Ou qui est l'insensé, qui te croit, & qui ne te craint pas ? *Pris de plusieurs endroits du même.*

La plupart des Chrétiens sont insensés ou infidèles sur le point de l'éternité des peines. *Isaïe 6. 33.*

Etes-vous Chrétiens, êtes-vous fideles, & enfans de l'Eglise ? Si vous l'êtes, vous croyez donc l'éternité des peines : *Credis hoc ?* La croyez-vous ? répondez ; la croyez-vous ? Si vous la croyez, répondez à la demande d'Isaïe : *Quis poterit ex vobis habitare cum igne devorante, & ardoribus sempiternis ?* Vous sentez-vous assez de force & de courage, pour souffrir des ardeurs éternelles ? Vous dites que non ; & comment donc croyez-vous ces feux éternels, puisque vous faites tout ce que vous pouvez pour y brûler pendant l'éternité ? Mais j'ai raison de dire que vous ne la croyez pas, ou que vous êtes un furieux qui cherchez votre perte. Tous les Prophetes, le Fils de Dieu même & ses Apôtres vous protestent que la vie que vous menez conduit & aboutit à cette éternité malheureuse ; cependant vous ne changez point de vie ; c'est donc un signe manifeste, que vous ne croyez, ni les Prophetes, ni les Apôtres, ni

l'Evangile de Jesus-Christ. C'a pecheur obstiné dans le crime, prenons une balance, & mettons d'un côté ce feu qui ne s'éteint point, ce ver qui ne meurt point, ce grincement de dents, ces rages & ces desespoirs éternels des damnez ; & de l'autre, mettons cette créature qui vous perd depuis si long-temps : qui l'emportera, & qui prévaudra sur votre cœur ? Il faut être damné, ou rompre cette attache ; vous ne voulez pas la quitter, vous ne croyez donc pas l'enfer : *Cur credis quod Deus dixit, demande Salvien, & non times quod Deus minatur ?* Pourquoi est-ce que vous croyez ce que Dieu a dit, & que vous ne craignez point ses menaces ? *Le même.*

Je me figure tant de reprouvez au milieu des flammes, devenus comme la pâture du feu, & il me semble que je puis leur adresser ce que les Payens disoient autrefois ; mais avec cette difference essentielle, que ceux-ci parloient à des Saints, à des Martyrs sur leurs buchers, au lieu que je parle à des damnez : *Ambulate accincli flammis vestris, quas accendistis.* Victimes de la justice inexorable de Dieu, marchez avec ces flammes qui vous environnent, & que vous avez allumées, portez-les par tout avec vous, tandis que vous cherchez un soulagement, que le juge, qui vous a rejettes, vous refuse, & que vous ne pouvez néanmoins attendre & recevoir de nul autre : *Ambulate accincli flammis vestris.* Ou plutôt, demeurez malgré vous, entassez les uns sur les autres, attachez par ces chaînes brûlantes, par ces liens de feu, qui vous retiennent dans la plus triste captivité. Ne vous en plaignez pas, puisque votre malheur vient de vous-mêmes : c'est vous-mêmes qui avez allumé ce feu qui se nourrit dans votre sein ; & qui s'y nourrit, de quoi ? de vos iniquitez, de vos impietez, de vos impuretez, de vos sales voluptez : *Accincli flammis vestris, quas accendistis.* Vous voudriez l'éteindre ; mais en vain : le même Dieu, qui vous l'applique si rudement, vous l'appliquera éternellement. Quel prodige ! Un feu qui brûle toujours, sans jamais consumer le sujet auquel il est attaché, & sans jamais se consumer lui-même ; en forte qu'après des millions d'années, ce sera toujours le même feu, & avec toute sa force ; & qu'après des millions d'années, ce sera toujours le même sujet, & capable des mêmes impressions. *Le Pere Giroult, Tome 2. du Carême, Sermon de l'Enfer.*

Apostrophe aux damnez au milieu des flammes.

Dégagé de toutes les pensées du monde, & recueilli en la presence de Dieu, pesez meurement & à loisir, mon cher Auditeur, ces deux paroles : *jamais, toujours.* Elles sont courtes, mais dans leur brièveté, elles sont si efficaces, si effrayantes, qu'elles ont fait trembler des millions de libertins, & qu'elles les ont convertis. Jamais hors d'un feu dont rien ne modere, dont rien n'égale les cuisantes ardeurs ; jamais, dis-je, hors de là ; toujours là ; toujours ! Maintenant sur la terre, un jour de souffrance, & même sans rien souffrir d'ailleurs ; un jour dans le même état, la même situation, la même posture, seroit une durée pour moi presque infinie, & par sa durée ne me paroitroit pas supportable ; il n'en faudroit pas davantage pour lasser, pour épuiser toute ma patience. Que sera-ce d'une éternité, & d'une éternité au milieu des flammes ? *Le même.*

Pensée de l'éternité, combien l'effrayante.

Les plus grands maux, quand ils sont courts, doivent passer pour de petits maux ; mais les plus petits deviennent grands, quand ils sont

De l'éternité des peines.

longs; mais s'ils sont éternels, ils deviennent des maux infinis. Que seront donc des maux universels, continuels, & en quelque manière infinis, si avec cela ils sont éternels? Augmentez les supplices des damnez autant que vous voudrez; poussez le terme de leur durée aussi loin que votre pensée pourra aller; si vous en ôtez après cela l'éternité, l'enfer n'est plus l'enfer; ces malheureux ne sont plus damnez, parce qu'ils ne sont plus desesperez; ôtez au contraire une grande partie des peines des damnez; si vous y laissez l'éternité, l'enfer subsiste toujours: & malgré cette diminution de leurs peines, ils sont toujours damnez, toujours infiniment malheureux, parce qu'ils le seront éternellement. L'éternité entre dans toutes les peines des damnez: c'est ce qui leur donne la pointe. S'ils pouvoient penser que leur mal ne sera point éternel, ou au moins s'ils pouvoient l'oublier quelque moment, ils cesseroient dans ce moment d'être damnez. L'éternité à l'égard d'un damné, est comme un globe immense, sous lequel ce malheureux gemit. Il ne le touche que par un point, & cependant il l'accable de toute la pesanteur de son poids. Les damnez à chaque moment, dit Tertullien, soutiennent le poids de l'éternité toute entière. Leur esprit semble conspirer avec la justice de Dieu pour les tourmenter, & en leur représentant à chaque instant tous les maux futurs, les rendre en quelque façon présents, & ramasser toute l'éternité dans un point pour les accabler. *Le P. Neveu, dans ses Reflexions, Tome 1.*

Du feu d'enfer.

Il y aura du feu dans l'enfer qui tourmentera les reprouvez: & quand nous n'en aurions point d'autres preuves, la raison seule nous le doit persuader. Au plus grand mal qui est le péché, est justement dûe la plus grande peine. L'esprit humain n'en conçoit point de plus grande, que celle du feu. Mais comme un feu matériel peut-il tourmenter une ame spirituelle? je ne comprends pas comment cela se fait; mais je sçai que Dieu me dit que cela se fait, & cela me suffit. *Le même.*

Combien la pensée d'avoir pu se sauver est affligeante à un damné.

Que peuvent produire autre chose que le desespoir dans le cœur d'un damné, particulièrement d'un Chrétien, ces affligeantes réflexions: j'ai pu me sauver, & je me suis perdu. Né au milieu du Christianisme, & dans le grand jour de la Foi, élevé dans l'Eglise Catholique, je n'ai manqué d'aucun des moyens qui peuvent faciliter le salut. J'ai eu les guides les plus surs, pour me conduire dans les voyes de Dieu: la divine parole, les Sacremens, le sacrifice du Corps adorable, & du Sang précieux du Sauveur: Prêtres, Prédicateurs, Directeurs, bons livres, bons exemples, tout concouroit à m'applanir le chemin qui mène à la vie. Mille secrètes inspirations, mille événemens ordonnez par la Providence, mille expériences de la vanité du monde, de l'instabilité des choses humaines, de la fragilité des plaisirs, m'ont cent fois rappelé à Dieu. Cependant obstiné à ma perte, malgré tant de graces je me suis damné. Et qui m'a fait mépriser ces graces? Une satisfaction d'un moment, mêlée de chagrins, suivie de dégoûts, souvent accompagnée de remords. Ah! si prenant ces plaisirs frivoles, je ne m'étois exposé qu'à mourir, j'aurois moins sujet de me plaindre de mon inconsideration. C'est parce que je ne puis mourir; c'est parce que je me suis livré, pour ces

Tome II.

courts & minces plaisirs, à des maux qui ne finiront point, que je me plains si amerement, & toujours si inutilement: car, ô graces perduës, je ne vous recouvrerai jamais: maux infinis qui m'accablez, je ne vous verrai jamais cesser: feux qui me brûlez, vous êtes éternels: ver qui me rongez, vous êtes immortel: tenebres qui m'environnez, vous durerez toujours; chaos qui me séparez de Dieu, vous serez toujours insurmontable. Que peuvent, dis-je encore une fois, produire dans le cœur d'un damné de pareilles réflexions, que d'inutiles repentirs, de profondes tristesses, d'amers reproches, d'affreuses terreurs, de piquans remords, & de noirs desespoirs? *Le Pere d'Orleans, Sermon des peines du Peché dans l'autre vie.*

C'est l'effet de la douleur d'appliquer l'ame aux petites parties du temps. L'application aux choses agréables fait couler le temps sans qu'on s'en aperçoive; mais un jour, & même une heure de peine est quelque chose de fort long, & d'autant plus long que la douleur est plus violente: l'on compte les jours dans les maux mediocres, les heures dans ceux qui sont plus violens; mais ceux des damnez étant extrêmes, ils compteront en quelque sorte les momens, dont il y a une infinité dans la moindre partie de ce que nous appellons éternité, si l'éternité peut avoir des parties: de quelque côté que leur esprit se tourne, ils ne verront rien qui ne les afflige; ils seront privez de toute consolation; il n'y aura pour eux aucune esperance capable d'adoucir leurs miseres. *Discours Chrétiens, sur l'Enfer.*

Les damnez sont continuellement appliqués au sentiment de leur douleur.

Ceux qui ont été associez à commettre les mêmes crimes, seront jetez ensemble, comme par faisceaux, dans les enfers, selon la parole du Fils de Dieu; c'est-à-dire, ajoute Saint Augustin, que les voluptueux brûleront entre les bras de leurs compagnes de débauches, les adulteres avec les adulteres, les voleurs avec les voleurs; ce qui les obligera à se faire une guerre immortelle, comme des tigres enfermez qui se déchirent, quand ils sentent la faim dans la cage, où on les veut faire perir. Ce sera l'un des plus redoutables artifices de la justice de Dieu, de châtier les damnez par leurs complices; comme on obligeoit autrefois les criminels de se battre les uns contre les autres dans les amphithéatres de Rome, afin que les coupables perissent par les mains des coupables, & que la loi ne fût pas obligée de deshonorer des hommes innocens, pour en faire des bourreaux à ces méchans, qu'elle jugeoit indignes de vivre. *Le même.*

Les reprouvez coupables des mêmes crimes brûleront ensemble dans l'enfer.

Ces imitateurs de Pharaon, dit Saint Chrysostome, ne seront point abimez dans la mer rouge; mais ils seront précipitez dans une mer de feu, qui roule ses flots brûlans d'une manière d'autant plus effroyable, qu'elle nous est incompréhensible. C'est un abîme qui n'a point de fond, dont la flamme vive & subtile court de toutes parts, & cause une douleur si cuisante, qu'elle passe sans comparaison toutes les morsures des bêtes les plus cruelles. Si nous ne pouvons exprimer ni concevoir la peine de ceux qui souffrent le feu sensible & matériel que nous avons ici-bas; combien moins pourroit-on exprimer les tourmens de ceux qui brûlent dans les flammes, que le souffle de la colere de Dieu a allumées? Un homme qu'on jette ici dans

Peinture que Saint Chrysostome fait de l'enfer.

Ce 2

le feu, y est consumé en un moment; mais ce feu-là brûle toujours, & ne consume point ce qu'il brûle. Le feu de l'Enfer, dit le Fils de Dieu, sera comme un sel, qui penetrera intimement les damnez, & qui les conservera au lieu de les détruire, afin qu'ils soient comme autant de victimes toujours immolées à la justice de Dieu: *Omnis enim igne salietur, & omnis victima sale salietur.* L'Abbe de Monmorel, sur le 19. Dimanche après la Pentecôte.

Marc. 9.

La pensée de l'Enfer est un motif puissant pour nous faire souffrir patiemment les maux de cette vie.

Dans les maux & les maladies qui nous arrivent en ce monde, disons-nous à nous-mêmes: Helas! qu'est-ce que j'endure ici à l'égal des peines d'Enfer que j'ai si souvent méritées? Endurons en ce monde, mais endurons patiemment sans murmurer, paisiblement sans nous troubler, si nous voulons endurer avec merite & avec fruit; puisque toutes les souffrances de cette vie nous peuvent beaucoup servir, & ne sont cependant que rosée & que douceur au prix des feux éternels, où nous n'avons que trop mérité, selon l'ordre de la justice divine, d'être condamnez. *Drexellius.*

De ceux qui croient qu'un Dieu infiniment bon ne punira pas les pechez éternellement avec tant de rigueur.

Vous dites que Dieu est bon, & que vous ne sauriez croire, que cette infinie bonté puisse punir le pecheur d'une peine éternelle. Et moi je vous dis, que parce qu'il est infiniment bon, il est l'ennemi déclaré du peché, & que ne le pouvant pas punir d'une peine infinie dans sa vehemence & la douleur qu'elle fait ressentir, il le punit d'une peine éternelle, & que par le même principe de sa bonté, il faut qu'il haïsse le mal qui est le peché, & qu'il le punisse par tout où il le trouve. Il n'y a rien au monde, dit Tertullien, qui marque tant la bonté de Dieu, que de voir qu'il ne peut souffrir la malice sans la punir: parce que Dieu aimant sa bonté, il faut, par cet amour, qu'il haïsse & châtie le peché qui lui est opposé. C'est en ce sens que le prenoit S. Jean dans son Apocalypse: *Qui ne tremblera, mon Dieu, sous vos regards, parce que vous êtes infiniment bon? Que ne dites-vous plutôt, grand Saint, qui ne tremblera pour les châtimens horribles que votre justice tire des pecheurs? Non, nos craintes doivent avoir pour motif la bonté de Dieu, & si par impossible, nous avions affaire avec un Dieu mauvais, nous n'aurions point tant de sujet de craindre de l'offenser, que nous devons avoir d'offenser notre Dieu, qui est la bonté même.* La raison est que sa bonté ne se peut aimer soi-même, qu'elle ne haïsse & ne détruise son contraire, qui est le peché. Dieu pardonne, il est vrai, il est tout bon, tout misericordieux; mais aussi à raison de cette même bonté, il punit sans misericorde dans les enfers, le peché qui lui est opposé. Tous les Theologiens même sont d'accord que condamnant une ame aux peines de l'enfer pour un seul peché mortel, il la punit moins qu'elle ne merite: pourquoi? parce que le feu d'enfer, quoi qu'éternel, est une créature finie, & l'ame qui y brûle est aussi finie dans son être; mais un Dieu offensé est un être infini, & l'action qui est faite contre lui, est moralement infinie. L'enfer donc avec toutes ses tortures n'est pas une peine proportionnée à un seul peché mortel; & jamais l'homme, le pecheur, même dans l'enfer, n'est puni selon son merite: car une offense infinie devoit souffrir une peine infinie. Mais où la trouvera-t-on?

puisqu'une créature n'en est pas capable? Il a donc fallu que cette infinité de peines qu'une créature ne peut supporter, fût recompensée par la durée éternelle de telle peine. *Le Pere Anoine de Saint Martin de la Porte.*

La privation de Dieu est le tourment le plus affreux, le plus incompréhensible d'un damné: elle est, à proprement parler, son vrai mal, son mal essentiel. Cette privation excitera dans l'ame du damné des mouvemens contraires, qui le déchireront éternellement. Nous n'avons nulle image sur la terre d'une pareille douleur. On s'éloigne naturellement de l'objet que l'on haït; le damné haïra Dieu, & en même temps souhaïtera ardemment de s'approcher de Dieu. Quelle espece de peine! Le malheureux malgré sa haine furieuse pensera de Dieu plus noblement & plus dignement que jamais: il le maudira néanmoins, & sera percé d'horreur lorsqu'il entendra ses bourreaux se vanter de le tenir dans leurs chaînes, & de l'avoir enlevé à son maître legitime. Jesus-Christ est mort pour assurer les ames à son pere, & elles ne laisseront pas d'être la conquête & la proye d'un miserable ennemi précipité par ses ordres dans les abîmes. J'étois à Dieu, dira un damné; j'étois fait pour le posséder; & le demon exerce sur moi son cruel empire, & se glorifie de mes maux. Quel cruel dépit, quelle sensible douleur! *Auteur anonyme.*

C'est un Dieu, diront ces malheureux, qui nous a créés, qui nous a rachetés, qui n'a rien épargné pour nous mettre dans la voye de salut, & que nous avons irrité jusqu'au point de nous abandonner à sa colere. C'est un Dieu, qui a des attraitis infinis, qui renferme en lui-même toutes les beautés, tous les biens, & que nous avons offensé au hazard d'être rejettes de sa face & de perir. C'est un Dieu, qui vouloit nous toucher par ses bienfaits, nous attirer à lui par les témoignages de sa tendresse, qui nous avoit honoré de ses faveurs les plus singulieres, qui avoit mis à notre disposition son sang, ses merites, son Royaume, qui avoit tant agi, tant souffert pour nous mettre en possession d'une félicité accomplie. Que peut penser un reprouvé de son procédé? La confusion d'en avoir ainsi usé ne sera pas seulement une de ses peines; mais je ne sçai si après la privation de Dieu, il y en aura à souffrir de plus insupportables. *Le même.*

Quelle humiliation pour une personne élevée autrefois au-dessus des autres, d'être foulée sous les pieds d'un tas de miserables, inconnue, oubliée, traitée sans égard & sans pitié? Pour une personne accoutumée à commander, & à faire sa volonté, d'être devenue l'esclave miserable & enchaînée de bourreaux cruels & infames? Pour une personne qui a vécu dans les delices, de n'avoir jamais à esperer aucun plaisir, & d'être condamnée à des supplices affreux & éternels? Jamais la moindre marque d'estime, de consideration, de compassion, de clemence, d'amitié; toujours des reproches, des insultes, & toutes les marques d'un mépris sanglant, & d'une haine furieuse. *Le même.*

Le souverain empire que Dieu a sur toutes les créatures, l'engage à punir éternellement les pecheurs dans l'enfer. Ces néans rebelles, comme les appelle Saint Ambroise, se sont élevés contre Dieu, & ils ont affecté dans leur conduite déréglée une souve-

De la privation de Dieu.

Regrets indicibles, mais inutiles des damnez.

Les humiliations que souffrent les damnez.

Raisons de l'éternité des damnez.

raîne indépendance; ils ont vécu comme s'il leur eût été possible de se soustraire à son autorité divine : il faut enfin, que ce Dieu de majesté fasse éclater sa puissance en punissant leur rébellion d'un supplice, qui leur fasse connoître éternellement leur dépendance & sa souveraineté. Ils ont crû pouvoir éviter la punition de leurs crimes, & c'est pour cela qu'il est juste qu'ils la souffrent toujours. Si nous considérons l'énormité du péché, nous trouverons qu'une moindre peine lui seroit inferieure. On en est convaincu, quand on fait reflexion au bien que le péché choque, au bien qu'il faut pour le reparer, & au bien qu'il détruit : car tout cela est infini. Dieu est le bien infini qu'il offense; la grace de Jésus-Christ, & la gloire qu'il nous promet, est, pour ainsi parler, le bien qu'il détruit, & il faut un bien infini pour le reparer, & ce sont les merites d'un Dieu. L'obstination du pecheur autorise encore les rigueurs de la justice divine. Dieu ne peut pas pardonner à un pecheur qui ne scauroit se repentir. Sa malice subsistera toujours; ainsi parce que la colere de Dieu ne pourra jamais être apaisée, ni sa vengeance satisfaite, il ne cessera jamais de le châtier; comme la volonté du pecheur sera toujours opposée à celle de Dieu, Dieu punira toujours cette opposition. Et n'est-il pas juste en effet que Dieu soit aussi immuable dans les decrets de sa justice, que ce pecheur le sera dans le déreglement de sa volonté, & qu'il soit aussi inflexible à son égard pendant l'éternité, qu'il l'aura été à toutes les inspirations divines pendant sa vie. Il a passé toute sa vie à l'offenser : Dieu employe son éternité à le punir. Enfin, la sainteté de Dieu demande qu'il punisse le pecheur d'un supplice éternel: car en quoi consiste cette sainteté? elle consiste sans doute dans la haine du péché, & dans l'amour qu'il a pour lui-même. L'amour dont il s'aime est donc la mesure de l'averfion qu'il a pour le péché. Il faut donc qu'elle soit infinie comme cet amour est infini, & par conséquent qu'il punisse le péché d'une maniere proportionnée à la haine qu'il porte à ce monstre d'Enfer, & que le supplice qu'il prépare aux pecheurs pour en tirer une vengeance rigoureuse, dure autant que cette haine durera. *Auteur anonyme.*

De l'obstination des pecheurs dans l'Enfer.

Il est bon de remarquer dans l'obstination du pecheur après la mort deux especes d'immuabilité; car comme ceux qui sont dans ce monde tiennent de la nature du temps, qui est un mouvement successif; ceux qui seront une fois passés en l'autre, tiendront de l'immobilité de l'éternité. Ainsi il y aura toujours dans ces pecheurs reprouvés, une connoissance immuable de la verité qu'ils n'aimeront pas, & une haine éternelle pour les pechez qu'ils auront faits, & desquels ils ne se repentiront jamais. C'est pourquoi conservant éternellement leurs mauvaises dispositions contre Dieu, Dieu n'en prendra jamais qui leur soient favorables. *Le même.*

Idee que nous devons nous former du malheur des reprouvés dans l'Enfer.

Vous savez qu'être damné, c'est être reprouvé de Dieu, haï de Dieu, maudit de Dieu, éloigné pour toujours de Dieu, séparé pour toujours de cette source de tous les biens, de tous les plaisirs, de tous les honneurs, de tout ce qui est capable de contenter un cœur aussi avide que le nôtre; c'est être une victime d'Enfer, sacrifiée à toute la rage des demons, destinée à souffrir toute la

Tome II.

rigueur d'un feu cruel, d'immortels brafiers, des flammes vengeresses, qui jamais ne donneront ni repos ni relâche aux damnez; c'est être, en un mot, éternellement malheureux: nous ne pouvons ignorer ces grandes veritez; mais n'est-il pas étonnant qu'en étant persuadés, nous ne craignons pas de tomber dans ce terrible malheur? *Sermon manuscrit.*

Sur le même sujet.

Descendez en esprit tant que vous voudrez, dans ce lieu rempli de la colere de Dieu, allez-y avec les lumieres les plus vives & les plus penetrantes des Saints les plus éclairés; figurez-vous toutes les horreurs, tous les supplices imaginables, & de toutes les manieres les plus affligeantes; toutes ces horreurs, toutes ces peines n'approcheront pas de celles de l'Enfer, & cela pour un jamais, pour un jamais, autant que Dieu sera Dieu; & cela sans la moindre consolation, ce sont de purs tourmens. Ah! representez-vous l'état d'une ame malheureuse condamnée à ce lieu d'horreur, qui commençant à en ressentir la grandeur des peines, est entierement convaincu qu'elles ne finiront jamais. Quelle rage! quels desespoirs! Souffrir des tourmens extrêmes, & savoir, sans en pouvoir douter, qu'ils n'auront point de fin. Avoir Dieu pour ennemi durant toute une éternité, qui répandra à jamais les fleaux de sa divine colere sur ces miserables! Avoir pour ennemis tous les bienheureux dans le Ciel; tous ceux même qui sont dans l'Enfer se porteront une haine enragée, qui les portera à se déchirer les uns les autres. *Livre intitulé, le Chrétien inconnu.*

Je suis damné, dit un reprouvé, moi qui avois tant de raisons, & tant de moyens d'éviter du nombre des Elus. Je suis damné, moi qui ai été si fort distingué sur la terre, par mes emplois, par ma naissance, me voilà confondu avec tous les scelerats de l'univers! moi qui ai été nourri dans les delices, & qui n'aimois que le plaisir, me voilà condamné à un feu éternel, tous les tourmens sont mon heritage, & l'Enfer ma demeure. Et nous nous étourdissions sur l'avenir! & nous nous laissons enchanter sur le present! & nous ne pensons pas quel sera notre sort dans l'autre vie! *Le Pere Croiset, dans le second Tome de ses Retraites.*

Reflexion d'un damné sur le malheur qu'il s'est attiré par sa faute.

Il faudroit pouvoir comprendre ce que c'est que Dieu, pour concevoir quel tourment c'est de le perdre, sans esperance de le recouvrer. Cette perte nous touche peu à present; mais on en juge bien autrement, lors qu'effectivement on l'a faite. Penser éternellement qu'il y a un Redempteur pour moi, & que je n'ai pas voulu profiter du prix de la redemption! Penser jusqu'à quel point Jésus-Christ m'a aimé, & penser que je ne puis plus aimer Jésus-Christ, & que je n'en serai jamais plus aimé; qu'il ne scauroit être touché de mes maux, qu'il ne me regardera jamais plus qu'en courroux, que ses mains percées pour mon amour, n'ont plus pour moi que des foudres & des carreaux. O image effrayante! O cruel souvenir! O sort! O malheur incomprehensible! *Le même.*

La grandeur de la perte que fait un damné en perdant Dieu.

Un damné aura souffert dans ces prisons embrasées une étendue incomprehensible de temps, & ce ne sera pas là un quart d'heure de l'éternité. Le temps aura ruiné les maisons que vous avez élevées, détruit les villes qui vous auront donné la naissance, ren-

Idee affligeante de la durée de l'éternité.

versé les Etats où vous avez vécu, la fin des siècles aura enseveli tout l'Univers dans ses propres cendres, il se fera même écoulé depuis la fin du monde, autant de millions de siècles, que le monde a duré de momens, & il ne se fera encore rien écoulé de cette épouvantable éternité. Si vous êtes damné, vous aurez autant à souffrir, que vous en aviez au premier moment que vous avez été plongé dans ces flammes. Eternité ! incompréhensible éternité ! qui peut te croire, & vivre un seul moment dans le péché ? & différer d'un seul moment la pénitence ? *Le même.*

Continuation du même sujet.

Malheureuses victimes de la colere du Tout-puissant ! infortunez ! un temps viendra, où vous pourrez dire avec vérité : depuis ma mort, depuis que je brûle dans ces flammes, si une fourmi n'avoit emporté dans la mer qu'un grain de sable, en ne paroissant que de mille en mille ans, elle auroit déjà transporté tout le sable, & toute la terre de l'Univers, elle auroit creusé jusqu'au centre du monde, & il ne resteroit plus rien. Toute cette effroyable durée de temps s'est passée dans des tourmens épouvantables ; & il me reste encore à souffrir une éternité toute entière ; & ce nombre infini de mille millions de siècles, cent & cent fois recommencez, n'est rien comparé à cette effroyable éternité. Si j'ai le malheur d'être damné, je souffrirai tout ce temps-là, je pourrai même assurer que tout ce temps-là a passé mille & cent millions de fois depuis que je souffre, & la durée de mes supplices n'en sera pas diminuée d'un seul moment, & j'aurai encore à brûler, à souffrir, & à me desesperer une éternité toute entière. O éternité épouvantable ! incompréhensible, imaginable éternité ! pour une seule pensée criminelle d'un moment, autant de millions de siècles passez dans ces flammes, qu'on a vécu de jours, qu'il y a eu d'heures & de momens dans ces jours. O Dieu quelle égalité ! Ah si du moins il venoit un temps qui mit fin à ces peines ! mais être assuré que jamais, jamais ces tourmens n'auront de fin ; souffrir toujours & être assuré de toujours souffrir. *Le même.*

Pensées siégeantes qu'un damné aura durant toute l'éternité.

Penser éternellement au bien infini qu'on a perdu, aux maux innombrables où l'on s'est précipité, aux moyens aisés & fréquens qu'on avoit de les éviter ; avoir sans cesse devant les yeux la vanité & le peu de durée de tout ce qui nous a détourné de Dieu, les douceurs ineffables que nous aurions trouvées à son service, les peines réelles qu'on a eues même pour se damner ; la différence infinie qu'il y aura entre les difficultés qui nous auront rebutez de la verité, & les peines qu'on souffre au milieu de ces flammes, entre la durée imperceptible de quelques fades plaisirs criminels, & la durée éternelle des peines qui les suivent ; avoir éternellement dans l'esprit la pensée de cette épouvantable éternité, sans pouvoir détourner jamais un seul moment notre esprit de cette pensée. Quels supplices, ô mon Dieu ! quel desespoir ! Le comprends-je bien ? & si je le comprends, comment puis-je trouver du goût dans les plaisirs ? Comment puis-je vivre dans le péché, & différer à faire pénitence ? Si ces pensées ne nous convertissent pas, si la vue de ces horribles tourmens, de cette effroyable éternité, de ce repentir éternel ne nous éloigne pas du péché, & de tous les vains amusemens

de la vie, ou nous ne sommes pas raisonnables, ou nous ne sommes plus Chrétiens. Ces veritez terribles ont fait les Martyrs, elles ont peuplé les deserts, elles remplissent encore aujourd'hui les Monasteres : qu'en pensons-nous ? ces gens-là font-ils bien, & ont-ils bien fait ? *Le même.*

Ce seroit en vain que l'on voudroit savoir combien de sortes de supplices il y a dans ce lieu infortuné ; mais afin de vous en former quelque grossiere idée, imaginez-vous toutes les especes de maladies & de miseres que l'on souffre en cette vie, & en quelque endroit du monde que ce soit, & tenez pour assuré qu'il n'en est aucune qui ne se trouve dans l'Enfer. Que chaque partie du corps, que chaque sens, que chaque puissance de l'ame y a son tourment, & n'en a pas un seul ; qu'on y endure en même temps de terribles maux de tête, des coliques furieuses, des douleurs pareilles à celles de la pierre, de la goutte, du déboitement des os, une faim canine, une soif ardente ; qu'on y passe d'un extrême froid à une chaleur extrême ; qu'on n'y a jamais un seul moment de repos ; qu'on y est toujours plongé dans une tristesse mortelle, dans un horrible desespoir. Enfin, songez que comme toutes les rivieres se vont rendre dans la mer, & joignent ainsi leurs eaux douces avec des eaux ameres, sans qu'elle en paroisse plus enflée ; de même toutes les miseres de ce monde se déchargent, pour ainsi dire, dans cet abîme, & étant mêlées avec celles qu'on y souffre semblent des douceurs en comparaison. *Le Pere Louis du Pont, livre intitulé, les Avantages des maladies & des afflictions.*

La multitude & la diversité des tourmens que l'on souffre dans l'Enfer.

Après cette durée sans fin de tourmens, dans laquelle notre esprit se confond & se perd, le feu sera aussi vif, le corps & l'ame aussi disposés à souffrir, aussi sensibles aux souffrances, Dieu aussi irrité, aussi irreconciliable qu'au premier moment. Gouffre de feux inextinguibles, que la toute-puissance de Dieu allume pour punir le pecheur ; Enfer, cahos infini de tourmens éternels, se peut-il que tu sois un objet de notre foi, & que nous vivions dans l'impenitence ? Voilà ce que croyent ces personnes qui vivent tranquillement dans la mollesse & dans le péché. Cette femme mondaine, à qui le monde est une idole, croit les épouvantables supplices de l'Enfer. Ces libertins, dont la vie est un enchaînement de pechez, qui plaisantent des plus saintes pratiques de piété, qui railent de l'Enfer même ; ces libertins croyent l'Enfer. Ces gens de plaisirs qui passent leurs jours dans une molle oisiveté, & dans l'oubli de Dieu, qui n'ont qu'une surface de Religion : ces gens du monde, qui sacrifient tranquillement leur ame à un vil intérêt, & à cent autres passions : ces personnes dont l'esprit est gâté par la corruption du cœur, dont les mœurs sont si peu chrétiennes ; tous ces gens-là croyent l'infinité & l'éternité de ces peines ; ces gens-là croyent l'Enfer ; ils menent cependant une vie delicieuse. Cette contradiction est monstrueuse. *Le Pere Croiset, dans ses Reflexions Chrétiennes.*

Comment se peut-il faire qu'on croye un Enfer si terrible, & qu'on se mette si peu en peine de l'éviter.

O Dieu, quel sort ! souffrir à chaque moment tous les tourmens imaginables, tous les tourmens qu'une ame est capable de souffrir, & les souffrir tous à la fois, & toujours, sans la moindre esperance de les voir finir, sans soulagement, sans pouvoir jamais s'y

Sur la durée épouvantable de l'éternité & malheureuse.

accouttumer. O justice de mon Dieu, que vous êtes terrible ! Si après autant de millions de siècles qu'il s'est passé de momens depuis que le Soleil roule sur nos têtes, les peines des damnés devoient cesser, le pecheur ne laisseroit pas d'être inexcusable de s'attirer pour quelque penible plaisir une si prodigieuse durée de tourmens ; mais du moins la folie paroîtroit moins intolérable. Quoi ! pour une seule pensée criminelle, un million de siècles de feu ! pour un peché de quelques momens, un Enfer de cent mille millions d'années ! O Dieu, quelle inégalité, Mais patience, ces peines ne seroient point infinies ; quelque épouvantable que fût leur durée, on en verroit enfin le bout : un miserable damné pourroit dire, ce que j'ai déjà souffert est autant de retranché de mon supplice ; j'ai à présent un an, deux ans, dix ans moins à souffrir : mais une éternité ! une éternité ! sans pouvoir jamais dire, il me reste un quart d'heure de moins à souffrir ; voilà une heure de mes tourmens passée. Plongé, enseveli, noyé, dans un gouffre de feu, & d'un feu qui est en même temps tous les supplices ; immobile au milieu de ce feu comme un rocher, pénétré de ce feu comme un charbon ardent ; un damné brûlé, enrage, se desesperé, souffre toujours, & pense continuellement que c'est sans esperance de soulagement, ni de fin qu'il souffre. *Le même.*

Les regrets éternels d'un damné.

A cette éternité de tourmens ajoutez une éternité de regrets : être malheureux par nécessité, c'est un sort bien triste ; mais n'être malheureux que par sa faute, que parce qu'on le veut, c'est une folie qui n'a d'exemple que dans notre damnation ; l'ame en ressent alors toute la douleur, elle en goûte à loisir toute l'amertume, la raison même en aiguise la pointe, & livre l'ame comme en proie aux regrets ; un damné souffre, & son propre esprit lui sert de bourreau : immuablement attaché à l'objet qui l'a détourné de sa fin, il voit sensiblement le vuide de ces biens volages qui l'ont trompé, le faux brillant d'une fortune imaginaire qui l'a ébloui, le poison des plaisirs qui l'ont séduit. Il sent d'une manière vive & piquante le ridicule de sa conduite, les erreurs de ses caprices, la malignité & la vanité de ses desirs. Enfin, fait-il des efforts pour détourner ses yeux de ces tristes objets ? l'objet est fixe, & l'esprit y est inséparablement attaché. *Le même.*

Suite du même sujet,

Qui pourroit exprimer les regrets cuisans & éternels d'un malheureux damné ? J'ai pu, dit-il sans cesse, ne pas être damné, & je n'ai pas voulu prendre les moyens de ne le pas être ; j'ai pu être éternellement heureux, & il ne m'a pas plu de me servir des moyens que j'avois pour le devenir. J'ai pu faire mon salut, j'en ai eu même plusieurs fois la pensée, j'avois formé la résolution de le faire, & je ne l'ai pas fait : un tel & un tel avoient-ils plus d'intérêt que moi de ne se pas perdre ? avoient-ils plus de moyens d'éviter l'Enfer ? avoient-ils moins d'obstacles ? Le Ciel n'étoit pas à un plus haut prix pour moi que pour eux : ils ont fait leur salut, & je n'ai pas voulu faire le mien. Ah ! si j'eusse fait toutes ces reflexions lorsque j'étois en état d'en profiter ! Helas ! je les ai faites ; j'ai prévu même le regret que j'aurois éternellement de les avoir mal faites, & je n'en ai pas profité ; & j'ai à présent ce regret, & ce regret sera éternel... Pressantes sollicitations

de la grace, pieux mouvemens, cuisans, mais salutaires remords ! que ne me suis-je rendu à des persuasions si vives & si intéressantes ? Pourquoi me suis-je roidi avec fermeté contre ma propre conscience, & ma raison ? Faut-il que je pense éternellement au sang & à la mort du Redempteur, à l'efficacité des Sacremens, à la multiplicité des secours, à la facilité de tant de moyens, & que je n'y pense que pour avoir toujours présent à l'esprit le bon usage que j'en devois faire, les avantages que j'en aurois tirés, & la perte infinie & irréparable que j'ai faite, par l'abus libre & volontaire de tous ces biens ? Mon Dieu, qu'un regret éternel est un cruel tourment ! C'est proprement le supplice de l'esprit, & du cœur tout ensemble ; c'est faire sentir à un malheureux damné toute l'amertume que cause le souvenir de tous les biens qu'il a perdus par sa faute, de tous les malheurs qu'il s'est procurés par sa malice, enfin de tout ce qu'il souffre par son obstination dans le peché. *Le même.*

Quelle douloureuse impression sur une ame ne fait pas le triste souvenir de la courte & presque imperceptible durée de ces penibles & imaginaires plaisirs, qu'il ont plongé dans cet abîme de malheurs ? Helas ! qu'est-ce qu'une vie de quatre-vingt ans, comparée à cette épouvantable éternité ? C'est moins qu'un point indivisible, comparé à tout l'Univers ; c'est un rien qui échappe à l'esprit : & ce point imperceptible, ce rien m'a fait tout perdre ; ce rien est la source funeste de tous mes regrets ; ce rien est la cause fatale de tous mes tourmens. De là cette éternité de repentir qui n'est que le regret éternel accompagné d'une haine furieuse contre sa propre liberté, dont on a fait un si méchant usage ; d'une colere ardente contre la bassesse de ses passions dont on a été la victime ; d'une douleur vive & aiguë, par les châtimens horribles qu'on souffre, & qu'on merite si bien de souffrir. *Le même.*

Un damné dans les Enfers est tourmenté par le souvenir de ses plaisirs passés.

Ce qui augmente l'amertume de ce repentir, c'est l'éternelle inutilité du repentir même. Si du moins une douleur si cuisante n'étoit pas tout-à-fait inutile ; mais rien de plus infructueux. A la vérité, si le repentir n'ôte rien de l'éternité du crime, il diminue du moins dans cette vie, l'indignité de la personne qui se repent, & la rend digne de quelque compassion. Un damné se repent éternellement dans les enfers, sans qu'on lui sçache gré de son repentir. C'est un repentir que la douleur & les tourmens excitent, que la rage nourrit sans qu'il puisse jamais être salutaire. Si un reprové pouvoit oublier quelquefois le sujet de son repentir, il auroit un supplice de moins ; mais dans les enfers tout est présent, tout y est éternel, & éternellement invariable. De là ce desespoir inséparable de son sterile repentir. Se reprocher d'avoir agi avec la dernière imprudence, contre la Religion & le bon sens ; sentir le plus vif & le plus dévorant de tous les repentirs, & ce repentir être éternellement sans fruit ; & sans ressource ? quel desespoir & quelle rage ! *Le même.*

L'inutilité du repentir des damnés.

Le desespoir est un chagrin bien violent, puisqu'il étouffe par la douleur & le trouble qu'il cause, toutes les autres passions de l'ame. Ce desespoir qui est le partage de tous les damnés, leur seroit une espece de soulagement s'il avoit son effet ; mais dans les en-

Le desespoir des damnés.

fers le desespoir est l'ame de tous les autres tourmens, c'est ce qui en fait sentir plus vivement toute la pointe entiere, & tous les tourmens de l'éternité à chaque moment. Souffrir tout dans l'excès, sans esperance de voir jamais diminuer ses souffrances; concevez, s'il est possible, l'amertume de ce desespoir; mais d'un desespoir éternel, & qui est à chaque moment aussi violent que s'il ne faisoit que de naître. J'ai tout perdu, dit un damné, & ma perte est irreparable; j'ai tout perdu, jusqu'à l'esperance de voir jamais diminuer mes tourmens, jusqu'au droit que j'avois aux misericordes du Redempteur, jusqu'à la liberté de ne plus penser au sujet de mon desespoir, & de mes larmes. *Le même.*

La pensée de l'Enfer peut faire grande impression sur les pecheurs.

Il y a un enfer, & il y a des pecheurs; il y a un enfer, les Chrétiens le savent, & cet enfer est plein de Chrétiens. Est-il bien vrai, ô mon Dieu! qu'il y a des malheureux pour qui c'est déjà une affaire faite, qui à l'heure que je parle, sont tout environnez, tout penetrez des feux de l'enfer? Est-il bien vrai, qu'il y en a même parmi nous, qui y seront quelque jour ensevelis? Helas! nous y serions déjà pour la plupart, (Chrétiens Auditeurs) si Dieu n'avoit eu égard qu'à nos merites. Mais grâces à son infinie misericorde, l'arrêt de notre condamnation est suspendu pour quelque temps, & nous voici encore en état de l'éviter. Profitons d'une si grande faveur, entrons dans ces fournaies éternelles, considérons ce que c'est que cette éternité de supplices qu'on y doit souffrir. *Le P. de La Colombiere, Tome troisième, Sermon. 55.*

Reflexion que font les damnés sur l'éternité de leurs tourmens,

Où, Chrétiens, ces malheureux savent qu'après avoir brûlé cent ans il en faudra brûler encore cent, & que ce second siècle fini ils en doivent commencer un troisième, & puis encore un quatrième, & qu'après dix mille, cent mille, cent mille millions d'années recommencées cent mille millions de fois, le feu sera aussi vif, le corps & l'ame aussi disposés à souffrir, Dieu aussi irrité, aussi irreconciliable qu'au commencement. Imaginez un temps aussi long qu'il vous plaira; assemblez tous les nombres que votre esprit est capable d'inventer, multipliez-les autant de fois que vous voudrez, remplissez de chiffres, ajoutez les uns aux autres autant de volumes qu'il en faudroit pour remplir tout l'espace qui est entre le ciel & la terre; un damné voit qu'il lui faudra brûler durant tout ce temps-là; il porte sa vûe encore plus loin, & découvre au-delà de cette durée immense, une éternité de peines aussi longue, aussi entiere que si elle n'avoit été précédée d'aucun temps. Tout cela fait fremir: mais ajoutez, qu'après cet espace immense de temps passé dans les flammes, si un Ange descendoit aux enfers de la part de Dieu, pour leur dire qu'ils n'ont plus à souffrir que cent mille millions de fois autant de siècles qu'ils auroient souffert de momens jusqu'alors, tous leurs blasphêmes cesseroient, les moindres murmures seroient étouffés dans cette maison de confusion & d'horreur, ce ne seroit plus que benedictions, que louanges, qu'actions de grâces: l'enfer ne seroit plus un enfer. Mais ces malheureux ne font que trop assurer que jamais ils n'entendront parler de délivrance. Jamais de paix, ni de trêve; jamais de grace, ni de reconciliation. Nul terme, nulle fin, nulle esperance de fin, il faudra souffrir autant de temps que Dieu

sera Dieu. *Le même.*

Mais quoi? me dira quelqu'un, une éternité de peines pour un peché, & pour un peché d'un moment? Y a-t-il de la justice à un jugement si severe? Hé qui peut en douter, puisque Dieu, qui est la justice même, est l'auteur de ce jugement? Il n'y a pas de proportion entre un plaisir passager, & un châtiment éternel: & y a-t-il de la proportion entre vous & la Majesté infinie de Dieu, que vous avez outragée? Est-ce par le temps qu'on a mis à faire une offense, qu'on doit mesurer la punition qui lui est dûe, ou par la grandeur de la personne offensée? Quoi de plus juste que de punir éternellement celui qui a osé se revolter contre l'Eternel? Davantage, est-il rien de plus équitable que de n'accorder jamais de pardon à celui qui ne se repentira jamais, à celui qui l'a refusé, lorsqu'on daignoit bien le lui offrir, à celui enfin qui auroit désiré de vivre éternellement, pour ne cesser jamais de pecher? S'il y a de l'inégalité entre un moment de plaisir & une éternité de peines, il est à votre choix de prendre ce plaisir, ou de ne le prendre pas. Vous êtes un insensé de le vouloir bien acheter si chèrement. Mais Dieu est tres-juste d'exiger de vous le payement, dont vous êtes comme convenu; puisque vous n'ignoriez pas le compte qu'il vous en devoit demander. Vous êtes un forcené de ne laisser pas offenser Dieu, quoi qu'il vous menace d'un si grand supplice; mais Dieu est tres-juste de vous punir par ce même supplice dont la crainte n'a pas été capable de vaincre votre malice. *Le même.*

Il est juste que Dieu punisse les reprouvez éternellement.

Qui dit éternité, dit une durée sans fin, au delà de tous les temps, il dit une continuité de douleurs sans esperance de soulagement: le ciel, la terre passeront, & le damné ne fera que commencer son affreuse carrière; sans cesse il faudra rentrer dans un nouveau cercle de peines qui ne finiront jamais. Jamais! Ah, Chrétiens, que ce mot est effrayant! qu'il est défolant pour tout esprit qui réfléchit! l'alteration qui paroît sur vos vilages marque assez combien la pensée de l'éternité est effrayante. Saint Paul appelle l'éternité de la gloire, un poids: *Eternum gloria pondus.* Par là il s'efforce de nous porter à travailler pour l'acquérir. Mais parce que nous sommes peu sensibles à l'impression de la gloire, pour nous détourner du peché, Dieu ajoute un second poids, c'est l'éternité des souffrances dans l'Enfer; afin que ceux qui ne sont pas touchés par l'esperance, soient sensibles à la crainte des peines. O Dieu! que seroient-ils s'il n'y avoit point d'enfer, & si toutes les peines finissoient avec le temps? quel desordre y auroit-il dans le monde? *Sermon manuscrit.*

Ce que c'est qu'une éternité de peines.

2. ad Cor. 4.

Quel homme vivant conçut jamais une juste idée de la colere d'un Dieu? Sortez des abîmes, quelqu'un de vous qui êtes dévorez par les flammes de l'enfer, & venez nous instruire de votre sort: montrez-nous les playes que les traits brûlans d'un Dieu vengeur vous ont faites; découvrez-nous votre visage hideux, tout fumant, tout en feu: faites tomber sur nous une étincelle de vos braisiers: regardez-nous du moins avec ces yeux qui ne se ferment jamais; avec ces yeux sanglans d'où les flammes sortent avec d'inutiles larmes: faites retentir en ce lieu un de ces cris que le desespoir vous arrache: ouvrez cette bouche pleine d'amertume & de feu,

La vûe d'un damné dans les flammes nous seroit concevoir la grandeur de la colere de Dieu.

& pro.

& prononcez quelques paroles de ce ton lugubre dont vous blasphémez. Nous perdrons la raison (Messieurs) nous mourrons de frayeur, à la vûe d'un damné. Prions plutôt celui qui sauve & qui damne d'avoir compassion de nous, & de nous conduire par ses lumieres dans les effroyables tresors de sa colere, afin que penetrez de l'horreur des tourmens qu'ils renferment, nous fléchissions par notre penitence la justice qui doit y jeter les criminels. *Le Pere la Pesse. Sermons sur les Peines de l'Enfer.*

L'enfer est le lieu où se trouve l'assemblage de tous les tourmens.

Deuter. 6. 32.

Luc. 6. 16.

Psal. 32.

Exod. 33.

Peinture des tourmens effroyables des damnés.

Dans l'ancienne loi, Dieu a fait cette menace à son peuple : *Congregabo super eos mala, & sagittas meas complebo in eis.* J'assemblerai tous les maux, & je lancerai sur eux tous mes traits : cette parole ne s'accomplit dans toute son étendue qu'en enfer; là Dieu a réuni toutes les peines; là il épuise les traits de sa colere : pourquoi? parce que l'enfer est le lieu propre des tourmens : *Locum tormentorum.* C'est le nom que lui donne le mauvais Riche dont parle S. Luc. Sur la terre Dieu fait sentir sa misericorde & sa justice : *Misericordia & judicium* : Dans le Ciel sa misericorde éclate par-dessus toutes ses perfections : *Ostendam ei omne bonum* : Mais sa justice triomphe en enfer : *Congregabo super eos mala.* Le même.

Dieu lui-même commande aux demons de tourmenter les damnés; Dieu allume le feu qui les brûle les uns & les autres; Dieu aiguise toutes les pointes qui les percent & qui les déchirent. La toute-puissance de ce Dieu en fureur ne se borne pas là : elle rend les damnés autant sensibles à la douleur, qu'elle rend les demons ingénieux & cruels à les tourmenter. Autant qu'elle donne de force & d'activité au feu, & aux autres instrumens de sa vengeance, autant elle donne de sentiment à ses ennemis pour en souffrir toute la douleur. *Quoi! un feu allumé pour contenter la fureur d'un Dieu Tout-puissant! le corps & l'ame d'un damné penetrez par ce feu, pour satisfaire à cette même fureur! une infinité d'autres supplices, une infinité de bourreaux tous instruits de Dieu même, tous soutenus de sa main! Qui pourroit vous exprimer la confusion, les peines, la rage des reprouvés? Le même.*

On souffrira dans l'Enfer les maux qui sont incompatibles en cette vie.

La plupart des maux de cette vie sont incompatibles : la diversité de leurs sujets, & la contrariété de leurs effets les partagent nécessairement. Un mal qui est causé par la chaleur ne se trouve pas ensemble avec un mal qui est causé par le froid. Un mal qui fait souffrir l'œil & la tête, ne fait pas souffrir la main & la poitrine : le mal d'aujourd'hui n'est pas le mal de demain. Il ne peut pas arriver qu'à chaque instant & dans chaque partie de vous-même, vous sentiez les douleurs que le temps, les parties qui vous composent, leurs qualitez propres, votre foiblesse, la foiblesse de vos ennemis éloignent naturellement les unes des autres; la puissance d'un Dieu irrité s'est réservé à faire ce miracle dans les enfers. Je ne veux point dire que toutes les douleurs essentiellement inaliabiles s'y réunissent dans le même temps, & dans le même sujet; mais puisque l'écriture & les Peres parlent des peines de l'enfer, comme de peines ineffables & inconcevables, il faut avouer que Dieu y franchit les loix ordinaires de la nature pour satisfaire sa vengeance, & il est vraisemblable qu'il les franchit en assemblant des maux, dont

nous ne pouvons comprendre l'assemblage.

Le même.

Au reste les reprouvés durant une éternité n'auront autre chose à faire, & ne feront autre chose que souffrir cet enfer. En cette vie la diversité des objets, des passions, des peines mêmes soulagent leurs peines : une fatigue leur fait oublier une autre fatigue : un chagrin leur adoucit un autre chagrin. En enfer rien ne les distrait de leur tourment, ils souffrent une infinité de peines en une infinité de manieres; ils y sont pour cela; & il ne leur est pas permis d'é luder pour un moment leur destinée. Quels soupirs! quels gemissemens pousseront ces malheureux! Le même.

Les reprouvés dans l'Enfer ne feront autre chose que souffrir.

Une personne qui est malheureuse par sa faute ne songe pas à excuser son procédé : au contraire elle se le reproche avec aigreur : indignée contre elle-même, elle souffre souvent davantage de son imprudence que de sa misere; & si sa misere est sans ressource, elle lui est beaucoup plus insupportable, parce qu'elle en est l'auteur. Le damné accablé de toutes sortes de maux, environné, pénétré, brûlé par des flammes, dont notre feu naturel n'est pas l'ombre, compagnon des demons, & la proie de leur cruauté, rempli d'une idée vive des beautés & des delices du ciel, considerera avec un chagrin mortel le peu que Dieu lui demandoit pour le sauver, & le peu qu'il a refusé à Dieu en danger de se damner : un malheur inconcevable qu'il n'a tenu qu'à lui d'éviter : un bonheur ineffable qu'il n'a tenu qu'à lui d'acquiescer par une action juste, raisonnable, aisée; cette comparaison doit le déchirer bien cruellement. Le même.

Déplait sensible des damnés, de s'être rendus malheureux par leur faute.

Jugez du desespoir où cette pensée jette un reprouvé, de s'être perdu nonobstant tant de moyens qu'il avoit de faire son salut. Cette reflexion percera ce malheureux d'un chagrin que nous ne saurions exprimer, & sa conduite lui attirera mille reproches cuisans & insupportables. *Quoi? diront les Idolâtres & les Barbares à ce Chrétien qui s'est damné malgré tant de secours pour se sauver; quoi? Es-tu vulneratus es sicut & nos?* Tes lumieres, tes graces, tes Sacremens, tes Prédicateurs, tes Prêtres, n'ont pu t'empêcher de tomber avec nous dans cet abîme de feu? Ah infame! nous serions dans le ciel, si comme toi, nous avions connu le néant du monde, les suites de la vie, & les rigueurs de notre juge : gemis insensé, pleure, déteste le jour de ta naissance; tu n'es pas digne de pitié. Les Bienheureux lui insulteront dans sa misere : *Lacrimatur justus cum viderit vindictam.* Te voilà donc où tu voulois aller, homme de plaisirs, libertin, & adonné à toutes sortes de débauches! Voilà les delices que tu t'es préparées par tes desordres, tes impietez & ton mépris des choses saintes : sans doute tu as entendu le monde mieux que nous; tu entendois tranquillement les plaintes de tes créanciers, & celles que tout le monde faisoit de tes injustices; la flamme qui te dévore a été l'heureuse production de ces fourdes menées qui opprimoient le foible, & qui flétrissoient l'innocent : tu étois l'habile & le sage, & nous étions des idiots, & des insensés, nous qui tremblions sans cesse dans l'attente de notre dernière heure. Que chacun maintenant jouisse du fruit de ses œuvres, toi dans l'enfer, & nous dans le Ciel. Le même.

Le chagrin d'un damné de s'être perdu uniquement par sa faute, & les reproches des Infideles & des Saints qu'il lui faudra essuyer là-dessus.

Isaïe 14.

Psal. 57.

Le reprou-
vé ne perd
jamais la
vue des
crimes qui
font per-
du.

Le misérable qui s'est perdu lui-même, ne se contente pas d'un souvenir vague & confus des actions qui ont causé la perte : il les rappelle dans sa pensée avec un soin cruel, & les envisage de tous les biais qui peuvent aigrir l'horreur qu'il en a. La violence de sa douleur pourroit adoucir son desespoir, s'il pouvoit oublier le sujet de son tourment : on devient comme stupide par l'excès de sa peine, pourvu qu'on ne fasse pas attention à ce qui desespere notre chagrin : mais souffrir toujours des maux extrêmes, & penser toujours à ce qui nous les fait souffrir, c'est là, ce me semble, le comble de la misère. *Le même.*

Le ver de
conscience
qui déchire
les damnés
dans l'en-
fer.

Comme le feu qui brûle les damnés aura toujours la même ardeur, les furies qui déchirent leur conscience auront toujours les mêmes pointes. Terribles bourreaux ! si nous pouvions découvrir l'horreur d'une ame qui est souillée d'un péché mortel, nous serions si effrayés de sa laideur, disoit une grande Sainte du siècle passé, que nous mourrions de notre frayeur. On se représente quelquefois un damné, comme un misérable environné de monstres affreux : on s'imagine de voir des serpens & des vipères qui se replient sur son corps, & qui lui piquent le sein : on se le figure au milieu de ces animaux horribles, & en proie à toute leur fureur. Cet objet, il est vrai, frappe, effarouche notre imagination ; mais quel spectacle qu'une ame chargée, pénétrée, accablée de ses pechez, qui lui causeront d'étranges morsures, par les remords que sa conscience en ressentira, & qui feront autant de cruelles vipères, ou de vautours acharnés, qui lui rongeront sans cesse le cœur. Ces pechez, dit Saint Bernard, crieront continuellement à cette ame desespérée : *Tu nos egisti, opera tua sumus, non te deseremus.* Se repliant, pour ainsi dire, les uns sur les autres dans cette ame malheureuse, ils la piqueront, la rongeront & la déchireront tous à la fois, en criant : *Tu nos egisti, opera tua sumus. Le même.*

De la peine
du damné
& de la privation
de Dieu.

Vous sçavez que plus grands sont les droits que nous avons à la possession d'un héritage, que plus authentiques sont les titres sur lesquels sont fondées nos prétentions, plus il nous est sensible & fâcheux de nous en voir dépouiller. Les droits que les fideles regenez par le Baptême ont à la gloire du paradis & à la possession de Dieu, sont presque innombrables ; toutes les liaisons que nous avons avec Dieu, dans l'ordre de la nature & de la grace, sont autant de titres incontestables, & authentiques de ces droits. Je ne veux pas entreprendre ici de faire le dénombrement des différentes liaisons qui nous attachent à Dieu ; elles sont en aussi grand nombre que les momens de notre vie ; mais sans parler de l'ordre de la nature, combien en avons-nous de plus illustres, de plus étroites, dans l'ordre de la grace ? Toutes les graces qu'il répand en nous par les Sacramens, toutes les vertus infuses de foi, d'espérance, de charité, qu'il met en nous, ne sont-ce pas autant de liaisons que nous contractons avec lui, & par lesquelles nous devrions inseparablement lui être attachés ? Je vous laisse donc à penser combien cette séparation sera cruelle & douloureuse, quand par un funeste arrêt, Dieu rompra toutes les liaisons qu'il avoit autrefois avec les reprovez : c'est ce qui ne se peut comprendre ni exprimer.

Monsieur la Font, Sermon pour le premier Dimanche après l'Epiphanie.

Nous concevons trop, Seigneur, quel malheur effroyable c'est d'être séparé de vous, pour ne le pas éviter avec tout le soin qui nous est possible, & pour ne rompre pas toutes les attaches qui nous pourroient engager à une perte si funeste. Tout ce que nous vous demandons, est de nous affermir en ces sentimens que vous nous avez inspirés : *Ne proicias me à facie tua.* Frappez-nous en cette vie de tous les maux, de toutes les disgraces, de toutes les pertes qu'il vous plaira ; mais ne souffrez pas qu'après avoir recouvré par la pénitence vos bonnes graces, nous les perdions jamais par le péché : *Me nunquam à te separari permitas.* Ne permettez pas que nous nous séparions jamais plus de vous dans cette vie ni dans l'autre. *Le même.*

Demande à Dieu de n'être jamais séparé de lui.

Psal. 50.

In Canone Missæ.

Dieu, pour se venger hautement de ses ennemis, réunit toutes les douleurs, & tous les tourmens imaginables dans l'enfer : comme dans le ciel, il fait que les Saints trouvent en lui tous les biens, toutes les délices, & tous les contentemens qui peuvent être l'objet de leurs vœux & de leurs desirs ; il fait de même, que les pecheurs ressentent dans le feu toutes les peines, tous les maux, & tous les tourmens que l'on peut souffrir : *In uno igne*, dit Saint Jérôme, *omnia tormenta sentiunt.* Dieu par un miracle de sa puissance, fait que le feu fait sur eux des impressions de toutes fortes de douleurs ; que le même feu qui les brûle, les glace en même temps ; que le même feu les tenaille & les déchire ; que le même feu, qui les embrase de toutes parts, donne une gêne générale à tous les membres de leurs corps, & leur cause de furieuses convulsions ; que le même feu, qui les conserve en les brûlant, pour éterniser leur supplice, leur fait souffrir en même temps toutes les douleurs des plus aiguës maladies, & des tourmens les plus cruels. *Congregabo super eos mala, & sagittas meas complebo in eis.* Je ramasserai toutes les rigueurs de toutes sortes de tourmens, & je ferai alliance de tous les maux qui semblent être incompatibles, pour les décharger sur ces victimes de ma vengeance. *Le même.*

Dieu dans l'enfer ramasse tous les tourmens imaginables dans le feu.

Deuter. 32.

Infortunées victimes de la vengeance d'un Dieu ! si vous étiez permis de revenir au monde, quelle pénitence ne feriez-vous point pour vous délivrer de cette éternité de peines ? O éternité malheureuse, que ton souvenir auroit été avantageux pour l'éviter : ces malheureux n'éprouveroient jamais tes rigueurs ! & si les hommes maintenant en avoient la crainte qu'il faut, ils ne tomberoient jamais dans une si funeste extrémité après leur mort ; s'ils en faisoient le plus ordinaire sujet de leurs meditations pendant leur vie, ils n'auroient qu'à opposer cette pensée aux tentations les plus violentes pour en être victorieux ; ils souffriroient avec joye & avec resignation tous les maux, & tous les plus fâcheux accidens que la Providence leur enverroient, & les accepteroient en satisfaction des peines dont ils sont redevables à la justice divine. *Le même.*

Combien la pensée & la meditation de l'enfer auroit été utile aux damnés en cette vie.

Il n'y a point de maux dans cette vie, qui ne soient balancez par un tres-grand nombre de biens, qui soutiennent l'ame. Mais il n'en est pas de même dans les damnés, de quelque côté que leur ame se tourne, elle ne voit aucun objet qui ne l'afflige, elle est privée

Les peines de l'enfer sont sans contolition & sans adouccissement.

vée

vée de toute consolation & de tout plaisir. Rien n'adoucit les maux, & tout les augmente; c'est une chose effroyable que cette privation de tout bien, pour une ame qui ne vit, & qui ne se soutient que par la jouissance du bien; & l'on ne fait pas assez de réflexion sur l'excès de désolation qui naîtra nécessairement de la connoissance claire que ces ames malheureuses auront, qu'il n'y a plus aucun bien à esperer pour elles dans toute l'éternité, & qu'elles ne verront jamais rien qui ne les afflige. Outre que l'esprit de l'homme en cette vie n'est point continuellement appliqué aux objets qui l'affligent, il en est souvent détourné, & quand il voudroit y être toujours attaché, il en seroit empêché par les nécessitez de la vie, & par la foiblesse de son corps; mais toutes les douleurs des damnés seront tellement continuelles, que leur ame ne cessera jamais d'être collée & appliquée à l'objet de sa peine, sans qu'elle puisse s'en détourner pour un seul moment. *Essais de Morale, Tome quatrième, traité de l'Enfer.*

Du desespoir des damnés.

En cette vie, le desespoir même & l'arage ont je ne sçai quel plaisir, dans l'idée confuse de se soustraire, ou à la vûe des hommes, ou à la vie même; mais les reprouvés n'auront point cette consolation, quelque malheureux qu'ils soient: ils verront clairement qu'ils sont dans l'impuissance totale de nuire à ceux qu'ils haïssent; ils seront convaincus qu'ils meritent tous les maux qu'ils souffrent, qu'ils se les font attirer par leur faute; & ils n'en haïront pas moins la justice qui les y condamne: ils n'espereront nullement de pouvoir cesser d'être & de vivre. Ils connoîtront l'inflexibilité de leur Juge, & celle de leur cœur, & par conséquent l'immutabilité de leurs maux, sans que cette pensée les y rende plus constants; parce qu'ils ne verront rien sur quoi leur esprit se puisse appuyer. *Les mêmes.*

Les damnés haïront éternellement Dieu, sans pouvoir se soustraire à sa vengeance.

Qui peut concevoir ce que c'est que de haïr un ennemi d'une haine démesurée, de souhaiter sa destruction, & de se voir néanmoins pour jamais entre ses mains, assujetti à sa puissance, abattu à ses pieds, dans une impuissance absolue de lui résister? C'est l'état où les reprouvés seront éternellement à l'égard de Dieu. Ils haïront éternellement sa justice & sa puissance: ils souhaiteront qu'il ne fût pas; & ils se verront néanmoins éternellement entre ses mains, sans pouvoir éviter aucun des châtimens que sa justice leur fera souffrir. *Les mêmes.*

Tous les desirs des damnés seront combattus.

La source de tous les plaisirs intérieurs, & de toutes les douleurs est dans la volonté, selon que ses desirs sont satisfaits ou combattus. Qui peut donc comprendre le malheur d'un état, où l'ame ne sera satisfaite dans aucun de ses desirs, & sera contredite en tous? La volonté sera alors souverainement agissante, & elle n'aura néanmoins aucun mouvement qui ne l'afflige: elle n'obtiendra rien de ce qu'elle désirera; elle souffrira tout ce qu'elle aura en horreur. C'est le raisonnement de Saint Bernard pour faire comprendre l'excès de cette misère. *Quid tam panale, quam semper velle quod nunquam erit? In eternum non obtinebit quod vult, & quod non vult, in eternum nihilominus sustinebit. Les mêmes.*

L. 5. de Consid.

La connoissance que les damnés auront de Dieu, fera

Plus les damnés connoîtront ce souverain Etre digne d'amour, & plus ils sentiront croître leur haine. La raison de cela est, que les mêmes lumieres qui leur découvriront les

perfections infinies, leur feront comprendre la perte infinie qu'ils auront faite en le perdant. Le Seigneur ne pourra leur montrer combien il est aimable en lui-même, sans leur faire voir combien il est rigoureux à leur égard, de les priver d'un si grand bien: ainsi la connoissance de Dieu, qui allumera dans leur cœur des desirs de le posséder, y excitera en même temps une aversion proportionnée à ces desirs, n'étant pas possible de connoître une beauté si parfaite, de la désirer si ardemment, & aimer celui qui en ôte la possession. O calamité! ô disgrâce! ô beauté divine! Quel est donc cet état si malheureux, qui peut nous réduire à la nécessité de vous avoir en horreur? *Le Pere de la Colombiere, Tome 3. Sermon 55.*

croîte la haine qu'il lui portera.

Si la pensée de l'enfer ne nous convertit pas, si la vûe de ces tourmens, de cette éternité, de ce repentir éternel, ne nous détache pas du péché, & des vains amusemens de la vie, nous sommes des fous, nous sommes des desesperés. Ces veritez ont fait les Martyrs, elles ont peuplé les deserts, elles remplissent encore aujourd'hui les Monasteres de saints Religieux; cependant, mon cher Auditeur, vous ne voudriez pas pour cela avoir perdu un quart d'heure de votre divertissement, ni restitué un sol du bien d'autrui; est-ce stupidité, est-ce force d'esprit? pour moi je tiens qu'il y a de la folie, ou manque de foi dans ce procédé. *Le même.*

La pensée de l'enfer doit convertir les plus grands pécheurs.

Ce qui fait dans les damnés un surcroît de douleur, qui ne se peut exprimer, c'est qu'ils joignent à chacun de leurs maux le poids de l'éternité. Ils la préviennent par la pensée, & réunissent dans le temps présent ce qu'ils doivent souffrir dans la durée éternelle de leurs tourmens: ce qui rend chacun de ces maux en quelque sorte infini. *Essais de Morale, Tome quatrième, Traité de l'Enfer.*

De l'éternité des peines de l'enfer.

Quelle douleur pour une ame damnée, lorsque de cet abîme de l'éternité, après avoir brûlé les cent mille & millions d'années, elle jettera les yeux sur cette petite portion de temps, qu'elle aura peine à trouver au bout de ce nombre infini de siècles, qui auront passé depuis sa mort. La vie ne paroît qu'un moment, quoi qu'envisagée de fort près: il nous semble, à nous qui en jouissons encore, que tout ce qui en est passé, n'est qu'un moment: quand on est à l'heure de la mort, quelque longue qu'elle ait été, à peine se peut-on persuader, qu'il y ait eu quelque intervalle entre le jour de notre naissance, & celui où nous sommes enfin arrivés: nous cherchons cette vie qui a passé comme un songe, & dont il reste à peine quelques traces dans notre memoire. Que sera-ce lorsqu'il aura passé des milliers d'années depuis notre mort? que notre race sera perdue: que le temps aura ruiné les maisons que nous avons élevées, détruit les villes qui nous ont donné la naissance, renversé les Etats où nous aurons vécu; que la fin des siècles aura enseveli tout l'Univers dans ses propres cendres; que les portes du ciel & de l'enfer auront été fermées, pour n'être jamais r'ouvertes, & que depuis ce temps-là il aura déjà passé cent mille ans, cent mille millions d'années: qu'en pensez-vous? Que vous paroît cette vie? Jugerez-vous alors, qu'elle merite bien qu'on perde l'éternité pour en jouir avec les plaisirs & les honneurs qui l'accompagnent? *Le Pere de la Colombiere, dans ses Reflexions Chrétiennes.*

Comparaison de cette vie avec l'éternité.

O Dieu! dira un damné pendant toute l'éternité.

Regret des
damnez de
n'avoir pas
profité du
temps pour
l'éternité.

ternité, si j'avois bien voulu profiter du temps que j'avois, si j'avois fait ce que je pouvois faire, & ce qui m'est présentement impossible. Dans ce moment, qui est l'unique dont j'ai pu disposer, & qui ne reviendra jamais; dans ce moment, que j'ai passé à jouer, à rire, à dormir; dans ce moment que j'ai eu route ma fortune entre les mains, j'ai été le maître, l'arbitre de mon bonheur; j'ai eu la clef du paradis en mon pouvoir; j'ai eu durant trente ou quarante ans la liberté de choisir dans l'éternité bienheureuse la place la plus riche, la plus élevée, & je n'ai pas seulement daigné y penser! Mon Dieu, étois-je Chrétien, étois-je raisonnable, étois-je homme? Qui m'avoit renversé l'esprit, qui m'avoit enforcé de la sorte? Ah moment, précieux moment, ne reviendras-tu donc plus? & faut-il que tu sois éternellement perdu pour moi?

Le même.

Continuation
de ce
sujet.

On nous parle des feux & des flammes de l'enfer, elles sont horribles, elles sont épouvantables; mais à mon sens, c'est peu de chose en comparaison de ce regret, de cette vûe du temps passé, & du mauvais usage qu'on en a fait. Notre esprit s'employera toute l'éternité à nous représenter vivement la vanité des objets qui nous ont détourné de Dieu, la facilité qu'il y avoit à se sauver... Pourquoi attendois-je l'heure de la mort à y penser? où étoit mon esprit, moi qui faisois l'important, & qui passois pour un homme si judicieux, & de si bon conseil pour les autres? Cela me paroît quelque chose de si horrible, que si tous les autres supplices de l'enfer pouvoient être séparés de celui-ci, les damnez, à mon avis, ne balanceroient pas un seul moment à choisir l'assemblage de tous les autres maux, pour se délivrer de celui-ci; mais jamais l'un ne sera séparé de l'autre, éternellement vous souffrirez, vous regretterez le temps, les moyens faciles que vous avez eus, que vous avez méprisés de vous sauver. *Le même.*

Les damnez
auront
toujours
dans l'esprit
l'éternité de
leurs peines.

Combien de fois avez-vous dit que la pensée de l'éternité seroit capable de renverser l'esprit à qui voudroit s'y attacher un peu fortement? Que seroit-ce si on y pensoit jour & nuit, & qu'en même temps on comprît une partie des autres peines, soit spirituelles, soit sensibles? Les damnez ne les comprennent pas seulement ces peines, ils les souffrent, & ils feront éternellement appliquez à examiner, à mesurer cette immense, & cette incompréhensible éternité de Dieu. Dieu attachera, Dieu fixera en leur esprit cette cruelle pensée, en sorte qu'il leur sera impossible de la détourner: Jamais, jamais, jamais ces tourmens n'auront de fin. Faut-il s'étonner après cela, si la fureur les transporte, s'ils voudroient pouvoir détruire Dieu, ou le damner avec eux? Peuvent-ils moins faire que de hurler, que de grincer les dents, que d'éclater en des blasphèmes horribles, que de s'entre-déchirer les uns les autres? Je comprends comment les enfans se lancent avec fureur contre leurs peres & leurs meres, qui sont la cause de leur damnation, & réciproquement les peres & les meres contre leurs enfans. Je comprends comment c'est qu'ils font des efforts pour s'anéantir. *Le même.*

Sentimens
de sainte
Therese
sur l'état
malheureux

Comment, dit Sainte Therese, pourrois-je exprimer quelle est ma douleur, lorsque je me représente l'état d'une ame, qui s'étant vûe dans le monde toujours considérée, toujours

aimée, toujours servie, toujours respectée, au moment qu'elle sortira de cette vie, sera perdue pour jamais, & comprendra clairement que la misere n'aura point de fin; qu'il ne lui servira plus de rien de détourner son esprit des veritez de la Foi, ainsi qu'elle avoit accoutumé de faire ici-bas; qu'elle se verra séparée & comme arrachée de ses divertissemens & de ses plaisirs, lorsqu'il lui semblera qu'elle n'avoit pas encore commencé seulement à les goûter, parce qu'en effet tout ce qui passe avec la vie n'est qu'un souffle & une vapeur; qu'elle se verra environnée de cette compagnie si hideuse & si cruelle, avec laquelle elle doit souffrir éternellement; qu'elle se verra plongée dans un lac puant & plein de serpens, qui exerceront sur elle toute la rage dont ils sont capables; & enfin qu'elle se trouvera comme abîmée dans cette horrible obscurité, qui n'ayant pour toute lumiere qu'une flamme tenebreuse, ne lui permettra de voir que ce qui peut entretenir pour jamais ses peines & ses tourmens... O vie éternellement malheureuse! ô supplice sans fin & sans relâche! est-il possible que ceux-là ne te craignent point, qui craignent tellement les moindres incommoditez du corps, qu'ils ne peuvent souffrir la plus petite douleur? *Tiré des ouvrages de Sainte Therese.*

Une violente douleur qui passe en peu de temps, n'est pas considerable, & l'on se refoud aisément à la souffrir; au lieu que la plus legere, si elle est continuë, ou de longue durée, nous est insupportable. Ainsi la longueur en change la nature & le nom. Mais quand ces deux qualitez se trouvent jointes ensemble dans un même supplice, & que d'un côté il est extrêmement violent & sensible, & que de l'autre il dure long-temps, voilà le comble des peines. Cette épouvantable alliance ne se trouve pas dans les maux du monde, & les tyrans les plus ingénieux n'ont jamais pu faire cette funeste union; si les tourmens duroient long-temps, ils étoient legers, & s'ils étoient violens, ils ne duroient pas long-temps; ils détruisoient le sujet, ils faisoient mourir celui qui les souffroit. C'est seulement dans les tourmens de l'enfer, où ces deux qualitez sont unies. Ils joignent une extrême violence avec une durée éternelle. *Monsieur Biron, Sermon pour le troisième Jeudi de Carême.*

La volonté d'un damné, qui sçaura que le bien souverain est infiniment aimable, qui aura des inclinations pour sa possession, le détestera, le haïra, le considerera comme l'auteur de ses supplices, comme l'objet de son averfion, comme la cause de ses peines; & dans cet état malheureux, sçachant que Dieu est son plus redoutable ennemi, elle le haïra; mais d'une haine irreconciliable, qui servira encore à faire son supplice. Car malgré sa rage & son averfion, elle se verra contrainte d'aimer ce divin objet, & de s'y porter de toute l'étendue de ses desirs, & de tout le poids de son inclination naturelle; mais aussitôt ces feux & ces flammes lui serviront de prison, & l'attacheront avec des chaînes ardentés. Ah! si les damnez pouvoient jouir un seul moment de Dieu, & qu'ils pussent charmer sa justice, pour leur permettre de sortir quelque consolation; mais hélas! ils le cherchent & le souhaitent toujours, & ils en font toujours

La violence & la longue durée de la douleur ne se trouvent point ensemble dans cette vie.

Les damnez s'habiteront éternellement de vant Dieu, & ils en feront éternellement repoulez.

toijours haïs; ils se portent toijours vers lui, & ils en font toijours repoulez. Triste necessité des damnez, de ne pouvoir jamais détourner leur esprit d'un objet qu'ils ne pourront jamais posséder. *Le même. Sermon pour le troisième Vendredi de Carême.*

Dans l'enfer il n'y aura plus de misericorde ni de temps pour se convertir.

Alors Dieu & l'ame changent de conduite; Dieu pendant la vie d'un pecheur est un Dieu doux, traitable, misericordieux; mais après la mort de ce pecheur, c'est un Dieu vengeur, severe, inexorable, inflexible. L'ame du pecheur pendant sa vie peut se tourner vers Dieu, & concevoir une vraye douleur de ses crimes; mais separée du corps de ce pecheur, elle est inseparable de conversion, necessairement, & immuablement attachée à ses pechez. *O Dieu, que vos pensées sont profondes! que vous êtes terrible dans vos conseils sur les enfans des hommes! Tiré du Dictionnaire Moral, second discours sur l'Enfer.*

Peinture ou description de l'enfer.

Que dis-je, quand je dis un enfer? Je dis cet étang de feu & de soufre; je dis ce lac de la colere de Dieu; je dis cette terre de malediction, où l'on n'entend que clameur & rugissement; où l'on ne sent qu'infestation & puanteur; où l'on ne voit que monstres & amas de supplices; enfin je dis ce que je crains; je dis ce qui me trouble; je dis ce que je ne puis ni dire ni concevoir; & cependant c'est à quoi peu de Chrétiens pensent. *Le même.*

Les damnés reconnoîtront leur folie d'avoir negligé leurs salut, qu'il leur étoit aisé de faire.

Alors les Chrétiens verront avec une tristesse extrême, la difference qu'il y a entre le temps & l'éternité, entre le souverain bien, & les biens faux, caduques & perissables: ils verront combien on avoit raison de leur crier: ce qui vous plaît ne dure qu'un moment, & ce qui vous tourmente, & ce qui vous tourmentera ne finira jamais: *Momentaneum quod delectat, æternum quod cruciat. Ils verront comme ils pouvoient facilement se sauver, que Dieu avoit conçu un sincere & cordial dessein de leur donner son royaume éternel, qu'ils ont vécu dans la même Eglise qu'ont vécus les Saints, qu'ils ont participé aux mêmes Sacremens, & qu'ils ont reçu même des graces plus fortes, des mouvemens plus puissans qu'un million de prédestinez; qu'en mille & mille rencontres, Dieu leur a mis leur salut entre les mains, & qu'ils ont eu infiniment plus de soin de leur divertissement, que de leur bonheur éternel. Il connoitra clairement, que par la regeneration de son baptême, il avoit été fait enfant adoptif de Dieu, & par conséquent qu'il avoit acquis de justes titres pour posséder le Ciel; qu'entrant dans l'Eglise, il étoit devenu une pierre vive de la céleste Jerusalem: il verra parmi ces épais tenebres où il sera enseveli, une Croix & des Hosties, il entendra une voix qui lui crierà: *Quoties volui & noluiisti*: Combien de fois t'ai-je appelé, & tu as refusé mes graces? *Le P. Texier, dernier Sermon de son Aven.**

Le moyen d'éviter l'enfer, c'est d'y penser souvent. *Psal. 54.*

La voye la plus assurée pour ne pas tomber dans l'enfer après la mort, c'est d'y descendre souvent par de serieuses reflexions pendant la vie, selon ce souhait de David; *Descendant in infernum viventes*. Mais afin que cette consideration d'une éternité malheureuse, pût être efficace pour notre conversion, il faudroit que Dieu nous revelât, comme il a fait à quelques Saints, les tourmens horribles des damnés, ou qu'une experience passagere de leurs souffrances nous en fît connoître l'excès, pour percer notre

Tome II

chair de la crainte de ses jugemens, selon l'expression du Prophete: *Confige timore tuo carnes meas*. Car les peintures les plus affreuses que les Prédicateurs font de l'enfer, ne font que de legeres impressions; si l'esprit de Dieu ne joint aux foibles traits de l'éloquence chrétienne, les vives & touchantes images qui penetrent l'ame d'un reprové dans les enfers. Il se regarde separé de Dieu au milieu des flammes; voilà son éternelle occupation: un Dieu perdu pour jamais; voilà la peine du dam: un feu dévorant qui le brûle; voilà la peine du sens. Un de ces supplices seroit capable de faire un tourment effroyable; jugez ce qu'ils font réunis ensemble. *Essais de Sermons pour la Dominicale. Tome second, septieme Dimanche après la Pentecôte.*

Pf. 113

Que dirai-je de la peine du sens? exciterai-je votre imagination? vous représenterai-je une mer de feu, dans laquelle une multitude d'impies se précipitent? un cachot obscur, où ces debiteurs de la justice de Dieu seront détenus, sans pouvoir jamais s'acquitter de leurs dettes, & par conséquent sans pouvoir jamais être délivrez? Un égoût dans les entrailles de la terre, pour recevoir toutes les immondices de l'Univers, & où se rendront de toutes les parties du monde les ordures de tous les crimes? un assemblage affreux de corps brûlans entassez les uns sur les autres, avec une horrible confusion de cris, de grincemens de dents, de blasphèmes, & de maledictions? Toutes les créatures combattront contre ces infernez, qui auront préféré les créatures à Dieu. *Pugnabit pro eo universus orbis adversus inferos*. Mais Dieu fera sur-tout agir, pour les tourmenter, le plus violent & le plus actif de tous les elements; le souffle de la colere de Dieu allume le feu qui brûle les méchans, dit Job: *Halius eius prunas ardere facit*. Ce sera un feu materiel à la verité, mais qui agira surnaturellement sur les ames & sur les corps, & qui brûlera, sans éclairer, sans purifier, & sans contumer. *Les mêmes.*

Rigueur de la peine du sens que souffrent les damnés dans l'enfer.

Je demanderois volontiers à Dieu la grace de voir l'enfer ouvert, & de sçavoir ce qui se passe dans ces cachots tenebreux, comme parloit le Seigneur au saint homme Job: *Numquid aperta tibi sunt porte mortis, & ostia tenebrosa vidisti?* Plût à Dieu que le sein de la terre s'ouvrit maintenant à nos yeux! plût au Ciel qu'à travers ces tombes, qui renferment ici tant de morts, nous pussions découvrir ces victimes brûlantes, qui font reentir ces cachots affreux de leurs piroyables, mais inutiles accens; alors sans autre témoignage que celui de vos yeux, vous seriez convaincus d'une verité que ma trop foible voix ne sçauroit vous faire comprendre; alors la seule fumée de ces flammes dévorantes seroit plus que la plus forte éloquence, & ceux que mon discours ne touche pas, seroient assurément convertis. *Les mêmes, Tome quatrième, pour le troisième Dimanche après les Rois.*

Job. 41

Souhait de voir ce qui se passe en enfer, pour en concevoir la crainte qu'il mérite. *Job. 38.*

Faisons maintenant les mêmes vœux pour nous, que faisoit autrefois David pour tous les hommes: *Descendant in infernum viventes*. Plût à Dieu que nous descendissions souvent dans les enfers en esprit, ce seroit le moyen de n'y descendre jamais en effet. Si nous y descendons après notre mort, nous sommes perdus sans ressource; mais si nous y descendons pendant notre vie, rien n'est plus

Il faut penser à l'enfer durant cette vie, pour n'y pas aller après la mort.

D d

salutaire, rien n'est plus efficace pour nous sauver. Entrons donc aujourd'hui dans l'enfer, pour n'y entrer jamais; regardons ce qui s'y passe sans le sentir, & à la triste lueur de ces flammes tenebreuses, quittons le malheureux chemin qui y conduit. *Le même.*

Les plain-tes & les prieres du mauvais Riche dans l'enfer. Luc. 16.

Ecoutez (Chrétiens) ce miserable damné, qui prie Abraham d'envoyer Lazare sur la terre, pour avertir ses freres de se convertir, & d'éviter ces flammes dévorantes. Hé de grace, s'écrie-t-il, allez leur dire, qu'il n'est que trop vrai qu'il y a un enfer: *Crucior in hac flamma.* J'y brûle & j'y brûlerai éternellement. Dites-leur que le monde est un fourbe qui m'a trahi, que mes richesses m'ont perdu, que mes plaisirs m'ont jetté dans ces brafiers éternels. Riches voluptueux, écoutez ce damné. *Ne veniant in hunc locum tormentorum.* Dites-leur que quoi qu'il leur en coûte, ils évitent ces feux. Ah! si j'avois le temps dont ils abusent, quels supplices ne souffrirois-je pas? quels travaux, quelle penitence pour gagner le ciel?... Si j'allois, le crucifix à la main, à la porte des enfers crier: Demons impitoyables, miserables damnez, votre Dieu enfin vous pardonne, si vous faites penitence, & si vous demandez misericorde. Ah Chrétiens! je serois de l'enfer un veritable paradis: je mettrois la joye dans ces lieux de tristesse & d'horreur, & toutes ces déplorables victimes offriroient avec joye leurs feux & leurs flammes, pour satisfaire à la justice de Dieu. Helas! je convertirois les damnez, & je ne convertis pas les Chrétiens. Je leur promets de la part de Dieu le pardon de leurs pechez, & de les retirer de l'enfer, où ils se précipitent, & personne n'en est seulement ébranlé. *Essais de Sermons pour la Dominicale. Tome quatrième, pour le troisième Dimanche après les Rois.*

Insensibilité des Chrétiens sur les peines de l'enfer.

O main vengeresse de mon Dieu, que vous êtes pesante, & que vos coups sont redoutables! Ame Chrétienne, comment peux-tu croire ces veritez sans les apprehender? Tu balances entre le ciel & l'enfer: ces feux sont allumés pour toi, si tu ne te rends digne du paradis: cette prison de feu éternel t'attend, si tu continués d'abuser de ta liberté. Ces peines & ces douleurs d'un feu dévorant doivent être ton partage, si tu continués à chercher des plaisirs illicites... Je vous avoué que je n'ai point de paroles pour exprimer mon étonnement sur l'insensibilité d'un Chrétien, qui est en état de peché mortel, & qui ne fait pas reflexion sur le danger où il est d'être damné; ceux qui voyagent sur la mer sont à deux doigts de leur perte; entre leur vie & leur mort, il n'y a que l'épaisseur d'un ais. Ce pecheur a sous les pieds une mer de feu, & tout ce qui l'en separe, c'est une vie fragile, & sujette à mille accidens. Il ne faut pour le faire tomber dans le gouffre de cette mer de feu, qu'autant de temps qu'il en faut pour le faire mourir. Est-il possible qu'il puisse vivre en repos sur le bord d'un tel précipice, & à deux doigts d'un malheur éternel? *Le Pere Texier, Sermon pour le Vendredi de la seconde Semaine de Carême.*

On ne conçoit pas en cette vie ce que c'est que d'être éternellement separé de Dieu.

Un impie est un reprové, ignorant Dieu, & n'y pensant point, il ne conçoit pas en cette vie, ce que c'est que d'en être éternellement éloigné. Il le connoitra en enfer: il y pensera; je suis separé pour jamais, abandonné, haï de Dieu. Non, les flammes ne sont point un tourment pareil à la peine que

fait à une ame cette cruelle reflexion: Je suis separé de Dieu, & pourtant je suis fait pour lui; par l'inclination qui me porte à lui, je vois bien qu'il n'est point pour moi de joye & de repos qu'en lui: cependant j'en suis separé, c'en est fait, je ne le verrai jamais dans cette terre des vivans, où il fait le bonheur des siens. *Dixi, non videbo Dominum in terra viventium.* Au moins si dans ce funeste état, il avoit encore pour moi ce soin & cette providence, qu'il a sur la terre pour les méchans, & qu'il eut même pour Caïn? mais depuis qu'il m'a déclaré, que je n'étois plus son peuple, & qu'il ne vouloit plus être mon Dieu, il m'a tout-à-fait abandonné, & m'a enseveli dans l'oubli, comme un homme mort dans son cœur: *Oblivioni datus sum tanquam mortuus à corde.* *Le Pere d'Orleans, Sermon sur les peines de l'autre vie.*

Isaïa 38.

Psal. 30.

D'un côté les damez sentent un grand panchant d'aller à Dieu, comme à leur souverain bien; mais d'un autre côté, leurs pechez mettant une invincible barriere entre lui & eux, ils s'en sentent terriblement repouffez. Attirez par ses infinies perfections, ils regardent ce souverain bien de toutes les créatures; mais éloignez de ce bien souverain qui ne fera jamais leur bien, ils souffrent dans cette violente suspension au-delà de tout ce qu'on peut s'imaginer; sa bonté les offense, parce qu'elle n'a nulle pitié de leurs maux; sa puissance les effraye, parce qu'elle les accable sous le poids de ses vengeances; sa justice & son éternité les desesperent, parce qu'à moins qu'il ne cesse d'être Dieu, ils ne cesseront jamais d'être malheureux: sa felicité les met dans une continuelle rage, parce que tandis qu'elle fait une infinité de bienheureux, ils se reconnoissent les plus malheureux de tous les hommes. *Tiré du Dictionnaire Moral.*

Sur le même sujet. Douleur que leur cause la peine du dam.

Représentez-vous, mon cher Auditeur, ce cachot affreux situé au centre de la terre, que l'Ecriture appelle un étang de soufre & de feu; mais d'un feu en comparaison duquel le nôtre, disent les Peres, n'est qu'une ombre, n'est rien: d'un feu si subtil, si penetrant, qu'il subsiste sans matiere & sans aliment. Voilà le lieu où tous les reprovés seront précipitez; descendons selon le conseil de David, descendons en esprit dans cette horrible prison. Voyez-vous comme ces malheureuses victimes sont toutes revêtues de flammes? Voyez-vous comme ce feu penetre jusqu'aux entrailles, comme il s'insinue dans les veines, dans les arteres, dans les nerfs, dans les jointures? Voyez-vous le sang couler dans les veines plus ardent que le plomb fondu, plus semblable à ces torrens de métal embrasé qui sortent des fournaies, qu'aux humeurs qui ont coutume de remplir ces vaisseaux. Mais admirez la nature de ce feu qui brûle, qui perce, qui penetre ces corps sans les détruire; admirez la force, & la subtilité de ce feu, qui brûle, qui tourmente immédiatement les ames. Mais sur-tout admirez la sagesse de ce feu, qui recherche, qui distingue les membres du corps, & qui les punit diversement selon qu'ils sont plus ou moins criminels. Que tous ces regards méprisans, impudiques, dédaigneux, coûtent cher à ces yeux superbes, à ces yeux sensuels! Que toutes ces paroles de médisance, de raillerie, d'impatience, de blasphème coûteront cher à ces langues déreglées! Que tou-

Peinture d'un malheureux reprové au milieu des flammes de l'enfer.

te cette mollesse, cette délicatesse du corps, cette sensualité au boire & au manger; que la vanité de ces habits, que tous ces airs si fiers & si mols, seront rigoureusement punis par ce feu vengeur! Ah Seigneur! que vos miracles sont aimables, quand c'est votre bonté qui les fait; mais qu'ils sont terribles, quand c'est votre justice qui s'en mêle! On a vû dans la fournaise de Babylone ce que peut votre bonté: mais ici quels effets ne voit-on pas de votre justice! des corps toujours brûlans, sans se consumer; des âmes toujours souffrantes, sans jamais s'endurcir aux douleurs; des feux toujours en état d'agir, & des malheureux toujours en état de souffrir. Quels prodiges! mais quels prodiges de justice & de ferivité! *Sermon manuscrit.*

De l'éternité malheureuse.

Je ne sçai, mes chers Auditeurs, ce que vous en pensez; pour moi, je vous avouë que cette éternité m'accable: ressentir pendant l'éternité les coups d'un Dieu vengeur: être durant l'éternité l'objet de la haine de toutes les créatures: s'appliquer durant l'éternité à se tourmenter soi-même comme un bourreau cruel; c'est ce qui me met hors de moi-même. Un cachot obscur, une puanteur horrible, des feux & des brasiers ardents, quand cela ne dureroit que quelques années, que ce font d'étranges supplices! mais un cachot éternel, une nuit éternelle, une soif & une faim enragée & éternelle, des larmes, des lamentations, des soupirs, des sanglots, des gémissemens, des grincemens de dents, éternels, des feux, des brasiers éternels, une rage, un desespoir éternel. Ah! la grandeur, l'énormité, la multitude des supplices de l'enfer me saisit d'horreur; mais leur éternité confond mes pensées, me glace le sang, & m'interdit presque la parole. *Le même.*

Combien la seule pensée & la seule réflexion sur la durée de l'éternité tourmente un damné.

Je vois encore quelque chose de plus terrible que tout ce que nous avons dit; c'est de voir, & de connoître qu'il faut souffrir durant toute l'éternité, & d'avoir toujours cette vûë présente à l'esprit; car ainsi un malheureux reprouvé souffre à tous momens l'éternité toute entière. Il ramasse, pour ainsi dire, tous les tourmens de l'éternité, il les considère, il y attache sa pensée, sans qu'il lui soit possible de la détourner ailleurs pour un moment; de sorte que le poids de toute l'éternité l'accable à tous momens. Il sçait qu'après avoir brûlé cent ans, il en faudra encore brûler cent autres, & puis cent autres; que dis-je? & puis un million d'autres. Que dis-je encore une fois? Il voit qu'après avoir brûlé pendant plus de millions d'années, qu'il n'y a d'étoiles au ciel, de grains de sable dans la mer, & d'atomes dans l'air, le feu d'enfer sera aussi ardent, la colere qui allume ce feu aussi implacable, & le corps & l'âme qui endurent ce feu, aussi susceptibles de douleur qu'au commencement; un malheureux damné voit tout cela, & il se perd & se confond dans une éternité de peines. Doutez-vous après cela, que la fureur ne le transporte, & que le desespoir & toutes les passions ne l'agitent plus violemment que toutes les furies? *Le même.*

Comment croit-on un enfer, & comment de sang froid un péché mortel qui est capable de nous y précipiter.

Quoi! il y a un enfer, & il y a encore des pecheurs! les Chrétiens croient qu'il y a un enfer, & cet enfer est rempli de Chrétiens. Un péché mortel peut nous précipiter dans l'enfer, & l'on demeure au milieu des occasions de péché; on peche en riant, en se divertissant; on traite un péché de bagatelle.

Tome II.

Pour moi je vous avouë que c'est ce que je ne peux concevoir, que l'on croye en même temps qu'un péché mortel peut nous précipiter dans un malheur éternel, tel que je vous l'ai dépeint, & encore mille fois plus effroyable, & cependant qu'on fasse si peu de cas d'un péché mortel, qu'on le commette si aisément? Quoi vous croyez qu'une médifance, une calomnie, une action deshonnête, un desir impudique, une vengeance, une usure, peut vous rendre malheureux pour une éternité, & tous les jours vous vous jetez dans l'occasion de tomber dans ces pechez; vous les traitez de bagatelle, d'adresse, de galanterie; vous les commettez en riant, sans réflexion, & sans presque vous en apercevoir; peut-on s'exempter de traiter ceux qui agissent de la sorte, ou d'infidélité, ou de folie? C'est infidélité de ne pas croire ces principes de la Religion; mais c'est folie de les croire, & d'agir comme si on ne les croyoit pas! *Le même.*

ne peut-il...
ne peut-il...
ne peut-il...

Quel déplaisir d'avoir pû échapper à un si épouvantable malheur, & de n'avoir voulu ni le prévoir ni l'éviter. Avoir perdu volontairement un bonheur infini, pour tomber dans cet abîme de misères! avoir mérité un si terrible châtement, pour donner une courte satisfaction à une passion brutale; pour un honneur qui n'avoir rien de plus solide que la fumée; pour un bien qui devoit s'évanouir après quelques momens; pour une imagination, pour un néant. Il falloit être bien lâche pour s'exposer à une ignominie éternelle. Il falloit être bien imprudent pour se jeter à corps perdu dans une fournaise ardente, réservée à une troupe maudite de scelerats. Qu'il est honteux à une âme raisonnable, fidelle, destinée à regner dans le ciel, d'être précipitée dans le centre de la terre, pour y souffrir éternellement d'impitoyables bourreaux, sans que qui que ce soit daigne jamais ni la consoler, ni la soulager, ni la plaindre, ni lui témoigner en quelque maniere prendre le moindre intérêt à sa disgrâce. *Livre intitulé: Remarques sur divers Sujets de Religion & de Morale.*

Honte & regret d'avoir encouru par la faute les peines de l'enfer.

Il seroit à souhaiter que les méchans pussent se figurer le tourment qu'ils souffriront par la compagnie de leurs semblables, dans cet affreux séjour, où la justice divine les assemblera tous un jour; ce devra être là une guerre effroyable. Des gens sans foi, sans loi, sans honneur, sans humanité, qui se haïront tous, qui ne s'occuperont qu'à se faire souffrir, qu'à s'entre-déchirer les uns les autres, & qui ne cesseront pas un moment de se contrarier, de se tourmenter; toujours des yeux étincelans de colere; toujours les mains armées des instrumens de leur fureur; toujours agitez des convulsions d'une rage outrée; toujours montrant sur leurs visages les traits menaçans & épouvantables d'un desespoir sans ressource. Une multitude innombrable de gens de ce caractère, comment fera-t-elle retentir les abîmes de ses cris, de ses gémissemens, de ses hurlemens? Que l'un d'entre eux se plaigne de son sort, voilà toutes les bouches ouvertes pour lui faire de sanglans reproches; qu'il se livre au sentiment de sa douleur, les outrages, & les traitemens barbares seront son unique consolation; qu'il insulte aux compagnons de son malheur, ils s'éleveront tous de toutes parts pour lui insulter à lui-même. Juste ciel! à

La société des damnés leur sera un tourment effroyable.

Dd 2

quels excès iront leur mauvais naturel, leurs passions, leur ferocité, lorsqu'ils seront devenus les bourreaux les uns des autres. Misérables avec d'autres misérables, vindicatifs avec d'autres vindicatifs: nulle bienfaisance, nulle contrainte, nulle considération ne servira de frein à la haine mutuelle dont ils seront animés. *Le même.*

L'abandon que Dieu fait d'un reprouvé dans l'enfer. *Osee 1.*

Quel coup de foudre pour une ame reprouvée, que ces désolantes paroles d'un Dieu en colere, qui l'abandonne pour jamais: *Non populus meus, nec ego vester*: Non vous n'êtes plus mon peuple, & je ne suis plus votre Dieu. C'est comme si Dieu disoit: vous ne m'avez pas voulu connoître, vous avez fermé les yeux, quand je me suis présenté à vous; non vous ne me verrez jamais: vous ne m'avez pas voulu écouter, lorsque je vous ai appelé à mon service; maintenant que vous implorez mon secours, je ne vous écouterai point: vous ne m'avez pas voulu chercher, vous ne me trouverez jamais; vous n'avez pas voulu être à moi, je ne serai jamais à vous: *Non populus meus, nec ego vester*. Que cela est terrible! ne pouvoir jamais connoître Dieu, ne pouvoir esperer en lui, ne pouvoir l'aimer, ne pouvoir l'appeler son Pere, son Roi, son Sauveur; se voir dépouillé de tous les droits que Jesus-Christ nous avoit acquis sur Dieu même, comme sur notre dernier fin, & sur notre félicité éternelle; voir Dieu qui se dépouille de toutes les qualitez de Pere, d'Ami, de Sauveur, pour cette ame malheureuse. Hé quoi Dieu n'est plus pour moi, je ne suis plus pour Dieu; le Dieu de tout le monde n'est plus le mien. Hé! qu'êtes-vous donc, Seigneur, pour ce misérable? Je suis son ennemi, je suis le vengeur de ses crimes. O l'épouvantable changement! n'est-ce pas, Seigneur, un assez grand supplice que vous ne l'aimiez plus; faut-il que vous le persecutiez? n'est-ce point assez qu'il ne trouve plus dans votre bouche ces douces invitations, ces paroles pleines de douceur, & de bonté; faut-il encore qu'il n'en recoive que des maledictions? n'est-ce point assez qu'il ne trouve plus dans vos mains des faveurs & des graces; faut-il qu'il y trouve des foudres & des carreaux? n'est-ce pas assez qu'il ne trouve plus dans votre cœur cet amour qui surpasse la tendresse des meres; faut-il qu'il le trouve tout brûlant de haine, tout ardent de colere? *Sermon manuscrit.*

L'imprefion que fait sur un reprouvé l'inclination qu'il a de s'unir à Dieu, & la haine qu'il lui porte.

Qu'on se figure tant qu'on voudra, un torrent impetueux, qui rompt les digues, qui enveloppe, qui entraîne tout ce qui s'oppose à sa rapidité; qu'on se figure un vent furieux qui déracine les forêts, renverse les villes, & fait un amas confus des tristes débris de tout ce qu'il rencontre; qu'on se figure les efforts, les secousses, les renversements que fait un feu souterrain pour rompre sa prison, & pour se mettre en liberté: vous n'imaginerez rien qui égale le ravage que ces deux passions d'inclination & de haine font dans le cœur d'un reprouvé, aimer & haïr souverainement le même objet; aimer ardemment sans nulle esperance de posséder ce qu'on aime: haïr démesurément sans nulle esperance d'éviter la presence & la vûe de ce qu'on haït. Quel supplice de ne rien obtenir de ce qu'on desire avec plus de passion, & souffrir tout ce qu'on a le plus en horreur! *Le même.*

Doux séjour des Bienheureux! vous pouvez être le mien, & je vous ai perdu. Heureux sort des prédestinez! il n'a tenu qu'à moi d'en avoir un semblable, & je l'ai perdu. Source intarissable de tout bonheur, comble de la félicité; Dieu essentiellement bon, souverainement aimable, j'ai pu vous posséder, vous n'avez même rien oublié pour m'empêcher de me perdre; ô Dieu! que n'avez-vous pas fait pour me sauver! Il ne m'a pas plu de vous servir, & de vous aimer pendant ma vie, & je vous ai perdu sans ressource pour une éternité. Tout est perdu par ma faute; il ne me reste plus que les pleurs, les repentirs & les desespoirs en partage. La durée d'un Dieu est la juste mesure de ma malheureuse destinée. Ceux que j'ai laissés, & qui vivent sur la terre, peuvent encore en avoir une heureuse; pour moi c'en est fait, mon éternité est commencée, & je serai malheureux pour jamais. Adieu, parens, amis, & tout ce qui avoit pour moi quelque tendresse; il n'y a plus désormais pour moi, ni secours, ni consolation, ni esperance, ni misericorde, ni temps. L'enfer est mon séjour éternel; les feux que la main du Tout-puissant allume, sont mon élément; tous les tourmens ensemble, mon heritage; Dieu est mon ennemi irréconciliable, & l'éternité malheureuse mon sort. *Sermon manuscrit.*

Qui s'étonnera que les Saints ayent fait de si grandes choses pour éviter l'enfer? Hé Dieu, en peut-on faire trop! en fera-t-on même jamais assez pour éviter un malheur éternel? Les Saints en ont fait beaucoup; mais quand on est Chrétien, quand on est sage, en peut-on faire moins? Hélas! on jette tout dans la mer pour sauver la vie; & pour le salut éternel y aura-t-il à délibérer? Il s'agit d'acquiescer un bonheur éternel, & d'éviter une éternité de repentirs & de supplices; & une reformation de mœurs, une vie mortifiée de quelques années, sera-t-elle un trop grand sacrifice? Ce que les Saints ont fait n'est un sujet d'admiration que par rapport à notre peu de foi, & à notre foiblesse; les Saints ont fait ce que tout homme sage doit faire, & il n'y a pas un de nous qui ne soit au desespoir de n'en avoir pas autant fait. *Le même.*

La conduite déreglée & toute brutale de la plupart des pecheurs ne montre-t-elle pas qu'il ne leur reste plus nulle lumiere de la foi ni de la raison, ni aucun sentiment de Christianisme? Car de quelle sorte est-il possible d'être persuadé, qu'il y a, comme dit l'Écriture, un feu éternel préparé pour les impies; qu'il y a des cachots brûlans, des fournaies embrasées, des étangs de soufre allumé, des torrens de poix bouillante, des abîmes de flammes, des chaînes intolérables, des tenebres éternelles, des gênes, des tortures, & des supplices préparés par un Dieu en sureur, & n'être point touché de crainte? Peut-il tomber sous les sens, que l'on sçache ces choses de la propre bouche de celui que le Prophete appelle le Juge armé de justice & de force, & le Dieu des vengeances, & que l'on ne soit point glacé de frayeur? Est-il enfin imaginable que l'on soit certain de cela, & que l'on puisse continuer de pecher? Il n'y a nulle apparence que les pecheurs croient ces veritez terribles. Le demon, selon la parole de l'Écriture, répand des tenebres sur la surface, & sur l'embouchure de l'abîme, pour empêcher ces malheureux de voir

Le regret des damnés dans l'enfer d'avoir perdu le ciel.

Ce que les Saints ont fait, & ce que nous devrions faire pour éviter l'enfer.

Il faut que les pecheurs ayent perdu la foi & la raison pour ne point apprehender l'enfer.

ces appareils affreux de supplices destinez par la justice de Dieu pour la punition de leurs crimes. *Livre intitulé : Les Entretiens de l'Abbé Jean & du Prêtre Eusebe.*

Il est infiniment triste de penser à l'enfer.

Interrompons quelquefois le commerce que nous devons entretenir avec les habitans du Ciel, & descendons tout vivans dans les enfers, pour y considerer ces cachots noirs & tenebreux, où la justice de Dieu tient ces criminels enchaînez; pour y voir ces échafaux sanglans, & funestes, sur lesquels elle exécute ses arrêts éternels, & où elle leur fait éprouver l'activité de ces feux, & la rigueur de ces tortures. Que les horreurs que nous aurons vûes dans cette triste region de l'ombre de la mort, ne s'effacent jamais de notre memoire: que les menaces d'un Dieu armé de force & de justice, nous fassent trembler à tout moment. Dions ensuite avec un

Habacuc. 3.

Prophete: J'ai oûi ces tonnerres grondans, & mes entrailles se sont émuës de crainte: j'ai entendu cette voix menaçante, & l'excès de la frayeur dont elle m'a rempli, m'a fait perdre la parole. *Le même.*

Le souvenir des pechez que les damnez auront commis les tourmentera sans cesse. Bernard. l. de anim. ma c. 2.

La pensée des pechez qui se presenteront sans cesse à celui qui les aura commis, sera un de ses plus cruels supplices, ils lui reprocheront en face son ingratitude, sa perfidie, son insolence, sa folie. En vain il fermera les oreilles & les yeux, il les verra, il les entendra, & jamais ils ne lui donneront un seul moment de repos: *Tu nos egisti, opera tua sumus, non te deseremus*, leur fait dire S. Bernard; c'est toi qui nous as fait, nous sommes tes ouvrages; mais nous vengerons le Dieu que tu as offensé en nous faisant. *Opera tua sumus*. Tu les reconnois ces médisances malignes, que tu répandois de sang froid; ces vengeances cruelles que tu goûtois avec tant de plaisir; ces infames injustices que tu meditois avec tant de circonspection; ces brutales impuretez que tu traitois de galanterie selon le monde, &c. *Le Pere la Pesse, Sermon sur l'éternité de l'Enfer.*

Reproches que la conscience fera à un damné de s'être perdu par sa faute.

Ce sera un continuel reproche que la conscience fera à un damné: Il n'a tenu qu'à toi d'éviter les maux que tu souffres; car c'est pour un moment de plaisir, que te voilà malheureux pour jamais. Par une véritable douleur d'avoir offensé ton Dieu, tu pouvois être du nombre des Prédestinez; une ridicule vanité t'a plongé dans cet abîme de malheurs; & ainsi ce ver de conscience rendra ses piquantes morsures éternelles, trouvera dans le souvenir éternel des crimes passez une pâture éternelle. Ah malheureuse que je suis! s'écriera sans cesse une ame damnée, je pouvois, si je l'eusse voulu, être maintenant dans le Ciel, & être enivrée de ce torrent de joye que goûtent les Bienheureux: les graces ne me manquoient pas, j'étois créée pour jouir de Dieu même, & je ne l'ai pas voulu; & maintenant que j'ai perdu mon Dieu, je l'ai perdu pour jamais. Cet unique objet qui pouvoit faire mon souverain bonheur, je l'ai perdu, & ce qui me cause une plus sensible douleur, est que j'ai perdu par ma faute; je pouvois acheter le ciel, d'une partie des biens que Dieu m'avoit donnez pour cela; je pouvois racheter mes pechez par mes aumônes, je pouvois employer les talens & les avantages que Dieu m'avoit donnez pour sa gloire, & pour mon salut; que ne pouvois-je pas faire pour mériter le Ciel, & assurer mon bonheur éternel? & je ne l'ai pas fait, ni vou-

Time II

lu faire. *Tiré d'un livre anonyme.*

Les damnez qui sont dans les prisons éternelles de l'enfer ne peuvent avoir aucune consolation: car s'ils jettent les yeux sur le temps passé, ils ont un cruel remords de l'avoir perdu sans ressource: s'ils se considerent dans l'état présent, ils ne voyent que feu & flammes qui les brûlent: s'ils veulent contempler l'avenir, voilà aussi-tôt la vûe d'une éternité, qu'ils fait fremir & trembler d'horreur: de sorte, que sur leurs têtes criminelles ils ne voyent qu'un Dieu implacablement irrité qui les punit; sous leurs pieds des braisiers ardens qui les brûlent; dans le cœur un cruel remords qui les déchire; autour d'eux des spectres affreux qui les effrayent, & des demons qui les tourmentent. *Drexellius.*

Les damnez ne peuvent avoir de consolation, de quelque côté que ce soit.

Il faudroit finir ce discours par les paroles d'un des anciens Peres, lequel étant prié & instamment sollicité par ses freres qui vivoient dans les solitudes, de leur faire quelque discours, pour les exhorter à la vertu, & à perséverer constamment dans l'austerité de vie qu'ils avoient embrassée; ce grand Saint leur fit un éloquent Sermon, plutôt par ses larmes que par ses paroles, en s'écriant d'une voix lugubre & lamentable, pleurons mes freres, pleurons, je vous prie, avant que nous passions de cette vie en l'autre, où les larmes sont si ardens, qu'elles brûlent les yeux d'où elles découlent, & les corps sur lesquels elles tombent; voilà l'exorde, la narration, & l'épilogue de tout son discours, qui fit une telle impression sur les cœurs de ceux qui l'écouterent, qu'ils confondirent leurs larmes avec les siennes, &c. *Le même.*

La pensée des tourmens de l'enfer est utile pour perséverer dans la vertu.

Si nous pouvions par quelque soupirail prêter l'oreille aux tristes gemissemens que font ces infortunées victimes de la justice de Dieu, je m'assure qu'elles nous crieroient du fond de ces horribles cachots: *O vos omnes qui transitis per viam, attendite & videte: pecheurs, faites-vous sages à nos dépens; nous avons vécu, joué, folâtré, passé le temps comme vous: nous avons été mondains, gens de plaisirs, & de divertissemens comme vous; nous n'avons rien épargné pour le luxe, la vanité, & la bonne chere: nous nous sommes distingués dans le monde par nos profusions, par notre naissance, par notre esprit, & par notre industrie; mais voici à quoi tout cela a abouti: nous sommes releguez pour une éternité dans ces cachots affreux, bannis de la presence de Dieu, investis & pénétrez de flammes enflammées: nous souffrons des tourmens inexplicables, & tout ce que vous en entendez dire, n'est pas seulement l'ombre de ce que nous en éprouvons en effet. *Auteur anonyme.**

Les avertissemens que nous donneroient les damnez si nous les pouvions entendre. Thren. 1.

Une malheureuse ame, qui est sortie de ce monde en état de peché mortel, au plus fort de ses mouvemens, qui la portent vers Dieu, avec tant de rapidité, se voit arrêtée en sa course, par une main toute-puissante; Dieu lui défend de l'approcher, il la bannit, il la chasse, il la rejette pour jamais de sa presence. O Dieu, quelle violence, quelle douleur, quelle affliction inconcevable pour cette ame! N'avez-vous jamais vû une flèche décochée par le bras puissant d'un archer, qui trouvant dans son passage quelque obstacle qui l'empêche d'arriver au but où elle est poussée, se relance incontinent en arriere, & se brise? Ce n'est là qu'une foible & grossiere image du déplaisir accablant que ressent une

L'ame repoussée est repoussée de Dieu, nonobstant les puissans efforts qu'elle fait pour le joindre.

Dd 3

ame, lorsque s'élevant vers Dieu avec impetuosité, comme vers son but, elle trouve dans son chemin l'obstacle de quelque péché qui l'arrête & la relance. Faut-il s'étonner que se voyant repoussée, elle se brise de douleur ? *M. la Font, Entretiens Eccles. pour le premier Dimanche après l'Epiphanie.*

Suite du même sujet.

Dirai-je encore, que Dieu même, par un effet terrible de sa justice, excite & allume davantage les desirs que sentent les damnés, pour leur rendre son absence plus affligeante. S'il les attire à soi par les attraits de sa beauté, ce n'est que pour les rejeter ensuite, & pour leur ôter avec plus de violence, ce qu'il leur fait désirer avec plus d'ardeur. Jamais ces malheureux n'ont si bien senti que leur unique bonheur consistoit à voir Dieu, & jouir de lui; jamais ils n'ont eu de si forte ni de si violente inclination de s'unir à lui; mais si Dieu ne leur parut jamais si aimable, si capable de satisfaire tous leurs desirs, il ne leur fut jamais plus rigoureux & plus severe; puisqu'il ne leur imprime ces connoissances de sa beauté, que pour leur faire mieux sentir la peine d'en être privés, & qu'il n'enflamme leurs desirs de le posséder, que pour leur rendre son éloignement plus sensible, & plus amer, en les rejetant loin de lui. O Dieu! quel épouvantable mélange de mouvemens contraires & oppozés! Avec quelle violence, quelle douleur doivent-ils déchirer ces ames infortunées, qui se voyent en même temps attirées & repoussées du même objet; attirées par les attraits & les charmes d'un Dieu si aimable, & repoussées par ses rigueurs. Elles s'en approchent par leurs desirs; mais en même temps elles s'en retirent, parce qu'il les chasse, & qu'il les rejette: quelle doit donc être la douleur d'une ame damnée? C'est ce que nous ne pouvons concevoir, parce que nous en jugeons par l'état où nous sommes en cette vie. *Le même.*

Continuation du même sujet.

Voilà ce que l'enfer, dit Saint Chrysostome, a de plus intolérable & de plus horrible, que cette perte éternelle & irréparable de Dieu, que cette funeste separation du souverain bien, dont les damnés auront de si vives connoissances, pour lequel ils auront de si fortes inclinations, & sur lequel ils ont eu de si grands droits, quand ils étoient en état de grace, & avec lequel ils avoient contracté de si étroites alliances. . . Ce sont de malheureux enfans exclus à jamais de l'héritage du plus aimable de tous les peres, qui les avoit comblez de biens; ce sont des membres arrachez & separez avec violence de ce divin Chef, qui avoit répandu sur eux tant d'influences favorables, & auxquelles ils n'auroient jamais plus de part; ce sont des épouses repudiées de leur époux, & qui ne le reverront jamais plus. . . O Dieu! quel déplorable & funeste sort! Dieu sera éternellement insensible à leurs desirs, & inexorable à leurs soupirs; il ne leur montrera jamais son divin visage; ils ne doivent attendre de lui que rebuts, que haine, que malediction, que tous les effets les plus redoutables d'une vengeance implacable. *Le même.*

Déplaisir qu'auront les damnés de ne s'être pas servis des moyens qu'ils avoient de se sauver.

Pourquoi pensez-vous que Dieu fit voir au mauvais Riche, déjà enseveli dans les enfers, Abraham assis sur un trône de gloire? Ce fut, disent les Peres, pour le confondre par la vûe d'un homme, qui toute sa vie avoit été l'hôte charitable des pauvres &

des pelerins. Il vouloit lui reprocher que si Abraham avoit été riche comme lui, il n'avoit pas fait, comme lui, un mauvais usage de ses richesses; qu'il n'avoit point employé ses biens en luxe, en bonne chere, en magnificence de train, ou en d'autres excès de vanitez; mais en des usages de charité, allant au-devant des pauvres pour les mener en sa maison. Au lieu que Dieu ayant conduit le pauvre Lazare à la porte de cet impitoyable, il l'avoit laissé mourir de faim, faute de l'affister d'un morceau de pain. Il vouloit lui faire sentir qu'il n'avoit tenu qu'à lui d'arriver au même bonheur, en faisant le même emploi de ses richesses; que ce n'étoit que pour sa dureté envers ce pauvre, qu'il en étoit exclus pour toujours. Tels seront les regrets & les remords de conscience des damnés, & ce qui leur rendra la perte de Dieu plus sensible & plus affligeante, sera la vûe de l'extrême facilité qu'ils ont eue d'éviter un si effroyable malheur; de tant de favorables occasions qu'ils ont négligées d'expier leurs pechez, par des fruits dignes de penitence; de tant de bonnes inspirations, de bons mouvemens, de bons exemples dont Dieu s'est servi pour les porter à changer de vie. *Le même.*

J'ai mérité l'enfer. Ah le grand motif pour m'animer à la reconnoissance! le feu d'enfer, qui le croiroit? peut contribuer à allumer le feu de l'amour de Dieu dans nos cœurs. J'ai mérité l'enfer autant de fois que j'ai commis de pechez mortels, & Dieu m'en a délivré autant de fois que j'en ai mérité, & qu'il ne m'y a pas condamné; quel engagement n'est-ce pas pour moi d'aimer un Dieu qui m'a préservé d'un si grand malheur! Si Dieu délivroit maintenant un damné du feu qui le brûle, quelle obligation ne lui auroit-il pas? quelle reconnoissance ne lui témoigneroit-il pas? Lui ai-je moins d'obligation de m'en avoir préservé? lui en dois-je moins de reconnoissance? Combien y a-t-il de ces malheureux qui ont été précipitez dans l'enfer après un seul péché mortel! je n'y suis pas peut-être après plus de cent; quelle miséricorde! la severité que Dieu a exercée sur ces malheureux ne sert qu'à faire éclater sa clemence sur moi, & à me rendre plus inexorable, si j'en suis ingrat. *Le Pere Nèpveu, Tome second de ses Reflexions.*

Sentimens qu'un Chrétien qui a souvent mérité l'enfer doit prendre en cette vie.

J'ai mérité l'enfer. Ah le puissant motif pour m'animer à la penitence! je puis dire avec Job: *Infernus domus mea est*: L'enfer est ma maison; c'est le lieu où je devrois être, si Dieu m'avoit traité comme je le mérite; où ces feux, ces opprobres, ces tourmens éternels seroient mon partage, si Dieu n'avoit plus écouté les sentimens de sa miséricorde, que ceux de sa justice, & la voix de mes crimes. En verité, puis-je avoir de la peine à me soumettre aux penitences que m'impose un Confesseur, ou aux croix que la Providence m'envoie, quand je pense que c'est en échange des tourmens éternels que j'ai mérité? Les humiliations d'une vie penitente me doivent-elles paroître rudes, quand je pense qu'elles me tiennent lieu des opprobres éternels, auxquels je devois être condamné? Tout doit paroître doux à un homme qui a mérité, & qui a bien médité l'enfer, & j'en sçai si je ne le médite point encore. Ah le grand motif de crainte! ah le grand motif d'humiliation! que sçai-je si je ne suis point

Continuation des mêmes sentimens Job. 17.

destiné pour être un jour la victime de ces flammes vengeresses ? Rien ne m'en peut assurer ; les plus grands Saints n'ont rien qui les en assure ; & quels doivent être mes, sentimens étant un si grand pecheur ? Cette incertitude ne devoit-elle pas me tenir dans le tremblement, & dans la componction ? *Le même.*

Il ne faut qu'un moment pour dire ce mot d'éternité ; mais il faut l'éternité même pour concevoir la durée. *Ubi putas finem invenire, ibi incipit*, dit Saint Hilaire. Usez de telle mesure qu'il vous plaira, supputez tant que vous voudrez, & lorsque vous croirez trouver la fin, vous ne trouverez toujours que le commencement. *Ibi incipit*. Bien plus, le temps que vous comptez ne se trouve pas enfermé dans l'éternité ; les seize siècles que le mauvais Riche de l'Evangile a déjà souffert dans ces flammes, ne sont que des termes du temps, & n'appartiennent point à cette épouvantable durée, qui doit accompagner les supplices. *Ibi incipit*. Il ne fait encore que commencer ; & après dix millions d'années, ce sera comme s'il venoit d'entrer dans ces abîmes effroyables ; & l'obligation qu'il aura toujours de souffrir, durera aussi long-temps que Dieu fera Dieu. Ah malheureuse nécessité ! ah funeste circonstance ! toujours endurer sans pouvoir satisfaire à la justice divine. Ah éternité ! que tes peines seront insupportables en elles-mêmes ; mais qu'elles seront rudes en leur durée ! *Monseigneur Bivoat, Sermon pour le troisième Jeudi de Carême.*

Ces malheureux reprouvez appelleront la mort à leur secours, & ils la chercheront incessamment sans la pouvoir trouver. *Quarent mortem, & non invenient*. Etant dans ce monde, ils la craignoient comme l'ennemie de leur contentement, & maintenant ils la demandent comme le seul remède à leurs maux. Quand ils la suyoient, elle les a poursuivis, & les a trouvez ; maintenant qu'ils la cherchent, & qu'ils la poursuivent par tout, ils ne la sauraient trouver. *Quarent mortem, & non invenient*. Mais hélas ! l'enfer n'est pas un lieu de grâces, ni Jésus-Christ n'est plus un Dieu de miséricorde pour eux ; ils vivront pendant toute l'éternité, pour mourir à chaque moment, & mourant toujours, ils vivront éternellement. La mort pour les punir plus rigoureusement, leur sera immortelle, & les flammes les brûleront toujours sans les consumer. Leur esperance sera le desespoir, & leur seule consolation sera de s'abandonner à la rage, Quoi qu'ils souffrent, Dieu ne prendra jamais en payement tous leurs tourmens & leurs supplices ; la dette demeurera toujours entiere ; Dieu aura toujours droit de se venger, & sa colere sera toujours irreconciliable. Il dira à chacun de ces malheureux qui lui demanderont la mort en grace, ce qu'un Empereur dit autrefois à un criminel, à qui il faisoit souffrir une mort lente, & un supplice rigoureux : *Nondum tecum redii in gratiam* : Je ne suis pas encore reconcilié avec vous. Quoi donc, dira alors cet infortuné, ce sera pour une éternité, que je servirai d'aliment à ces flammes cruelles, & de triste victime à la justice rigoureuse d'un Dieu vengeur ? &c. *Le même.*

La douleur d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est bon, n'est pas toujours le premier acte qui entre dans la penitence : comme nous

soinmes naturellement interessez, & que nous fuyons la douleur, nous détestons le peché, parce qu'il nous attire le plus grand de tous les maux ; c'est la premiere disposition pour recevoir cette forme parfaite de la charité heroïque : c'est pourquoi David prioit Dieu de percer sa chair par l'effort de cette crainte, & de l'effrayer à la vûe de ses jugemens, & des peines qui le suivent. *Confige timore tuo carnes meas, a judiciis enim tuis timui*. Craignez, Chrétiens, craignez les peines éternelles, dans quelque état que vous soyez : car si les Saints ont craint l'enfer dans les solitudes & dans les deserts, où ils étoient separez du monde ; que ne devez-vous pas faire, vous qui êtes engagez dans le grand monde, toujours dans l'occasion, & dans le danger de vous perdre ? s'ils ont craint l'enfer dans l'exercice de la penitence, & d'une vie austere ; que ne devez-vous pas faire dans la mollesse, & les plaisirs de la vie ? Craignez l'enfer ; mais craignez encore davantage le peché : parce que si l'enfer est horrible, ce n'est qu'à cause du peché qui merite l'enfer. *Dans les Sermons imprimez sous le nom du Pere Bourdaloue. Pour le Jeudi de la seconde Semaine du Carême.*

Il faut dire que le peché mortel est bien détestable, puisque l'enfer en est la peine, & il faut que l'enfer soit bien redoutable, puisqu'il est la punition du peché. Il faut que Dieu se tienne bien offensé d'un peché mortel, puisque pour en tirer vengeance, il condamne une ame qu'il a aimée, & chérie tendrement, à une éternité de supplices. On ne scauroit assez dire ce que c'est que l'enfer, & on ne scauroit assez dire jusques où va la malice du peché ; on n'en scauroit dire autre chose, sinon que le peché merite l'enfer, & qu'un enfer avec la rigueur & l'éternité de ses supplices est la juste peine dûe au peché : ils se servent mutuellement de regle l'un à l'autre. *Le Pere de Saint Martin de la Porte, dans le Traité des Effets du peché mortel.*

Qu'est-ce que la peine du dam ? C'est une profonde douleur, & un cuisant regret qu'une ame damnée a d'avoir perdu son Dieu, & de porter pendant toute l'éternité ce funeste nom, de n'être plus son peuple : *Vocatus nomen ejus, non populus meus*. Douleur & regret qui lui sont insupportables, & qui font le comble de son malheur, par deux endroits, dit Saint Denis ; par un desir ardent & aveugle de le posséder : *Cupiditas amens* ; & par une fureur implacable & inutile qui la porte à vouloir le détruire & l'aneantir. Comme l'ame damnée a avec Dieu, dans l'enfer même, des liaisons indissolubles, & qu'elle le reconnoît pour le souverain bien de tous les hommes, elle voudroit le posséder ; & comme d'ailleurs elle en est nécessairement separee, & qu'elle le regarde comme son ennemi, & son persecuteur, elle voudroit le détruire & l'aneantir. Ainsi la douleur qui lui vient de cette privation, & que les Theologiens appellent la peine du dam, est une douleur extrême & inconcevable, par la réunion de ces deux mouvemens de desir & de haine apparemment incompatibles. *Cupiditas amens, furor inutilis*. Desirer ardemment ce qu'on ne possedera jamais ; haïr nécessairement ce qu'on desirera toujours ; si vous pouvez concevoir jusqu'ou vont ces deux mouvemens de l'ame d'un damné, vous avez conçu quelle est cette peine du dam. Il n'y a rien de

monde en doit être pénétré.

Pf. 118.

L'enfer nous doit faire concevoir quelle est la gravité du peché.

De la peine du dam, & de la privation de Dieu.

malheur de son état

De la durée de l'éternité.

Les damnés loueront ce qu'ils ne trouveront jamais.

Apoc. 9.

Les cris de l'enfer est salubre, & tout le

plus insupportable, dit Saint Bernard, ni qui produise une plus vive douleur, que de vouloir sans cesse ce qu'on n'obtiendra jamais, & de haïr perpétuellement ce qu'on sera contraint de souffrir toujours. Le damné se trouve dans ce triste état; c'est pourquoi l'objet de sa fureur, mais de sa fureur inutile, c'est Dieu; il ne peut le posséder, & il le voudrait détruire; il ne peut s'unir à lui, & il souhaite qu'il ne fût plus; ce misérable souffre ainsi de tous côtés, par ses desirs & par sa haine; par ses mouvemens qui le poussent, & par la main divine qui le repousse. *Monsieur Joly, dans l'un de ses Sermons sur ce sujet.*

Continuation du même sujet.

Dans la nature, l'ame est l'image de Dieu par la participation de son être; dans la grace, elle en est l'image par la participation de sa sainteté; & dans la gloire, elle doit en être l'image par la participation de sa félicité; & cela étant ainsi, Saint Augustin a fort bien dit, que comme Dieu ne peut être content que par la possession de soi-même, l'ame qui est l'image de Dieu, ne peut être satisfaite que par la possession de Dieu... Or si cette ame n'est faite que pour Dieu, si elle a avec lui une infinité de liaisons & de rapports, s'il faut un Dieu & tout un Dieu pour la remplir, jugez quelle est sa douleur, son desespoir, quand elle en est vuide, & qu'elle sçait qu'elle ne le possèdera jamais. *Le même.*

La peine du damné est plus sensible à quelques repreneurs qu'aux autres.

Quoi que les damnés souffrent tous la même perte, parce qu'ils sont privés du même bien, c'est-à-dire, de la possession éternelle de Dieu; il y en a néanmoins parmi eux qui ont plus de douleur de cette perte; ou parce qu'ils avoient plus de droit sur ce bien infini dont ils se voyent privés; ou parce qu'ils avoient plus d'espérance de le posséder, ou parce qu'ils avoient plus de facilité à l'acquiescer; ou parce qu'ils l'ont abandonné avec plus de malice, ou parce que la justice divine leur en donne plus de connoissance, & leur fait mieux comprendre le bonheur inestimable qu'il y a d'en jouir éternellement, pour leur imprimer plus de regrets de l'avoir perdu par leur faute, & les tourmenter davantage par la peine de la privation. Or qui peut comprendre le supplice d'une ame malheureuse, toujours poussée vers Dieu, & toujours repoussée de Dieu; toujours poussée vers Dieu, qui par un pouvoir infini qu'il a d'attirer tout à lui, imprime dans cette ame un mouvement presque infini, par lequel elle se porte vers lui, avec une activité presque infinie; toujours repoussée de Dieu, qui par une aversion éternelle, qu'il a pour cette ame reprobée, l'éloigne infiniment de lui, & la met dans une impossibilité funeste d'arriver jamais jusqu'à lui. *Monsieur Fromentier, Sermon des Peines de l'Enfer.*

Malheur d'un reprobé dans les enfers.

C'est alors, pecheur, que vos yeux s'ouvriront, & que vous condamnez vous-même l'aveuglement de votre conduite. C'est alors que l'éternité, dont vous bannissez maintenant la pensée, se présentera malgré vous à votre esprit, avec tout ce qu'elle a d'affreux: elle vous découvrira cette immensité de supplices, cet abîme de malheurs, ce gouffre de flammes où vous serez plongé, sans espérance d'en sortir jamais. Elle vous représentera cette innombrable suite d'années, cette infinie multitude de siècles, que vous aurez à passer dans le feu des enfers, & sous la cruauté des démons, sans voir jamais dans

cette longue succession d'années & de siècles, aucune fin, ni aucune diminution de vos tourmens. *Le même.*

En quelque temps que je me considère dans cette éternité malheureuse, peut dire un reprobé, je me trouve toujours également malheureux; quelque loin que j'étende ma vue dans cette infinie durée, je n'en rencontre jamais que le commencement: *Ubi putas finem invenire, ibi incipit*, dit Saint Hilaire, parlant à ce damné. Après cent millions d'années, ne trouverai-je point quelque terme à mon éternité? Elle seroit bien assez longue pour le tourment que je souffre; mais c'est là seulement qu'elle commence; *ibi incipit*. Après cent millions de siècles, *ibi incipit*. Enfin de quelque mesure que je me serve pour mesurer cette étendue, je n'en comprends jamais la longueur. Quelque sonde que je rencontre pour sonder cet abîme, je ne rencontre jamais de fond; c'est un gouffre où je me perds; c'est un océan où je me noie: il y a plus de millions d'années; il y a plus de millions de siècles, qu'il n'y a de gouttes d'eau dans toute l'immensité de la mer, & de grains de sable dans toute l'étendue de la terre. *Ubi putas finem invenire, ibi incipit. Le même.*

Sentiment d'un reprobé dans la considération de l'éternité malheureuse.

Pecheur! quelle sera votre désolation, de vous voir ainsi abandonné de la miséricorde de Dieu, banni de sa divine présence, exclus pour jamais de sa possession, livré à sa rigoureuse justice, immolé à son impitoyable colere, tourmenté par sa puissance infinie, & devenu, pour ainsi parler, l'éternelle victime de son éternité même... Ah! direz-vous alors, que sont devenus ces projets d'ambition, ces intrigues d'amour, ces desirs de vengeance, ces parties de débauches, ces assemblées de libertinage, ces festins, ces jeux, ces divertissemens, ces joyes, ces delices, ces richesses, ces honneurs, & toutes ces autres choses, que j'ai plus cheries que mon salut? *Transferunt illa omnia sicut umbra. Sap. 5.* Toutes ces choses ont passé comme l'ombre, & ne m'ont laissé que des regrets infinis, & des supplices éternels. Mais quoi? faut-il qu'une action qui se fait dans un instant, qu'une parole que le vent emporte, qu'un regard qui passe plus vite qu'un éclair, qu'un consentement qui échappe à notre connoissance, vous paroisse si coupable, que vous le jugiez digne d'un tourment éternel? Ah! vous ne connoissez pas la malice du péché. *Le même.*

Regrets inutiles des damnés.

O Dieu, dira ce reprobé, si j'avois bien voulu profiter de ce moment, si j'avois fait ce que je pouvois faire & ce qui m'est présentement impossible. Dans ce moment, qui est l'unique dont j'ai pu disposer, & qui ne reviendra jamais; dans ce moment que j'ai passé à jouer, à rire, à ne rien faire; dans ce moment que j'ai eu toute ma fortune entre les mains, j'ai été le maître, l'arbitre de mon bonheur; j'ai eu la clef du Ciel en mon pouvoir; j'ai eu durant trente ou quarante ans la liberté de choisir dans cet heureux séjour la place la plus riche, la plus élevée, & je n'ai pas seulement daigné y penser! Ah moment, précieux moment, ne reviendras-tu donc plus? & faut-il que tu sois éternellement perdu pour moi? *Le Pere de la Colombiere.*

Regrets des damnés d'avoir employé le temps destiné à travailler à leur salut, à des choses de nulle importance.

Il est étrange que Dieu ait été obligé de faire un enfer pour empêcher les hommes de l'offenser, après les obligations que nous lui avons. Il falloit qu'il nous eût bien foibles

Pourquoi Dieu a créé l'enfer?

ou bien ingrats. Mais il est étrange que cela même ne le mette pas à couvert de nos attentats. Dieu a fait l'enfer par zèle pour notre salut ; mais d'où vient, mon Dieu, que vous ne nous en avez pas donné plus de connoissance ou plus de crainte ? Pourquoi avez-vous préparé de si horribles peines au pecheur, ou pourquoi les lui avez-vous cachées ? Il se feroit plongé en toutes sortes de crimes, si vous n'aviez arrêté sa licence par cette digue ; il est vrai, mais il auroit évité jusqu'aux plus petites fautes, s'il avoit vu les tourmens dont vous les punissez. *Le même.*

Pensée de l'éternité des peines.

Vous deviendriez fol, dites-vous, si vous pensiez à l'éternité. Vous concevez donc que c'est quelque chose d'épouvantable : mais, dites-moi, de n'y penser pas, fait-il que la chose ne soit pas, ou qu'elle ne doive pas être pour vous ? Si d'y penser cela fait un si grand effet, que fera-ce de la souffrir ? C'est quelque chose de si affreux, dites-vous, que vous ne pouvez y penser, & vous ne craignez point d'y tomber ? Voilà ce que je ne comprends pas, & ce que je ne comprendrai jamais. Vous n'avez pas le courage de penser à la mort, je ne m'en étonne pas ; de plus résolu que vous & de plus saints n'y pensent jamais sans trembler. Vous avez horreur de l'éternité des peines de l'enfer, & vous vous y précipitez ? *Le même.*

La crainte que nous devons avoir de l'enfer.

S'il est vrai que l'on souffre effectivement tous les maux que l'on craint de souffrir, que doit-on dire de ceux que l'on est assuré de souffrir éternellement ? Plaisirs, vains plaisirs, qui m'auroit dit, lorsque je vous cherchois avec tant d'ardeur, que je vous goûtois avec tant de transport, que votre souvenir me dût être un jour si amer ?... Que sont devenus ces phantômes de gloire, de réputation, d'immortalité, qui me donnoient alors de si grands soucis, qui m'occupaient, qui me faisoient oublier l'éternité ? Que sont devenus ces personnes que j'ai aimées, ces autres dont j'ai redouté les vains jugemens, les discours, & la puissance ?... O Dieu ! quelle aveugle folie ! *Le même.*

Le Chrétien sera plus rigoureusement puni que les autres de l'enfer.

Comme l'amour d'un Dieu a été extrême envers les Chrétiens, aussi ne gardera-t-il point de mesures dans la vengeance qu'il prendra de leurs crimes, & des injures qu'il en a reçues ; la colere se répandra toute entière, & se débordera sur eux : comme le Chrétien a été sur la terre son bien-aimé & son favori, aussi sera-t-il dans les enfers le principal objet de sa haine ; & comme il n'a rien épargné pour le rendre heureux, Dieu n'oubliera rien de tout ce qu'il croira capable d'augmenter son supplice. Sa justice punira les autres ; mais ce sera sa fureur qui exécutera l'arrêt de la condamnation du Chrétien reprobé ; enfin les douleurs des autres seront grandes ; mais elles paroîtront légères en comparaison de ce qu'un Chrétien reprobé souffrira. *Le même.*

Vains efforts des damnés pour se soustraire à la puissance de Dieu qui les punit.

Quid iniquis voluntatibus tam contrarium & tam adversum, dit Saint Bernard, quam consari semper, impingere semper & frustrâ ? Il n'y a rien de plus triste & de plus déplorable que de s'efforcer toujours en vain de rompre sa chaîne, de résister sans pouvoir se défendre, & de sentir une main invisible, qui nous porte toujours des coups inévitables ; d'essayer de surmonter celui qui nous fait la loi, & d'être toujours au-dessous ? Quelle cruelle dé-

solation pour un malheureux de vouloir toujours ce qui ne fera jamais, & de ne vouloir jamais ce qui sera toujours ? *Quid tam penale, quam semper velle quod nunquam erit ?* De là suit le désespoir, où il s'abandonne aux transports qu'inspire une douleur qui n'a plus de frein ; le pecheur y succombe, il appelle la mort à son secours. *Le Pere Cheminus.*

Saint Chrysostome nous exprime la rigueur de ce supplice en ces termes : Mettez, dit-il, dix mille gênes ensemble, tout cela n'est pas comparable au malheur d'être privé de la vision béatifique & d'entendre ces paroles de la bouche de Jésus-Christ : Je ne vous connois point. Et non seulement cette privation, selon ce saint Docteur, est un extrême malheur ; mais il ajoute encore qu'elle est le plus affligeant & le plus intolérable de tous les tourmens des damnés. Quoi, dit un misérable reprobé, je pouvois acquérir un bien infini, & j'ai perdu ce bien pour une chose de néant. Me voilà exclus de la possession de mon Dieu, comme son ennemi, & jamais il n'aura aucune bonne volonté pour moi. Ah ! que n'ai-je donc encore perdu le souvenir qui me reste de lui ! Que ne puis-je être mille fois anéanti pour ne le point connoître, puisqu'il n'a plus de bonté, ni de miséricorde pour moi ; puisqu'il ne me conserve que pour me faire vivre dans mes supplices, & cause lui-même par son éloignement le plus grand de mes tourmens. C'est là l'enfer de mon enfer, & qui m'est plus insupportable que toutes mes flammes. Voilà la peine essentielle des damnés, & qui est non seulement un mal infini en soi, mais encore le plus cuisant & le plus atroce de tous les tourmens. *Le P. Guilleminot, dans la Sagesse Chrétienne.*

Sentiment de S. Chrysostome sur la peine du damné.

Tertullien dit qu'il y a des maux dont la grandeur surpasse toute la constance possible : *Malorum quorundam intolerabilis magnitudo est.* Cela est sur-tout véritable des maux éternels, parce que leur rigueur les rendant déjà insupportables, l'éternité qui survient à cette rigueur, leur donne une espèce d'infinité ; & un mal éternel est en quelque façon plus redoutable qu'un mal qui seroit infini dans son intention, mais limité en sa durée. Que si en ce monde les hommes appréhendent si fort les misères, dont ils ne voyent point d'issue en cette vie, n'y ayant point d'autre porte pour en sortir que celle de la mort : si une prison perpétuelle dans le fond d'un cachot est une mort anticipée, & le sepulcre d'un homme vivant ; que sera-ce d'être dans un abîme de feux pour une éternité, n'y ayant point de mort qui les en puisse délivrer ? *Le même.*

Combien un mal éternel est insupportable.

Sçavez-vous ce que c'est que d'être condamné à des feux éternels, où la moindre peine est la peine du sens, qui est néanmoins si effroyable, qu'il n'y a sorte de tourmens dont les sens soient capables, qu'ils ne souffrent dans un excès de douleur qui n'est pas concevable, sans aucun soulagement, & sans relâche, & durant une éternité qui n'aura jamais de fin ? Il faudroit s'arrêter à considérer attentivement ces trois qualitez qui ne se trouvent point ici dans nos souffrances, & qui sont inséparables de celles des damnés : La peine dans l'excès, la peine sans aucun soulagement, & la peine éternelle. Si les maux de cette vie sont violens, ils ne sont pas durables, & la plus longue durée qu'ils puissent

Des peines de l'enfer en general.

avoir, c'est la longueur de la vie, qui ne doit être regardée que comme un moment fort léger en comparaison de l'autre. Outre qu'il n'y a point de peine si violente ou si longue, qui n'ait quelque repos ou quelque soulagement. Mais dans ce lieu de tourmens, quoi qu'il y ait divers degrez de peines, selon la qualité des crimes, & des criminels, néanmoins il n'y a point de reprové qui ne souffre un excès de maux sans mélange d'aucune espece de bien, & qui ne le souffre pour une éternité, qui ajoute à la peine non seulement une durée infinie, mais encore un furcroit de tourment inexplicable. *Le P. Haineuve, livre intitulé : Le grand Chemin qui perd le monde. Troisième partie.*

Pensée continuelle de l'éternité malheureuse.

Comme l'ame s'arrête continuellement à la pensée de cette éternité, & qu'elle en cherche quelque fin sans la trouver, elle ne fait que rouler dans son imagination les mille & mille années de peines qu'elle se représente, & après les millions & les centaines de millions qu'elle tourne en autant de diverses multiplications qu'elle en peut faire, se souvenant en même temps que ce n'est que pour un moment de plaisir, qu'elle souffrira éternellement, elle souffre les peines du passé, du présent, & du futur toutes ensemble. Du passé, par le regret qu'elle a de ce plaisir; du présent, par l'union inseparable qui la tient attachée à ses peines, & du futur, par la représentation de cette suite éternelle, qui lui ramasse toutes les peines à venir, & les lui rend présentes par l'apprehension qu'elle en a, puisque c'est un effet de l'imagination de nous faire souffrir dans la crainte de l'avenir autant & davantage, que dans le temps même de la souffrance. *Le même.*

Il y a des ames dans les enfers qui souffrent pour les crimes qui se commettent sur la terre.

Il y a des ames dans les enfers qui souffrent encore pour les crimes qui se commettent tous les jours sur la terre par leurs parens, leurs amis, leurs compagnons, & qui crient sans cesse comme le mauvais Riche, qu'on leur envoie quelqu'un de l'autre monde, qui expose leur état malheureux à ceux qui sont en danger de se perdre. Peut-être que cet impie, qui vous a appris à douter le premier de la foi de vos Peres, & à vous railler des veritez de notre sainte Religion, crie sans cesse depuis le premier moment de son supplice, & qu'il élève sa voix dans ses transports de fureur & de rage, pour demander à Dieu, qu'il vous envoie quelqu'un qui vous détrompe de vos erreurs, qui vous affermissent dans votre foi. Peut-être que cet écrivain lascif, dont les ouvrages sont autant d'impudiques que de lesteurs, pousse des cris vers le ciel, pour qu'il lui soit permis de vous envoyer quelques compagnons de son supplice, afin de vous faire entendre les peines que lui coûtent ses ouvrages pernicieux à l'innocence de tant de jeunes cœurs, & vous instruire de sa malheureuse destinée. Peut-être que l'inventeur de ces spectacles prophanes, où vous venez réveiller le feu de vos passions, à mesure que ses ouvrages d'iniquité portent le poison dans vos ames, fait retentir sa voix du fond de son abîme, afin qu'il lui soit permis de paroître lui-même avec ce cadavre hideux, sur ces théâtres infames, & se montrer ainsi pour effrayer les spectateurs, & leur donner de l'horreur par l'effrayante image des supplices qu'il endure, & qu'ils endureront après lui. *Sermon manuscrit.*

Quand il ne seroit pas constant qu'il y au-

ra un feu materiel dans les enfers, qui brûlera le corps, ce qui néanmoins est incontestable; du moins l'Écriture employe-t-elle ces termes, de feu, de soufre & de bitume, pour marquer qu'il n'y a rien de plus horrible que les peines qu'on y endure. Les tenebres y sont affreuses, le soufre, & les corps qui y brûlent, rendent une odeur insupportable; les flammes qui en sortent, sont ardentés, & l'esprit humain ne conçoit rien de plus douloureux qu'un feu qui s'attache aux parties vivantes du corps humain, & qui ne s'éteint jamais: la mort ne tué point dans les enfers, & la flamme brûle toujours sans diffuser les tenebres; la douleur tourmente sans diminuer, & le corps & l'ame y souffrent éternellement: car comme ils ont été unis pour le péché, il est juste qu'ils le soient pour la peine qui le suit; ils seront donc réunis pour être éternellement misérables; la mort temporelle des pecheurs mene à l'enfer, mais elle n'est pas le dernier supplice; au contraire elle n'en est que le commencement. *Tiré d'un Auteur anonyme.*

De la peine du sens dans l'enfer.

La conscience sera le principal instrument de la vengeance de Dieu. Quelle douleur d'être nous-mêmes nos propres bourreaux, & de ne pouvoir se délivrer de cette partie de nous-mêmes qui fait notre supplice. Pendant la vie, elle peut se cacher & se déguiser ses pechez, ou du moins détourner sa vue, & changer d'objet; ce qui donne le temps & la liberté de respirer: mais alors uniquement attachée à la considération de ses crimes, elle ne pourra en détourner les yeux, pour n'être pas moins misérable dans un moment que dans l'autre. Que de regrets de se donner tant de peines pour se damner! quelle douleur de se voir les esclaves & la proie des demons, pendant que les autres triomphent dans le ciel! *Le même.*

Du tourment de la conscience dans l'enfer.

Ce qu'il y a de plus triste, est que la peine des reprovés est éternelle: ils ont violé les loix d'un Dieu éternel, il faut qu'ils soient punis éternellement; comme ils ne se sont jamais repentis de leurs crimes, Dieu ne se repentira jamais de les voir souffrir: comme ils n'ont point cessé de pecher, il ne fera point cesser leur tourment; leur ame qui est immortelle a peché, il faut que la peine soit proportionnée à sa nature, & que le supplice soit immortel. Les Rois de la terre punissent de la sorte en quelque maniere les outrages qu'on leur fait; car ils ne rendent jamais la vie aux coupables à qui ils l'ont ôtée; & Dieu dont la majesté doit être plus inviolable, ne puniroit-il que quelques momens? C'est l'effet de la douleur de s'attacher aux petites parties du temps qui s'écoule; elle les compte l'une après l'autre, les plus courtes lui paroissent d'une longueur affreuse, quand le mal est aigu. Le reprové comptera donc tous les momens de l'éternité, sans trouver dans les suivans le moindre soulagement à sa douleur. L'éternité est longue; mais il semble que sa durée redouble, quand le mal est violent, & qu'on compte chaque moment sans être soulagé. *Le même.*

Le supplice des reprovés est éternel.

Considérez, je vous prie, d'un côté le mauvais Riche, & le pauvre Lazare d'un autre côté: où sont les delices, les festins, la musique, la pourpre, & tout l'appareil & le cortège de ce Riche impitoyable; & d'un autre côté, où est maintenant la nudité, la pauvreté, les miseres, les playes, la faim du pauvre

Comparaison de l'état du mauvais Riche & du pauvre Lazare.

pauvre Lazare ? Tout le passé s'est changé en un présent tout contraire ; & ce présent s'est fixé dans une éternité immuable , qui n'est plus sujette aux revolutions ni aux changemens. Ce Riche impitoyable , du paradis de ses plaisirs , qui n'a duré qu'un moment , est passé dans un perpetuel enfer de peines & de tortures : ce pauvre au contraire de cet enfer d'un moment de ses peines & de ses souffrances , est passé dans un perpetuel paradis de plaisirs : dans cette consideration de l'un & de l'autre état , c'est bien merveille si vous ne vous écriez avec Saint Jean Chrysostome : *O infelix felicitas , qua divitem ad aeternam infelicitatem traxit ! o felix infelicitas , qua pauperem ad aeternam felicitatem perduxit !* Bonheur infortuné d'un moment , qui as précipité le mauvais Riche dans un abîme éternel de malheurs ! O bienheureux malheur d'un moment , qui as mérité au pauvre Lazare des delices éternelles , & un paradis qui n'aura jamais de fin ! *Tiré du Pere Bartholi , Eternita consiglieria.*

Le moindre soulagement est refusé à un reprouvé dans l'enfer.

Saint Augustin parlant de cette goutte d'eau , qui est refusée au mauvais Riche , dit ces paroles : *De frigida illa aqua quaedam flamma surrexit . qua etiam frigida hominum pectora , ad misericordiam opera faciendam spe celestis mercedis accenderet .* Que si ce grand Saint fait sortir de cette goutte d'eau une flamme de feu , pour enflammer le cœur de ses Auditeurs par l'esperance d'une recompense éternelle , à gagner le ciel par les œuvres de misericorde ; à qui est-ce que la pensée de ces feux qui causent une telle ardeur , & une telle soif , n'éteigne toute la soif & l'ardeur qu'il a pour les plaisirs de cette vie , en considerant qu'on refusera pendant toute l'éternité une goutte d'eau à ce mauvais Riche , qui la demandera du milieu de ses flammes , & qui conjurera , par tout ce qu'il y aura de plus capable d'émeouvoir , qu'on lui envoie Lazare pour mettre seulement le bout du doigt dans l'eau , afin de lui rafraîchir la langue dans ces ardeurs intolérables ; & cependant il ne l'obtiendra jamais. *Le même.*

Le souvenir des plaisirs passés est un cruel supplice aux damnés. Luc. 16.

Tout l'enfer ensemble n'est point si insupportable que ce funeste *recordare* , que le saint Patriarche Abraham répondit au mauvais Riche : *Recordare fili , quia receperis bona in vita tua .* *Receperis* : Tu as reçu , & ce passé est continuellement présent dans la memoire & dans le souvenir d'un damné. *Receperis bona in vita tua.* Cette parole retentit éternellement aux oreilles de chaque damné , & pendant l'étendue de tous les siècles , elle les jettera dans un cruel desespoir , de ne trouver jamais non seulement de fin dans leurs tourmens , mais même aucun soulagement , ou aucun rafraîchissement dans cette ardeur qui les consumera. Ils demanderont éternellement une goutte d'eau pour temperer l'ardeur de leurs flammes , c'est-à-dire , qu'ils soupireront éternellement après le moindre soulagement dans les supplices qu'ils endureront. Et de quoi leur serviroit cette goutte d'eau , dans cet embrasement furieux ; puis que quand tout l'Océan seroit versé sur leurs brasiers , il n'y feroit pas plus d'effet qu'une goutte d'eau. Ah ! c'est pour leur ôter toute esperance d'obtenir jamais le moindre soulagement , la moindre diminution de leurs peines. *Le même.*

Dieu donne à l'ame

La privation de Dieu & de toutes les joyes du ciel , ne seroit pas une peine affligeante ,

mais seulement privative , si elle n'étoit accompagnée de la connoissance de ce que l'on perd. Afin donc que les ames la puissent sentir , & qu'elles en ayent une extrême douleur , Dieu leur donnera une vive connoissance de la grandeur du bien qu'ils ont perdu , & dans cette vûe , quel sensible regret , de penser , il n'a tenu qu'à moi , que je fusse maintenant en possession du ciel , une larme d'une veritable contrition , une sincere resolution de changer de vie , pouvoit me rendre le droit que mes pechez m'avoient ravi , sur ce royaume éternel ; une action de charité pouvoit me le faire meriter , & pour une satisfaction d'un moment je l'ai perdu pour jamais. Ah ! regret cuisant , douleur inconsolable , perte sans ressource , je ne te reparerai jamais. *Le Pere Antoine de Saint Martin de la Porte.*

damnée la connoissance du bien qu'elle a perdu , pour lui en augmenter le regret.

Nous voyons dans l'impie Antiochus , une image du tourment que cause à un damné le souvenir de ses pechez passés. Ce Prince malheureux éprouva en quelque maniere le tourment des reprouvés en cette vie : car brûlant tout vis comme un damné , & sentant des douleurs intolérables en tout son corps qui devint une fourmilier de vers , & ayant l'esprit agité de mille spectres & de mille furries qui ne lui permettoient aucun repos , il se souvint après une yvresse & un assoupissement de tant d'années , que son impiété avoit été la source de ses maux. *Reminiscor malorum , que feci in Jerusalem , propterea invenerunt me mala ista.* Ah ! je me souviens , malheureux que je suis , d'avoir pris Dieu à partie , d'avoir pillé & profané son Temple , d'avoir voulu effacer toutes les marques de sa religion. Ainsi gemira l'ame damnée dans le souvenir de ses crimes , qu'elle connoitra être la cause de sa damnation. *Le même.*

Le souvenir des pechez passés tourmentera éternellement les damnés.

Comme il y a dans le ciel un amas de biens infinis , dont Dieu couronnera la fidelité des Elus , il y a dans les enfers un assemblage de supplices & de peines inconcevables , pour l'expiation du crime. On ne verra point Dieu , & la perte de cette vûe est souverainement douloureuse ; parce que , comme dit Saint Chrysostome , un fils destiné par son pere à la possession d'une couronne , & ensuite précipité dans un cachot , se plaint moins de l'obscurité de son cachot , que de la perte d'un royaume : Ainsi ce saint Docteur veut que l'ame , qui pouvoit être heureuse , soit plus sensible à la perte de sa felicité , qu'à la douleur qu'elle sentira ; mais les maux réels sont ordinairement plus sensibles que ceux de privation. On sera livré aux demons comme leur proye legitime ; on les haïra , cependant on sera soumis à leur empire ; on essuyera leur rage & toute leur cruauté ; on sera livré à sa propre conscience , dont les remords vis & cuisans n'auront jamais de fin. Enfin , on souffrira un amas de maux qu'on ne peut ni concevoir ni représenter. Je redoute l'enfer , disoit Saint Bernard , je redoute la colere du Tout-puissant ; je crains ces cachots affreux , ce ver qui rongera , ce feu qui brûlera sans cesse , ce soufre & ces tourbillons de flammes ; ces tenebres épaisses & palpables. Ah ! qui mettra une source de larmes dans mes yeux , afin que je prévienne ces larmes éternelles , ces grincemens de dents ; cette pesanteur insupportable de chaînes , qui serrent & qui brûlent tout à la fois. Malheur à moi si j'y suis exposé , &c. *Autour anonyme.*

1. Machab. 6.

Une statue dans l'enfer est horriblement tourmentée par la perte de son souverain bonheur , & par les autres supplices.

Douleur & desespoir des reprochez en ces.

Une ame en cet état, & dans ce lieu infortuné regarde de tous côtez. & ne trouve personne qui puisse l'aider; ainsi elle demeure sans consolation & sans esperance. On se soutient quand on espere quelque soulagement; mais lorsque cette esperance est perduë, & que l'ame agitée ne trouve plus aucun secours, elle s'abandonne au desespoir. On se peut soutenir, lorsque la fortune qui nous persecute enleve une partie de nos biens, & nous laisse jouir de l'autre. On se console dans la pauvreté, & dans la douleur, lorsqu'il reste des amis, lorsqu'on a quelque relâche, & qu'on peut trouver quelque lieu, ou du moins quelque situation dans laquelle on goûte le repos; mais la justice de Dieu ne laisse rien à une ame reprovée: divisée contre elle-même, elle se combat & se déchire; une partie reproche à l'autre l'abus qu'elle a fait. Tout manque à cette ame, elle ne se regarde qu'avec horreur; elle porte son bourreau avec elle; il n'y a point de lieu, où elle puisse reposer; les biens, les honneurs, les plaisirs, les maisons; les enfans, & tout ce qu'elle a laissé sur la terre ne lui donne aucun secours; tout ce qui est en elle, au-dessus d'elle, au-dessous d'elle, ou qui l'environne, le ciel, la terre, le paradis, l'enfer portent le regret & la terreur dans l'ame, & il n'y a rien qui lui procure de la consolation: c'est un abandon general, une privation de tout bien, un assemblage de tous les maux, un accablement que causent tous les malheurs imaginables. *Le même.*

Qui pourra comprendre ce que c'est, & avoir une juste idée de l'éternité malheu-

reuse? Employez tous les nombres, étendez toutes les mesures, multipliez tous les chiffres; ajoutez tous les espaces que vous pourrez imaginer, comptez si vous pouvez tous les grains de sable du rivage de la mer, toutes les gouttes d'eau de l'Océan, les prenant les uns après les autres, & laissant des millions d'années d'intervalle entre-deux; joignez ensemble tous les discours, réunissez toutes les pensées, épuisez tous les esprits créés en expressions & en idées, jamais vous ne trouverez la fin de l'éternité. Toutes les autres choses pour grandes qu'elles soient, & de quelque étendue qu'elles puissent être, ont leurs bornes, & on en trouve enfin le bout; mais l'éternité n'a ni fin, ni bornes, ni limites. Ah Dieu! qui pourroit penser à cette éternité de peines, sans soulagement, sans succession, sans esperance, sans miséricorde, sans qu'il y ait rien de passé, mais qui demeure toujours entiere, & toujours la même? Quel prodige de durée! qui est toujours, & qui n'est jamais; où il n'y a rien de passé, & qui ne cesse jamais d'être; tout y est présent & tout y est avenir; elle n'est en aucun temps, & elle contient tous les temps, & quelque espace de temps qui ait précédé, elle est toujours entiere: les années s'écouleront, les siècles rouleront les uns après les autres; mais ils ne la termineront jamais, puisqu'ils appartiennent bien à l'éternité, mais qu'ils n'en sont pas la moindre partie. Disons donc de l'éternité, ce que Saint Augustin a dit de la gloire des Bienheureux: *Semiri potest, asimari non potest. Le même.*

Idée de l'éternité malheureuse.

E N V I E.

JALOUSIE; CHAGRIN DU BONHEUR D'AUTRUI. A V E R T I S S E M E N T.

Qui que l'envie naisse de l'orgueil, & qu'elle produise ensuite la haine, la colere, la vengeance; & d'autres pechez qui en sont les effets: Cependant comme elle est un peché par elle-mesme, elle peut aussi fournir d'elle-mesme assez de matiere pour un discours moral, & tres-utile, puisqu'on est persuadé que ce vice est un de ceux qui regnent le plus aujourd'hui dans le monde, & dont les plus gens de bien ne sont pas toujours exempts.

Il y a trois choses particulièrement à remarquer en traitant ce sujet. La premiere, est que si l'on veut faire connoître ce vice par sa cause, qui est l'orgueil, on le fasse, sans s'y étendre trop; comme font quelques-uns, qui semblent en cela changer de discours, & faire deux Sermons au lieu d'un. Mais ce sera assez de faire entendre en peu de mots, que de cette source empoisonnée, il ne peut rien sortir que de tres-pernicieux. La seconde, est de ne pas confondre l'envie, qui est un grand crime, avec l'émulation & le zele qui ont quelque ressemblance avec cette passion criminelle; mais qui en sont bien éloignés en effet, puisqu'ils piquent notre courage & nous animent à imiter le bien que nous voyons dans les autres. La troisieme enfin, est que dans les caracteres, & les portraits que l'on fera de l'envie, il faut éviter les descriptions poétiques, qu'en ont fait quelques Auteurs prophanes, & mesme quelques saints Peres, qui en cela, ont suivi le goût de leur siècle, qui ne seroit pas du nôtre aujourd'hui.

J'ajoute que comme il y a des personnes, dont la vertu, le merite, & les avantages de la grace ou de la nature, leur attirent l'envie de ceux qui en sont dépourvus, si l'on touche ce point, il faut tellement animer ceux à qui l'on porte envie, de se mettre au-dessus de la censure, qu'ils n'excitent pas cette envie par une vaine ostentation, par le mépris des autres, & par un orgueil, qui leur attirent plus de mépris à eux-mesmes que de jalousie.